Réflexions méthodologiques pour la construction et la mise en œuvre des indicateurs de biodiversité en Nouvelle-Calédonie

EVOLUTION DE L'ABONDANCE DES OISEAUX COMMUNS EVOLUTION DE L'ABONDANCE DES OISEAUX PROTEGES



Crédits photos couverture : Olivier Hébert. Pierre Bachy, Nicolas Barré et Frédéric Desmoulins









SOMMAIRE

Introduction	1
1. Contexte et enjeux	1
2. Les indicateurs oiseaux	2
a. Les oiseauxpourquoi et comment ?	2
b. Eléments méthodologiques	3
c. Plan du rapport	4
Partie I : Indicateur de l'évolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres	5
1. Contexte	5
2. Définition	5
3. Acquisition de l'information	6
a. Identification des suivis en cours	6
b. Optimisation et pérennisation de l'acquisition des données	7
c. Protocole de suivi	9
d. Plan d'échantillonnage	16
4. Gestion de la donnée	18
5. Production de l'indicateur	24
a. Organisation des données	24
b. Traitement des données : analyses statistiques	24
c. Modes de représentation de l'indicateur	26
6. Perspectives	28
a. Balance points forts/points faibles	28
b. Optimisation	28
Fiche récapitulative	29
Partie II : Indicateur de l'évolution de l'abondance des oiseaux communs marins	38
1. Contexte	38
2. Définition	39
3. Acquisition de l'information	40
a. Identification des données existantes	40
b. Problématique des protocoles de suivi des oiseaux marins	41
c. Plan d'échantillonnage	43
4 Castion de la dennée	11

5. Production de l'indicateur	4
a. Organisation des données 4	4
b. Traitement des données : analyses statistiques	5
c. Modes de représentation de l'indicateur	5
d. Interprétations	8
6. Perspectives	9
a. Balance points forts/points faibles	9
b. Pistes de travail pour assurer la mise en œuvre de l'indicateur à moyen terme 4	9
Fiche récapitulative	0
Partie III : Evolution de l'abondance des oiseaux menacés5	7
1. Contexte	7
2. Définition5	8
3. Acquisition de l'information 5	8
a. Identification des suivis en cours5	8
b. Protocoles6	0
c. Plans d'échantillonnage6	1
4. Gestion de la donnée 6	2
5. Production de l'indicateur 6	2
a. Organisation des données 6	2
b. Traitement statistiques et analyses 6	2
c. Modes de représentation 6	2
6. Perspectives	3
a. Balance points forts/points faibles 6	3
b. Conclusion6	3
Fiche récapitulative 6	5
Bibliographie	
Annexes	6

Index	des	Fig	ur	es	:	
						-

Figure 1 : Evolution de l'indice d'abondance de l'Alouette des champs en France (source :	
CRBPO/MNHN)	26
Figure 2 : Evolution de l'indice d'abondance des oiseaux terrestres d'Europe en fonction de la	27
spécificité d'habitat (source : PECBMS)	
Figure 3 : Evolution des espèces introduites par rapport aux espèces natives (courbe fictive)	
Figure 4 : Courbes représentant l'évolution des populations d'oiseaux marins en Grande Bretagne	
(source : Parson et al 2008)	
Figure 5 : exemple de représentation pour l'indicateur oiseaux menacés	56
to decrete a torono e	
Index des Images:	4.0
Image 1 : formulaire de terrain à utiliser dans le cadre du programme STOT	
Image 2 : Modèle de formulaire actuellement disponible	22
Index des Tableaux :	
Tableau 1 : Liste des suivis en cours et des détenteurs de données	7
	12
Tableau 2 : modalités de descriptions des conditions météorologiques	13
Tableau 2 : modalités de descriptions des conditions météorologiques	
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	
	14
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat Tableau 4 : comparaison des deux principaux systèmes de gestion de bases de données (source :	14 20 24
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 24
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 25
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 25
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 25 39
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 25 39
Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat	14 20 24 25 39

INTRODUCTION

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Le développement d'indicateurs de biodiversité a été initié pour répondre à un objectif majeur : celui de stopper le déclin de la biodiversité d'ici à 2010. Force est de constater que cet objectif n'est aujourd'hui pas atteint et l'urgence de la mise en œuvre des indicateurs n'en est que plus forte.

En signant la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) adoptée lors du sommet de la Terre de Rio qui s'est tenu en 1992, la France s'est engagée au côté de nombreux autres pays à mettre en œuvre une politique dédiée à la préservation de la biodiversité et d'assurer ainsi la pérennité de la vie sur Terre.

Un des axes développé par la CDB propose l'élaboration d'indicateurs de suivi de la biodiversité au niveau mondial. En effet, le développement de la connaissance scientifique et de l'observation de la biodiversité sont les seuls moyens d'évaluer l'atteinte ou non de l'objectif de stopper la perte de biodiversité.

La France s'est donc engagée, à travers sa Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), à suivre l'évolution du patrimoine vivant et à mesurer les étapes qu'il reste à franchir pour atteindre l'objectif à travers tout son territoire... Y compris en outre-mer !

En effet, le patrimoine biologique naturel des collectivités françaises d'outre-mer est unique, tant par sa richesse que par sa diversité. Il représente ainsi 98% des vertébrés et 96% des plantes vasculaires présentes en France. La Nouvelle-Calédonie représente à elle seule un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale (Myers et al, 2000).

Pour répondre à l'enjeu majeur que représente l'outre-mer français en termes de biodiversité, un plan d'action pour l'outre-mer, décliné pour chaque département et collectivité, a été élaboré en 2006.

En réponse à ce plan d'action, un travail d'identification d'indicateurs pertinents pour suivre la biodiversité dans les collectivités d'outre-mer a été mené en 2006 et 2007, en lien avec des experts locaux et a amené à retenir une première liste de 27 indicateurs (cf. Annexe 1). Ces indicateurs portent aussi bien sur l'état de la biodiversité que sur les pressions qui s'exercent sur elle et les réponses techniques et politiques qui sont mises en œuvre. Ils ont vocation à présenter une image simplifiée - mais non simpliste - des évolutions tendancielles de la biodiversité sur notre territoire.

Pour cela, les différents organismes et structures détenteurs de données sur la biodiversité ainsi que d'une expertise sur l'exploitation et l'analyse de ces données ont été contactés par la DAFE, représentante de l'Etat en Nouvelle-Calédonie pour les questions relatives à l'environnement, afin de réfléchir dans leurs domaines spécifiques à la mise en œuvre de ces indicateurs. Par exemple, « l'Œil » a réfléchi à la mise en œuvre de 13 des 27 indicateurs qui étaient proposés (Imirizaldu, 2010) et la SCO a été mandatée pour apporter son expertise quant au développement de deux indicateurs qui concernent les oiseaux :

- évolution de l'abondance des oiseaux communs
- évolution de l'abondance des oiseaux menacés

2. LES « INDICATEURS OISEAUX »

Avant d'exposer les différentes conclusions issues d'une année de réflexions menées pour le développement de ces indicateurs (que nous nommerons pour raccourcir les « indicateurs oiseaux »), il convient d'apporter quelques précisions quant aux pistes de travail choisies.

a. Les oiseaux... pourquoi et comment?

En Nouvelle-Calédonie, on dénombre 214 espèces ou sous-espèces d'oiseaux dont 129 sont considérées comme nicheuses. L'avifaune calédonienne présente surtout une grande originalité puisque 59 taxons sont endémiques (1 famille, 2 genres, 19 espèces et 37 sous-espèces) (Barré et al, 2009).

Les oiseaux étant souvent au sommet des chaînes trophiques, les variations d'abondance de leurs populations peuvent nous renseigner sur l'évolution des espèces et des milieux auxquels ils sont associés. L'expérience montre en effet que dans les habitats où le nombre et la diversité des oiseaux sont en déclin les autres espèces ont également tendance à décliner (par exemple Robinson and Sutherland 2002 - reptiles, amphibiens, plantes, invertébrés, van Strien et al. 2004 – papillons).

Les indicateurs oiseaux doivent donc se baser sur une mesure de l'abondance des espèces et non sur une mesure de la diversité spécifique. En effet, trois arguments peuvent justifier ce choix :

- → outil conceptuel solide, la biologie des populations permet d'interpréter les variations d'abondance des espèces en intégrant les différents mécanismes régissant leur devenir ;
- → ces variations sont plus rapides et plus continues que les variations de diversité spécifique;
- → on peut en dériver les variations de diversité spécifique, mais l'inverse n'est pas vrai. (Couvet et al 2005)

Cet objectif implique donc un travail de récolte des données très important puisque la mise à jour régulière de l'indicateur nécessite d'aller sur le terrain de manière régulière pour « compter » les oiseaux. Nous verrons que le rôle des réseaux naturalistes dans la production des indicateurs oiseaux constitue donc un aspect essentiel de la réflexion à mener pour leur mise en œuvre.

b. Eléments méthodologiques

Dans un premier temps, il nous a paru indispensable de procéder à quelques adaptations concernant les définitions initiales de ces deux indicateurs proposées dans les fiches du MEEDDAT (Annexe 2 et 3).

Ainsi, l'indicateur concernant les oiseaux communs a été scindé en deux « sous-indicateurs » distincts, l'un concernant les oiseaux terrestres et le second concernant les oiseaux marins. En effet, les protocoles d'acquisition des données ainsi que les enjeux et surtout les paramètres écologiques régissant ces deux groupes étant très différents, il ne nous a pas paru du tout pertinent de les regrouper en un seul indicateur.

Concernant l'indicateur « oiseaux protégés », nous avons voulu procéder à une modification sémantique en remplaçant le terme « protégés », par « menacés ». En effet, en Nouvelle-Calédonie, la plupart des espèces d'oiseaux sont protégées par les codes de l'environnement des Provinces (compétentes dans le domaine du droit de l'environnement).

En Province Sud, une liste de 158 espèces a été établie et le code de l'environnement interdit « la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la chasse, la pêche, la mutilation, la destruction, la consommation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation des spécimens des espèces animales mentionnées à l'article 240-1, leur détention, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente, ou leur achat » (article 3 de la délibération n°04-2009 du 18 février 2009 relative aux espèces protégées, Province Sud, 2010).

En Province Nord, il a été établi une liste de 266 espèces qui sont protégées selon globalement les mêmes termes par l'article 251-2 du code de l'environnement de la Province Nord (2003).

Bien sûr, ces espèces ne font pas toutes l'objet de mesures de conservation spécifiques, tout simplement parce que certaines sont des espèces communes ou d'autres des espèces migratrices ou rencontrées de façon exceptionnelle sur le territoire.

C'est pour cette raison que l'appellation « espèces menacées » nous a semblé plus appropriée. Pour déterminer la liste des espèces à prendre en compte pour la construction

de cet indicateur, nous nous sommes simplement basés sur la liste rouge de l'UICN des espèces menacées (UICN, 2010) et nous avons choisi de considérer les espèces classées dans les catégories : CR, EN, VU et NT.

c. Plan du rapport

Ce rapport s'articulera en trois grandes parties qui exposeront les détails de la réflexion menée pour chacun des trois indicateurs nouvellement définis. Chaque partie suivra plus ou moins le plan identifié dans les « fiches indicateurs » proposées par la DAFE qui seront ellesmêmes fournies en fin de chaque partie en guise de résumé.

Partie I : Indicateur de l'évolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres

1. Contexte

L'indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux terrestres communs est un indicateur qui a déjà été largement développé dans de nombreux pays, européens notamment. En France, cet indicateur est calculé chaque année à partir des données récoltées par un réseau national de bénévoles qui participent au programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples) (Jiguet, 2010). De nombreux autres pays ont développé leur propre programme de suivi des oiseaux communs, ce qui permet également de calculer un indicateur à l'échelle européenne à partir des données issues des suivis nationaux annuels. Cet indicateur a pu être produit grâce au Pan European Commun Bird Monitoring Sheme (PECBMS), sous l'initiative de l'European Bird Census Council (EBCC) (http://www.ebcc.info/what.html) et de Birdlife International (Van Strien et al, 2001)

En France, le programme STOC-EPS est coordonné au niveau national par le laboratoire du CRBPO (Centre de Recherche par le Bagage des Populations d'Oiseaux) du Muséum National d'Histoire Naturelle qui a apporté son soutien technique et scientifique à la SCO pour la réflexion sur la construction d'un indicateur oiseaux communs en Nouvelle-Calédonie.

2. **DEFINITION**

Nous avons déjà précisé que les indicateurs oiseaux doivent se baser sur une mesure de l'abondance des espèces. Le suivi des espèces communes présente des avantages méthodologiques considérables. En effet, ces espèces dites communes ont une large distribution, ce qui permet d'échantillonner une grande diversité d'habitats et de séparer les effets des habitats et des mesures de protection, en échantillonnant à la fois espaces protégés et non protégés. Par ailleurs, les variations de leurs effectifs, par définition élevés, sont plus facilement interprétables que celles des espèces rares, sujettes à des variations aléatoires. Et surtout, le devenir de ces espèces est important en soit car elles sont indispensables au bon fonctionnement de tout écosystème donc à la fourniture de nombreux services écologiques (Couvet et al 2005).

En Nouvelle-Calédonie, on dénombre 104 espèces terrestres nicheuses dont 13 sont des espèces qui ont été introduites. Et parmi ces 104 espèces, 65 sont considérées comme communes.

Les variations d'abondance des oiseaux sont évaluées à partir de suivis annuels utilisant des protocoles standardisés et l'indicateur est construit à partir des données issues des ces suivis. C'est un indice agrégé qui reflète les variations d'abondance d'un ensemble d'espèces présentes de façon courante sur le territoire. L'abondance de ces espèces est mesurée de manière relative chaque année à travers un indice d'abondance. L'agrégation des espèces en fonction de facteurs spécifiques peut permettre une analyse plus fine des tendances observées et l'indicateur peut donc être décliné en plusieurs indicateurs.

Les analyses comparant les évolutions temporelles et spatiales du nombre des oiseaux avec les changements des variables environnementales, comme l'habitat ou la disponibilité en ressources alimentaires, peuvent fournir des indications précoces sur les causes sousjacentes aux changements observés.

3. ACQUISITION DE L'INFORMATION

L'indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres doit reposer sur des suivis réguliers de l'avifaune terrestre. Plusieurs protocoles peuvent être utilisés mais quelle que soit la méthode employée, il est primordial de mettre en place un **protocole standardisé** qui permette de comparer dans le temps et dans l'espace les résultats obtenus (Bibby, 2000, Vorisek et al 2008).

Pour déterminer le protocole idéal de récolte de la donnée nécessaire à la construction de l'indicateur, il est donc important de se poser plusieurs questions :

- quels sont les suivis existants?
- quels sont les protocoles utilisés dans les suivis déjà mis en place ? Et quelles recommandations peut-on trouver dans la bibliographie ?
 - les protocoles utilisés peuvent-ils répondre aux objectifs d'un suivi à large échelle ?
 - quelles modifications peut-on y apporter?

a. Identification des suivis en cours

En Nouvelle-Calédonie, assez peu de suivis sont en réalité déjà effectifs. Nous avons pu identifier 4 sources de données principales. Pour cela, nous nous sommes basé sur plusieurs critères :

- nous avons dans un premiers temps fait un recensement à travers la bibliographie de l'ensemble des suivis et inventaires passés et présents sur le territoire (Annexe 4). A partir de cela, nous avons contacté les différents détenteurs de données pour évaluer la disponibilité de ces données.

- dans un second temps et au vu des données obtenues, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur les suivis en cours, en prenant comme année de référence l'année 2009. En effet, plusieurs inventaires ponctuels ont été réalisés dans le passé mais la mise en place de véritables suivis dont l'objectif est de perdurer dans le temps (sur au moins 5 années) est beaucoup plus récente. Cela a donc permis de restreindre le nombre de sources de données à 4 dont la liste est indiquée dans le tableau 1 :

Tableau 1 : Liste des suivis en cours et des détenteurs de données

Nom du suivi	Propriétaire des données	Opérateur du suivi	Début du suivi
Suivi Goro	Vale-NC	Frédéric Desmoulins	
Suivi ZAC	SECAL	SCO	2008
DSM/PANDA			
Suivi ZICO	SCO	SCO	2008
Suivi Mont Panié	Dayu Biik/CI	Dayu Biik/Cl	2009

Des conventions ont pu être signées avec la SECAL et Vale-NC pour la mise à disposition de leurs jeux de données dans le cadre de la construction de l'indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres. Des discussions doivent encore être menées pour évaluer l'intégration des données provenant du suivi de la réserve du Mont Panié.

b. Optimisation et pérennisation de l'acquisition des données

Le premier constat que nous pouvons faire, c'est que les données existantes et disponibles sont insuffisantes pour construire un indicateur fiable. En effet, cela représente au mieux 150 points par an dont la couverture n'est, de plus, pas homogène sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, ces suivis sont réalisés dans le cadre de programmes spécifiques (études d'impacts ou projet de conservation) qui dépendent donc de financements et dont la poursuite n'est pas assurée au-delà de 5 années. La question de savoir comment il était possible à la fois d'augmenter le nombre de points suivis (et d'améliorer la couverture du territoire) mais aussi d'assurer la pérennité de ces suivis dans le temps s'est donc très rapidement posée.

En effet, la principale limite des indicateurs qui se basent sur l'évolution des populations d'espèces ou de groupes d'espèces est que cela implique un investissement non négligeable pour aller récolter la donnée sur le terrain. Les programmes de suivis à large échelle sont par définition gourmands en moyens humains et matériels. Le recours à des amateurs non-spécialistes pour la récolte des informations sur le terrain est donc une solution indispensable pour la mise en place de ce type de programme. Cependant, cela peut entrainer également un certain nombre de questions et de contraintes.

Tout d'abord, dans le cadre de la mise en place d'un protocole standardisé, les différences dans la manière de compter les oiseaux entre deux observateurs peuvent être envisagées comme un biais important. Néanmoins, ce biais n'existe pas réellement si chaque observateur ne modifie pas sa zone de comptage et si ses aptitudes sont constantes au cours du temps. Le premier de ces deux paramètres est relativement facile à contrôler. Une fois qu'un observateur a choisi une zone, il lui sera demandé de ne plus en changer. Le deuxième paramètre est en réalité inexorable. Il est tout à fait évident que les aptitudes d'un observateur à reconnaître et à compter les oiseaux évoluent (s'améliorent) au cours du temps. Un moyen de limiter ce biais est de procéder aussi souvent que possible à une évaluation des compétences, ce qui permettra d'attribuer une « note » à chaque observateur qui sera ensuite utilisée dans l'analyse des données.

Il est donc nécessaire de s'assurer que les personnes recrutées soient compétentes, c'est-àdire qu'elles possèdent les connaissances suffisantes pour la reconnaissance des oiseaux, qu'elles appliquent le protocole tel qu'il a été défini, qu'elles soumettent les données en temps et en heure et dans un format adéquat et qu'elles s'engagent à participer aux comptages dans les années futures...

En Nouvelle-Calédonie, nous avons pu constater très rapidement que très peu de personnes ont les connaissances suffisantes pour participer aux comptages. Le réseau d'ornithologues, qu'ils soient professionnels ou amateurs, est en effet assez limité. Cela n'est pourtant pas une raison suffisante pour abandonner la mise en œuvre de ce programme. En effet, l'objectif des indicateurs de manière générale est également de sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité. A travers l'objectif de construction d'un indicateur d'évolution des oiseaux terrestres, c'est donc un autre but tout aussi important que nous tentons d'atteindre : faire connaître les oiseaux. Le programme de suivi que nous nommerons STOT-NC (Suivi Temporel des Oiseaux Terrestres en Nouvelle-Calédonie) sera donc l'occasion de former les personnes qui souhaitent y participer à la reconnaissance des oiseaux, à travers la mise en place de formations à destination du grand public.

Enfin, la question de la rémunération des volontaires peut être également soulevée, notamment lorsque l'on commence un programme, comme c'est le cas en Nouvelle-Calédonie; cela peut permettre de booster le nombre de participants. Cependant, cela implique des moyens financiers supplémentaires qui ne sont pas forcément disponibles. Et par ailleurs, il risque d'être difficile d'arrêter de payer ces participants dans le futur, ce qui rend le programme particulièrement vulnérable. Par contre, il est quand même important d'encourager la participation de volontaires. Une manière de faire cela peut être la distribution de prix ou de « cadeaux » qui vont dans le sens d'une reconnaissance du travail accompli.

c. Protocole de suivi

La réflexion autour de la détermination du protocole de suivi à utiliser a été menée en considérant trois points principaux :

- les protocoles déjà utilisés à travers les suivis existants identifiés
- les recommandations trouvées dans la bibliographie pour la mise en œuvre de suivis à grande échelle et à long terme impliquant de plus un réseau de bénévoles
- I'expertise technique de Christian Kerbiriou (chercheur au laboratoire du CRBPO du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) sur la mise en place de ce type de projet en métropole.

Méthodologie générale :

Deux grandes méthodes peuvent être globalement utilisées pour compter et suivre les populations d'oiseaux terrestres

- la méthodologie des transects linéaires.
- la méthodologie des points d'écoute.

La différence entre ces deux méthodes réside dans le moyen de standardisation du comptage. Dans la méthodologie des transects, c'est la distance qui est fixe. L'observateur avance le long du transect et comptabilise tous les oiseaux vus et entendus. La méthodologie des points d'écoute utilise quant à elle une durée d'écoute fixe. L'observateur doit compter les oiseaux vus et entendus pendant un laps de temps prédéterminé. La méthodologie des transects a l'avantage d'utiliser au mieux les temps de déplacements, contrairement à la méthodologie des points d'écoute. Cela a surtout de l'importance lorsqu'on souhaite détecter les espèces les plus rares. Cependant, la méthodologie des points d'écoute semble plus adaptée dans le cas d'un suivi de grande ampleur des espèces terrestres communes en Nouvelle-Calédonie. En effet, les points d'écoute ont l'avantage d'être plus faciles à incorporer dans une étude à grande échelle (Bibby et al, 2000). Les transects requièrent un accès plus facile et surtout peuvent amener à un biais dans l'échantillonnage des habitats. De plus, lors des transects, il peut être plus difficile pour l'observateur de se concentrer, en raison du bruit et de la distraction occasionnés par le déplacement.

En Nouvelle-Calédonie, la majorité des inventaires et des suivis réalisés utilisent la méthodologie des points d'écoute. Un point d'écoute est donc un point sur lequel l'observateur reste stationnaire et dénombre pendant une durée fixe tous les oiseaux qu'il voit ou qu'il entend, posés ou en vol pendant ce laps de temps.

Comme cela a été remarqué plus haut, les suivis de population d'oiseaux se basent sur un indice de l'abondance des individus et non sur l'évolution de la richesse spécifique (c'est-à-dire du nombre d'espèces) en un point. Par conséquent, non seulement l'observateur doit noter toutes les espèces mais il doit également comptabiliser les contacts d'individus

différents. L'observateur doit donc juger si deux contacts sont à attribuer au même individu ou à deux individus distincts.

Durée d'écoute :

La durée d'écoute doit être assez longue pour permettre de détecter un maximum d'oiseaux mais pas trop non plus pour éviter les doubles comptages et éviter une diminution trop importante de la concentration de l'observateur. Plusieurs exemples peuvent être donnés à titre indicatif : aux Etats Unis, la durée des points d'écoute est de 3 minutes contre 5 minutes en France et en Nouvelle Zélande (Dawson et Bull, 1975). En contexte tropical, des intervalles plus longs peuvent être nécessaires en raison d'une plus grande richesse avifaunistique ou bien de la présence d'espèces plus difficiles à détecter (Bibby et al, 2000). La plupart des auteurs recommandent donc une durée d'écoute de 10 minutes (Verner et al 1988, Askins and Ewert 1991, Blake et al 1992, Wunderle 1994, Lynch et al 1995) ; à Hawaï une durée d'écoute de 8 min est utilisée depuis les années 1970 pour le suivi des populations de passereaux de forêt. De façon plus pragmatique, Ralph et al (1995) concluent que lorsque le temps de déplacement entre 2 points est inférieur à 15 minutes, la durée d'écoute doit être de 5 minutes ; si le temps de déplacement est supérieur à 15 minutes, la durée d'écoute doit être de 10 minutes

En Nouvelle-Calédonie, l'IAC a réalisé des écoutes de 10 minutes en forêt sèche et 15 minutes en forêt humide (Chartendrault et Barré, 2005 et 2006). La Province Sud utilise une méthode 5+5+5 où chaque intervalle de 5 minutes est compté de façon indépendante et l'intervalle qui donne un nombre maximum d'individus est choisi. Les suivis de l'avifaune des ZICO utilisent une durée de 10 minutes avec un intervalle de 5 minutes sans remise à zéro.

Dans le cadre du programme STOT-NC, nous choisissons de travailler avec des points d'écoute dont la durée est fixée à 5 minutes. En effet, cela permettra d'y intégrer des données issues de n'importe quel suivi déjà en cours, puisqu'ils se basent tous au minimum sur cette durée d'écoute. Par ailleurs, dans la cadre de la participation d'un réseau de bénévoles, il est important de réfléchir à la charge d'investissement que nous allons demander à chaque volontaire. Des points d'écoute de 5 minutes permettent de mobiliser les bénévoles sur seulement une demi journée (si l'on considère 10 points d'écoute par bénévole, cela fait un total de 50 minutes sans compter les déplacements entre deux points). De plus, plus la durée d'écoute est longue plus le risque de compter deux fois le même individu est grand et plus la concentration diminue. Enfin, l'objectif du réseau de bénévoles étant d'impliquer un grand nombre de personnes, la diminution de la durée d'écoute sur chaque point sera compensée par un plus grand nombre de points suivis.

Période et heure :

En Nouvelle-Calédonie, la période s'étendant de **début octobre à mi-décembre** correspond à la période de reproduction de la plupart des espèces. De manière générale, il est recommandé de favoriser cette période pour les comptages car elle correspond à la période

de plus grande activité des individus chanteurs. Cela favorise donc la détection des individus. Mais au-delà de la période choisie, il est surtout très important de refaire ces comptages toujours à la même période d'année en année puisque ces suivis sont basés sur une abondance relative.

La détectabilité des espèces varie au cours de la journée. Il est donc très important de noter l'heure de début de chaque point d'écoute afin de pouvoir prendre en compte cette variable lors des analyses (Bas et al, 2008). Afin d'éviter le chorus matinal qui peut entraîner une difficulté pour compter les individus, il est conseillé de débuter les comptages une demiheure après le lever du soleil et de les arrêter vers 9h30 ou 10h. Il est également possible de reprendre les comptages en fin de journée (entre 15h30 et le crépuscule) puisque l'activité des oiseaux a tendance à ré-augmenter à cette période de la journée.

Néanmoins, pour limiter le biais dû aux variations de l'activité journalière des oiseaux, il sera demandé aux bénévoles de réaliser les comptages uniquement le matin et surtout de refaire chaque année les points dans le même ordre que les années précédentes.

Données complémentaires

\rightarrow Types de contacts

Les oiseaux seront distingués selon s'ils ont été vus ou entendus. Dès l'individu identifié à vue ou à l'oreille, il doit être noté sur la feuille en face du code correspondant. Les oiseaux en vol seront aussi comptabilisés dans une catégorie particulière.

→ Distance

La détectabilité des espèces peut varier en fonction de nombreux paramètres. Par exemple en fonction de l'habitat, ce qui rendrait impossible toute comparaison de tendance d'une espèce entre différents habitats.

Afin d'ajuster les indices d'abondance obtenus grâce aux points d'écoute, on peut noter la distance de contact qui permettra de réaliser des analyses de détectabilité de chaque espèce dans chaque habitat. Nous proposons 4 classes de distances (3 fermées et une ouverte) :

- 0-15m
- 15-50m
- 50-100m
- > 100m

Etant donné la difficulté supplémentaire engendrée par la prise de cette donnée pour l'observateur, les classes de distance ne seront notées que si l'observateur est suffisamment expérimenté. Dans le cas du réseau de bénévoles, le choix sera laissé de consigner ou non cette donnée.

Le nombre d'oiseaux détectés pendant une étude standard est en réalité un indice de la taille de la population réelle. Ses changements sont censés refléter les changements de la population réelle. Cela repose sur l'hypothèse qu'il y a une relation constante entre l'indice et la population. Or cela sous-entend que la détectabilité des oiseaux reste constante quel que soit le milieu ou la taille de la population elle-même. Si ce n'est pas le cas, l'hypothèse est fausse et l'index n'est pas fiable.

Cependant, certains auteurs avancent que la magnitude des évolutions de la taille des populations que nous souhaitons mesurer dans une optique de conservation est substantiellement plus importante que celle induite par des changements de détectabilité (Vorisek et al, 2008). Certaines méthodes de terrain peuvent quand même être utilisées dans la mesure du possible pour estimer les changements dans la détectabilité des espèces et donc corriger l'indice. Mais elles restent à prendre avec beaucoup de précautions car sujettes elles-mêmes à de nombreuses conditions de validité souvent difficiles à respecter dans les conditions de terrain, ce qui peut finalement les remettre en question (Ellingson et Lukacs, 2003, Hutto et Young, 2003).

L'échantillonnage lié à la distance (Distance sampling) est une méthode d'ajustement qui permet d'estimer la densité réelle des oiseaux au lieu d'obtenir un simple indice d'abondance, dans la mesure où les conditions de validité sont satisfaites (Buckland et al, 2001). Dans le cadre de dénombrements ponctuels, la distance entre chaque oiseau et l'observateur est notée, soit précisément, soit suivant des intervalles de distances.

L'estimation de la distance peut se révéler difficile pour l'observateur et de plus être biaisée par les différences de capacité des observateurs à estimer cette distance. L'utilisation d'intervalles de distances permet de réduire cette difficulté. Le fait de noter l'emplacement d'oiseaux à l'intérieur d'intervalles de distance plutôt qu'à une distance précise améliore l'uniformité entre les observateurs et diminue la distraction mais réduit aussi la précision des estimations de l'abondance. De plus, il est recommandé que la largeur de l'intervalle augmente avec la distance et que le nombre d'intervalles soit compris entre 4 et 8 (Rosenstock et al, 2002).

→ Observateur

Les différences de capacité à détecter les oiseaux entre observateurs peuvent également entraîner un biais dans l'analyse des données. Pour corriger ce biais, il est important que chaque série de points soit reliée à un observateur et, si possible, d'évaluer le degré de qualification de l'observateur, par exemple en organisant des sessions pour mesurer les capacités des observateurs et cela chaque année pour tenir compte de l'évolution de ces capacités (Vorisek et al, 2008).

→ Données météo

La détectabilité des oiseaux varie également en fonction des conditions météorologiques (vent, pluie, couverture nuageuse...). Pour cette raison, il est important de noter ces

informations avant de commencer chaque point d'écoute, au moins de façon qualitative. Nous proposons de noter ces informations suivant les modalités détaillées dans le tableau 2 ci-dessous. Cependant, nous conseillons de ne jamais réaliser les points d'écoute si les conditions de pluie ou de vent sont trop défavorables (vent fort/pluie forte continue).

Tableau 2 : modalités de descriptions des conditions météorologiques

<u>Couverture</u>	Ensoleillé	Pas ou peu de nuages				
<u>nuageuse</u>	Variable	alternance nuages/soleil, présence de				
		nuages, couvert avec éclaircies				
	Nuageux	couvert sans éclaircies				
	Très nuageux	Très couvert, nuages bas, pluies				
<u>Vent</u>	Fort	vent permanent, les arbres bougent,				
		écoute très perturbée				
	Moyen	Le vent n'est pas permanent ou bien				
		permanent mais faible, rafales pouvant				
		être fortes, les grosses branches				
		bougent, l'écoute peut être perturbée				
	Faible	Brise, léger mouvement des petites				
		branches				
	Nul	Pas de vent				
<u>Précipitations</u>	Pluie forte	« continue » = au moins 2/3 de la durée				
	continue	du point si celui-ci est réalisé en entier ;				
		tout ce qui n'est pas de la bruine !!				
	Pluie faible	Bruine pendant au moins les 2/3 de la				
	continue	durée du point				
	Averses	Pluie intermittentes				
	Néant	Temps sec				

→ Données d'habitat

Une typologie des habitats a été proposée pour les comptages de 2010 (Tableau 3). Cette typologie se base sur la classification établie par la DTSI dans la couche d'occupation des sols de la Nouvelle-Calédonie. Ces classes correspondent ici aux premiers niveaux de la typologie (A,B,C,D...). Cela devra permettre éventuellement de coupler des analyses cartographiques aux analyses statistiques qui seront effectuées. Pour les niveaux inférieurs, nous avons essayé de décrire, sur la base de nos connaissances, les principaux milieux qu'il est possible de rencontrer sur le territoire. Selon les cas, il y a des niveaux de précision plus ou moins importants. Il sera demandé aux bénévoles de compléter au minimum les deux premiers niveaux.

Cependant, nous avons conscience que cette typologie est loin d'être parfaite, car nous n'avons pas eu le temps d'y travailler de manière approfondie. Il est pourtant très important pour la production de l'indicateur d'avoir une description de l'habitat de chaque point qui soit relativement précise et fiable. Le problème en Nouvelle-Calédonie est qu'il existe assez peu d'études de description des milieux quels qu'ils soient sur lesquels nous pourrions nous baser. Un travail d'échanges autour de cette typologie avec des botanistes devra donc être entrepris en 2011 afin d'optimiser les données d'habitat.

Tableau 3 : proposition de typologie d'habitat

	A/	Eau et mangrove			
	rivière				
	lac				
	plan d'eau				
1/ Eau douce	zone marécageuse				
	embouchure de rivière				
	creek à sec				
	creek inondé				
2/ Mangrove	dense				
2/ Wangrove	clairsemée				
(3/ Tanne)					
	[B/ Zone habitée			
		proche d'une route <50m			
	bâtis	zone industrielle			
		zone résidentielle			
1/ Zone		zone de loisir			
d'habitation		parc municipal			
	jardins / parcs	jardin de grande surface			
		jardin moyen			
		petit jardin<100m²			
2/ Zone cultivée,	cocoteraies				
labours	vergers	si possible préciser le type (bananiers par ex)			
labours	champs	si possible préciser le type (champs d'igname par ex)			
		C/ Forêt			
		de basse ou moyenne altitude			
	forêt humide primaire	d'altitude (>900m)			
1/ Forêt sur		à mousses et à lichens			
substrat	forêt humide secondaire	dégradée (beaucoup d'espèces introduites)			
ultramafique	Toree Harride Secondarie	bon état			
	plantation forestière				
	pinède				
		de basse ou moyenne altitude			
2/ Forêt sur	forêt humide primaire	d'altitude (>900m)			
substrat		à mousses et à lichens			
volcano-	forêt humide secondaire	dégradée (beaucoup d'espèces introduites)			
sédimentaire		bon état			
	forêt humide sur calcaire				

	Forêt sclérophylle	
	pinède	
	plantation forestière	
	prantation revealer c	D/ Savane
	basse	
1/ Savane à	haute	
niaoulis	en cours de recolonisation	
	par la forêt	
2/ Savane à fougères	Participat	
	E/ Ve	égétation arbustive
1/ Végétation	fourrés à lantanas	
arbustive	fourrés à gaïacs	
anthropisée	fourrés à goyaviers	
antinopisee	fourrés à faux mimosas	
2/ Broussailles		
	F/ \	/égétation éparse
1/ Sur substrat		
ultramafique		
2/ Sur substrat	plaines d'élevage	
volcano-	prairies	
sédimentaire	prairies	
		G/ Sol nu
1/ Sol nu sur		
substrat	plage	
volcano-	F - 0 -	
sédimentaire		
2/ Sol nu sur		
substrat	exploitations minières	
ultramafique		
	Н	/ Maquis minier
1/ Maquis ligno-		
herbacé		
2/ Maquis dense		
paraforestier		

En résumé, pour chaque point, outre les données de comptages des oiseaux, l'observateur devra consigner un certains nombre de données complémentaires. Pour faciliter la prise de données, une fiche terrain a été élaborée (Image 1)

L'observateur notera ses nom et prénom, la province dans laquelle le carré est situé, le numéro du carré (cf. plan d'échantillonnage), le numéro du point, ainsi que les coordonnées GPS et l'altitude du point.

Ensuite, l'observateur note la date, l'heure, les conditions météo et les données d'habitat selon les modalités décrites plus haut. Il pourra également ajouter des remarques sur des observations particulières faites pendant l'écoute ou sur le milieu (espèces envahissantes,

dérangements, espèces particulières, ...). Enfin, le nombre d'individus contactés pour chaque espèce sera noté dans le tableau et le total pour chaque espèce sera fait à l'issue des 5 minutes d'écoute.

	om de l'obse	ervateur		Prov	vince		N° du	carré		N° du	point
X poin	ţ	Y point		Alti	tude						
Date		Heure		Nu	ages		Plu	ie		Ve	ent
	1-										
Habitat princi	pai:								(co	point cher la cas	se)
Habitat secondaire : point (cocher la case											
remarque sur	le point :								(60	cher la cas	e)
remarque sur	le point :								(co	cher la cas	ne j
	le point :	15-	50m	50-10	00m	>10	0 m			Total	ne j
remarque sur Espèce	0-15 m	15- E V	50m E	50-10 V	00m E	>10 V	0m E	Vol			Somme
	0-15 m							Vol		Total	
	0-15 m							Vol	V	Total	
	0-15 m							Vol	V	Total E	

Image 1 : formulaire de terrain à utiliser dans le cadre du programme STOT

d. Plan d'échantillonnage

Une fois la méthodologie de comptage choisie, la seconde chose très importante à considérer est la manière dont nous allons échantillonner la surface que nous voulons suivre. Il faut donc définir la stratégie d'échantillonnage en prenant en compte les particularités de la zone d'étude mais aussi le fait que nous allons faire appel à des bénévoles. Il nous faut donc déterminer combien de points d'écoute chaque bénévoles devra réaliser ainsi que comment et où ces points seront positionnés.

Définir l'unité d'échantillonnage :

Lorsque l'on veut, comme c'est le cas ici, échantillonner un pays entier, la manière la plus efficace de procéder pour définir les unités d'échantillonnage est de superposer une grille sur la carte nationale et de définir une unité d'échantillonnage à partir de sections de taille égale de cette grille. Par exemple, des rectangles de 2' de latitude et de 5' de longitude ou bien des carrés de 2km sur 2km. C'est cette dernière option que nous avons retenue.

Nous avons choisi la méthodologie des points d'écoute donc il s'agira ensuite de positionner un certain nombre de points au sein de chaque carré. Nous avons donc deux niveaux dans l'échantillonnage :

→ Les carrés de 2km de côté

\rightarrow Les points

Le nombre de points au sein de chaque carré doit être défini en tenant surtout compte de l'investissement que cela peut représenter pour chaque bénévole. En effet, il s'agit de rester simple et de ne pas donner trop de travail à chaque bénévole. Nous avons donc choisi de considérer **10 points par carré**. Cela représente donc 50 minutes de comptage (10X5 minutes) auxquelles il faut ajouter le temps de déplacement entre deux points d'écoute (variable en fonction du terrain). En tout et pour tout, le temps total pour réaliser **10 points d'écoute devrait être de 3 h30 maximum donc d'une matinée.**

Par ailleurs, d'un point de vue statistique, cela permet de limiter les biais résultant de conditions météorologiques différentes ou d'activité de chants variables. Plus le nombre points réalisés dans les mêmes conditions est grand plus les biais seront diminués. 10 points par personne semble donc être un bon compromis.

Représentativité des échantillons :

Il faut veiller à ce que les échantillons qui seront suivis soient représentatifs de l'ensemble de la zone d'étude (ici la Nouvelle-Calédonie). La seule manière de s'assurer de cela est de procéder à ce que l'on appelle un **échantillonnage aléatoire**, c'est-à-dire que les carrés soient attribués à chaque observateur au hasard et que les points au sein de chaque carré le soient également.

La stratification est une extension de l'échantillonnage aléatoire simple, qui peut présenter des avantages dans de nombreuses situations. Cela consiste à diviser la zone d'étude en zones plus petites, appelées strates et de procéder à un échantillonnage aléatoire au sein de chacune d'elles. Une stratification assez commune consiste à définir les strates à partir des différents habitats ou de zones écologiques ou altitudinales homogènes. Dans ce cas, chaque strate n'est pas une unité continue. De plus, la stratification par habitat permet de séparer les estimations pour chaque habitat, ce qui augmente également la précision des estimations totales car cela permet de s'assurer que tous les habitats sont correctement représentés dans l'échantillonnage.

Cependant, entre ce qui est idéal et ce qui est possible de faire dans un contexte particulier tel que celui du terrain en Nouvelle-Calédonie, il y a souvent un gouffre important.

En effet, en Nouvelle-Calédonie, l'attribution aléatoire des carrés semble très difficile à mettre en place en raison de la difficulté d'accès à un grand nombre des zones (relief, manque de voies d'accès, propriétés privées...).

Le choix des carrés par les observateurs peut être une solution à envisager même s'il elle présente de grands risques de biais dans l'échantillonnage. En effet, dans le cas d'études portant sur une seule espèce, les observateurs auront une tendance inévitable à visiter les endroits où ils ont plus de chance de contacter l'espèce en question, ce qui peut aboutir à un biais dans l'estimation des effectifs de la population totale de l'espèce. Cependant, dans les

suivis « multi-espèces » ce biais semble moins marqué puisque plus d'endroits sont potentiellement « bons » pour au moins quelques espèces. En Nouvelle-Calédonie, on sait qu'a priori on va rencontrer plus d'espèce en forêt qu'en maquis minier par exemple et qu'il s'agira d'espèces plus rares ou plus « intéressantes ». Le biais peut donc se traduire également à travers une préférence vers un type d'habitat particulier.

Bref, laisser le choix aux observateurs n'est pas idéal, néanmoins les contraintes pratiques mentionnées plus haut nous obligent à choisir cette option, en tout cas dans un premier temps. Il est quand même, et heureusement, possible de réduire le biais résultant de ce choix de plusieurs façons. Tout d'abord, en encourageant les volontaires à visiter tous les types d'habitats. Mais surtout, en corrigeant et réorientant après coup par une stratification en fonction du biais éventuellement détecté dans les données. Par exemple, à partir de la cartographie de l'occupation du sol en Nouvelle-Calédonie, il est possible de connaître la proportion de chaque grand type d'habitat sur l'ensemble du territoire. On peut donc se fixer pour objectif que notre échantillonnage atteigne ce même pourcentage.

En conclusion, chaque observateur pourra **choisir son carré**. Au sein de chaque carré, il devra positionner **10 points d'écoute**, de façon à ce qu'ils couvrent de manière représentative l'ensemble des principaux habitats présents dans le carré. Donc schématiquement, dans un carré où l'on trouve 30% de forêt humide et 70% de maquis minier, l'observateur devra réaliser 3 points en forêt et 7 points en maquis. Cela permettra d'estimer s'il y a un biais éventuel dans la couverture des différents habitats représentés sur le territoire.

Enfin, il faudra certainement être particulièrement vigilant à ce que les observateurs ne soient pas tentés d'abandonner le suivi de leur carré dans le cas où les oiseaux y seraient en déclin car cela impliquerait un biais important dans le calcul des tendances.

Les différents éléments concernant le protocole que nous venons de décrire ont été synthétisés dans un document à destination des bénévoles qui participeront au programme de suivi (Baby, 2010)

4. GESTION DE LA DONNEE

La question de la centralisation des données, de leur organisation et de leur archivage, est sûrement tout aussi essentielle que la question autour de l'acquisition des données. Il s'agit ici de mettre en place des procédures claires et efficaces qui assurent la disponibilité et l'intégrité des données « à vie », sans engendrer un temps de traitement trop important (synonyme de gaspillage d'argent).

Base de données STOT-NC

Tout d'abord, il faut rappeler que la plus grosse erreur commise par de nombreuses personnes est d'utiliser un tableur (type Microsoft Excel) pour le stockage des données. Ces tableurs sont conçus pour le traitement des données et non pour leur stockage en toute sécurité (Vorisek et al 2008).

La question est donc : quelle base de données allons-nous utiliser dans le cadre du programme STOT-NC ? La SCO utilise pour ses propres études (suivis ZICO notamment) un modèle de base de données construit sous Access.

Une base de données STOT-NC a donc été élaborée sur ce modèle (en y ajoutant quelques adaptations) pour accueillir les données issue des comptages réalisés par les bénévoles. Cette base de données est par ailleurs accompagnée d'un formulaire de saisie relativement facile d'utilisation.

La base de données STOT-NC se décompose donc en quatre tables principales :

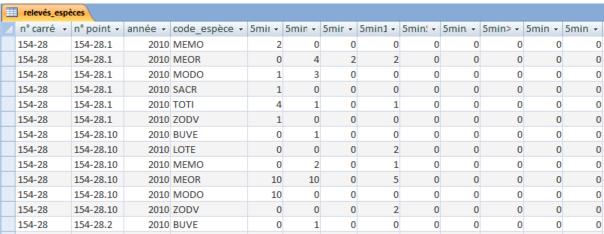
→ Listing carrés



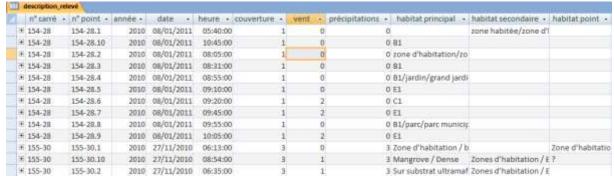
→ Localisation des points

-	ocalisation_points	•					
	n° carré 🔻	n° point →	X IGN72 -	Y IGN72 →	X WGS84 🕝	Y WGS84 🕝	Altitude 🕶 .
+	160-28	160-28.2	660436	7537296			14
+	160-28	160-28.3	660851	7537266			39
+	160-28	160-28.4	660700	7536514			11
+	160-28	160-28.5	660174	7536013			12
+	160-28	160-28.6	660764	7536062			13
+	160-28	160-28.7	661160	7536252			39
+	160-28	160-28.8	661716	7536506			71
+	160-28	160-28.9	6611061	7536712			22
+	161-29	161-29.1			663363	7538944	350
+	161-29	161-29.10			662842	7540207	20

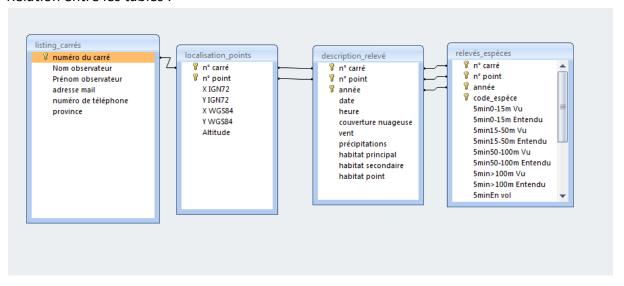
→ Description du relevé annuel (date, heure, conditions météo et habitat) :



→ Résultats du comptage annuel :



Relation entre les tables :



Cependant, cette base de données demande certainement à être améliorée. Et par ailleurs, la participation d'un grand nombre de personnes risque de ne pas être en adéquation avec l'utilisation d'une base de données gérée sous un système à licence payante. D'autres solutions peuvent être envisagées telle que l'utilisation d'une base de données gérée par un serveur web type MySQL®. Le tableau 4 donne quelques éléments de comparaisons entre ces deux principaux systèmes de gestion de base de données.

Tableau 4 : comparaison des deux principaux systèmes de gestion de bases de données (source : Vorisek et al, 2008)

MySQL + PHP	Microsoft Access
Licence libre (logiciel de base de données et	Programme sous licence (il faut payer pour
les mises à jour sont gratuites)	chaque installation et chaque nouvelle
	version)
Logiciel open source (très peu de risque	Logiciel appartenant à une compagnie (ça a
d'être abandonné dans le futur)	l'air sécurisé, mais qui peut dire pour le
	futur ?)
Approprié également pour les grands jeux	non approprié pour les très grands jeux de
de données (par exemple des données	données (million de lignes)

brutes point par point)

Approprié pour un accès à distance et multiutilisateur (base de données en ligne) le développement nécessite des programmeurs connaissant ce système.

Peut être connecté avec MS Access (ou tout autre application facile d'utilisation telle que Open Office) pour gérer les données (par exemple par le coordinateur pour les analyses) Approprié pour de petites bases gérées par une personne sur un PC personnel.

Le développement et l'administration est possible par seulement un utilisateur expérimenté

Le passage à une utilisation d'un système tel que MySQL semble donc absolument nécessaire, notamment pour les avantages qu'il donne pour un accès à distance et multi-utilisateurs. Son utilisation est pour le moment freinée par un manque de connaissances et de compétences internes à la SCO dans le domaine de la programmation et donc de l'utilisation de ce type de système. Des partenariats avec des personnes compétentes issues de structures ou d'organismes tels que la DTSI devront donc certainement être envisagés.

Transfert des données

→ Données de comptages du réseau de bénévoles :

Les réflexions autour de la base de données sont directement en lien avec les questions autour du transfert des données de comptages. A partir de la base de données STOT-NC conçue sous Access, nous avons également créé un formulaire de saisie des données (Image 2). Or, ce formulaire étant sous Access, des utilisateurs ne travaillant pas sous Microsoft Office ne peuvent l'utiliser. De plus, cela implique que la transmission des fichiers qui peuvent être relativement lourds doive se faire par e-mail. Fin 2010, nous avons pu tester le protocole de comptage avec une dizaine de bénévoles. Les données issues de ces comptages ont en majorité été saisies par la coordinatrice du programme. Cela a été possible en raison du faible nombre de participants. Mais cela ne le sera absolument plus lorsque (nous l'espérons) des dizaines de bénévoles participeront aux comptages à travers toute la Nouvelle-Calédonie.

La mise en place d'un formulaire de saisie en ligne nous semble donc de nouveau une option idéale. Néanmoins, en Nouvelle-Calédonie, de nombreuses personnes n'ont pas d'accès à un ordinateur et encore moins à internet. Il sera donc également très important de réfléchir à des solutions alternatives qui permettront à tous de participer au programme sans faire l'objet de ce type de « discriminations ». Cela peut passer par la possibilité pour ces personnes de faire parvenir les données en format papier à la coordinatrice qui les saisira ou bien d'organiser des sessions de saisie (grâce à un ordinateur portable) « à domicile ». Ces

deux options auront pour conséquence d'augmenter le temps de travail de la coordinatrice de façon non négligeable. Une autre option pourra être de proposer à des bénévoles ayant un accès au net de prendre en charge la saisie des données des volontaires n'en bénéficiant pas.

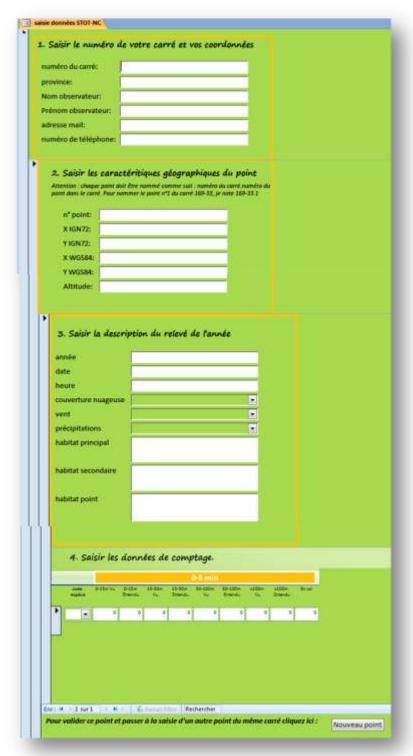


Image 2 : Modèle de formulaire actuellement disponible

En conclusion, toutes ces questions n'ont pu être résolues au terme de la première année de réflexion autour de la mise en place de l'indicateur. Cependant, il faudra qu'elles le soient d'ici octobre 2011, afin d'en informer clairement les personnes qui prendront part aux comptages à partir de cette période. Cette réflexion devra donc constituer un objectif important pour l'année 2011.

Transmission des données par les partenaires :

A minima, il sera demandé aux partenaires de transmettre les données issues de leur propres études sous forme d'un ficher Excel qui devra comporter les champs suivants :

- → Nom du **point**
- \rightarrow Site
- → Coordonnées GPS de chaque point (avec système de géoréférencement)
- → **Altitude** du point
- → **Heure** de réalisation du point
- → **Date** de réalisation du point
- → Description des conditions de **vent**
- → Description des conditions de **pluie**
- → Description de la **couverture nuageuse**
- → Description de **l'habitat principal** autour du point
- → Description de **l'habitat secondaire** autour du point (optionnel)
- → Nom de chaque **espèce** détectée dans autant de colonnes différentes

Cependant, il faudra également réfléchir à l'intégration de ces données à la base de données générale, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Dans tous les cas, il sera demandé aux bénévoles mais aussi aux partenaires pourvoyeurs de données de transmettre leurs données au plus tard le **31 janvier suivant la période de comptage.**

Sauvegarde des données

Les données doivent être archivées de façon à garantir leur disponibilité pour une durée indéterminée dans le futur. Cela sous-entend de réaliser plusieurs copies, localisées à différents endroits et que ces archives soient accompagnées d'un fichier de métadonnées, décrivant exactement la manière dont elles ont été obtenues (Vorisek et al 2008).

Concrètement, les données sont stockées pour le moment sur plusieurs disques durs distincts de la SCO et pourront également être transmises sous formes de CD-rom chaque année à la DAFE. Ce dispositif de sauvegarde pourra cependant être amélioré et formalisé de manière plus précise à travers un document décrivant le protocole de sauvegarde par exemple.

Cette réflexion se fera de toute façon en lien avec la réflexion sur la structuration de la base de données.

5. PRODUCTION DE L'INDICATEUR

a. Organisation des données

Tableau 5 : organisation des données avant traitement

POINT	X POINT	Y POINT	ALT	ОВ	HEURE	DATE	METEO	HABITAT	ESP	ESP	ESP	ESP	ESP	ES
				S					1	2	3	4	5	Р6
MIA02	599962	7611668	670	EB	06:45	27/11	Variabl	Forêt primaire de basse	0	0	0	0	0	0
						/08	е	ou moyenne altitude						
MIA03	599529	7611344	790	EB	07:41	27/11	Bonne	Forêt primaire de basse	0	2	6	1	1	2
						/08		ou moyenne altitude						
MIA04	599895	7611023	762	EB	08:19	27/11	Bonne	Maquis minier	1	0	0	1	0	0
						/08		arborescent						
MIA05	599610	7610475	749	EB	09:09	27/11	Bonne	Prairie	1	0	0	0	0	0
						/08								
MIA06	600060	7610188	684	EB	09:37	27/11	Bonne	Forêt primaire de basse	0	1	7	0	0	0
						/08		ou moyenne altitude						
MIA07	600346	7609739	594	EB	15:00	27/11	Bonne	Forêt primaire de basse	0	0	0	0	0	0
						/08		ou moyenne altitude						
MIA08	600703	7609390	627	EB	15:25	27/11	Bonne	Forêt primaire de basse	2	0	4	0	3	0
						/08		ou moyenne altitude						

Le tableau 5 est un modèle simplifié du type de fichier au format Excel qui est utilisé pour l'analyse des données. Les champs indiqués sont les principaux facteurs qui entrent en jeu dans le traitement statistique mais aussi cartographique des données.

b. Traitement des données : analyses statistiques

Le principe de l'analyse des données de suivi de l'avifaune est de produire, pour chaque espèce ou pour un groupe d'espèces, une estimation de l'indice d'abondance annuel. Comme le nombre réel d'oiseaux est en réalité impossible à connaître, les séries temporelles sont converties en indice d'abondance. L'année de base pour cet indice est de façon usuelle la première année de suivi ou la première année où le suivi devient vraiment opérationnel. L'indice de cette année est donc fixé à 1 (ou 100%). Ensuite, les résultats de chaque année sont rapportés au résultat de la première année. On peut ainsi voir rapidement quel est le pourcentage de changement par rapport à l'année de base. Donc, en théorie, il suffit de faire la somme des nombres d'individus comptés sur chaque site chaque année et de rapporter ce chiffre à celui de l'année de base (tableau 6)

Tableau 6 : calcul théorique de l'indice d'abondance annuel

Site	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Site 1	2	6	7	3	9
Site 2	2	6	8	1	7
Site 3	6	7	8	6	5
Site 4	8	5	5	7	3
Somme	18	24	28	17	24
Indice	1	1,33	1,56	0,94	1,33

Cependant, dans ce genre de jeux de données issus de suivis à large échelle, on observe souvent des données manquantes (Tableau 7). Par exemple, le bénévole chargé du suivi du site 2 a réalisé les comptages sur son carré pendant 3 ans, n'a pu les faire la quatrième année et reprendra le comptage l'année 5. Grâce à l'utilisation de modèles statistiques, il est possible de remplacer les données manquantes sur la base des changements observés, là où les comptages ont été effectués. Notons au passage que cela signifie que lorsqu'une nouvelle année de comptage est ajoutée au jeu de données, les indices des années précédentes sont susceptibles d'être modifiés.

Tableau 7 : la problématique des données manquantes

Site	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Site 1	2	6	7	3	9
Site 2	2	6	8	?	7
Site 3	6	7	8	6	5
Site 4	8	?	?	7	3
Somme	18	19 ?	23 ?	16 ?	24
Indice	1	1,06 ?	1,28 ?	0,89 ?	1,33

On utilise donc des séries temporelles, c'est-à-dire un ensemble de points répétés X fois dans le temps, pour construire des modèles qui permettront de remplacer les données manquantes par des données calculées à partir du modèle en question. L'hypothèse de base étant que les changements observés dans les sites qui sont suivis peuvent s'appliquer aux sites qui n'ont pas été suivis telle ou telle année.

La construction du modèle est donc la question principale. Pour construire ce modèle, plusieurs méthodes peuvent être utilisées mais c'est la méthode utilisant une régression de Poisson qui est la plus appropriée (Ter Braak et al 1994).

Outre le calcul de l'indice, il est important de savoir si les changements observés sont significatifs et de déterminer éventuellement les causes de ces changements. C'est à ce niveau que les co-variables interviennent. Ainsi, grâce à l'intégration de ces variables, il va être possible de déterminer un indice, par type d'habitat par exemple. Mais surtout, les covariables telles que les conditions météo, la date, l'heure ou l'observateur vont pouvoir entrer en ligne de compte dans le modèle. Donc, en plus de l'effet site et année, on va pouvoir intégrer au modèle un effet observateur ou heure par exemple, afin de modéliser et d'estimer les données manquantes.

Des logiciels d'analyses de données de comptages existent. On citera notamment le logiciel TRIM (Trends and Indices for Monitoring Data) qui a spécialement été développé pour l'analyse des données issues de programmes de suivi de l'avifaune (Pannekoek et Van Strien,

2001). Ce logiciel est largement utilisé en métropole et en Europe dans le cadre des programmes de suivis nationaux mais aussi pour l'analyse des données au niveau européen. En Nouvelle-Calédonie, dans un premier temps, nous choisirons de ne pas utiliser un logiciel tel que TRIM qui a été formaté dans un cadre bien précis. Nous utiliserons donc le logiciel statistique R (libre de droit tout comme TRIM) qui permettra plus de souplesse et plus de précisions dans l'exploration et l'analyse des données issues du programme STOT-NC.

c. Mode de représentation de(s) l'indicateur(s)

Comme nous venons de le voir, l'objectif est d'obtenir un indice d'abondance annuel qui est un rapport des résultats de l'année N sur l'année de base du suivi. L'évolution de l'indice est donc ensuite tout simplement représentée par une courbe.

Cet indice peut être calculé espèce par espèce et aboutit à une courbe d'évolution de l'abondance de chaque espèce. C'est le niveau le plus basique de l'indicateur mais il permet d'avoir le détail des espèces en déclin, en augmentation ou stables (Figure 1).



Figure 1 : Evolution de l'indice d'abondance de l'Alouette des champs en France (source : CRBPO/MNHN)

Il est également possible de regrouper toutes les espèces suivies pour obtenir un indicateur général et global de l'évolution des espèces communes terrestres. Ce regroupement consiste en une moyenne géométrique des indices obtenus pour chacune des espèces. Il est possible de pondérer le poids de chaque espèce pour le calcul de l'indice global.

Cependant, il est encore plus intéressant de regrouper les espèces suivies selon différents critères, le plus courant étant la spécificité d'habitat. On regroupe ainsi les espèces selon leur spécificité ou non à un type d'habitat. Ce type de regroupement est important afin de commencer à déterminer les causes éventuelles des changements observés (Figure 2).

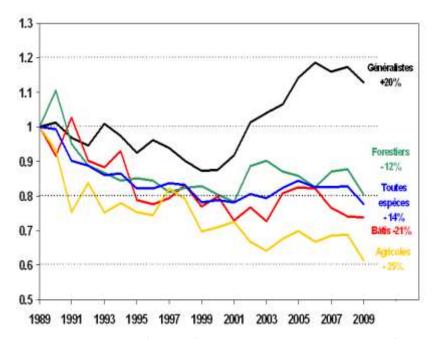
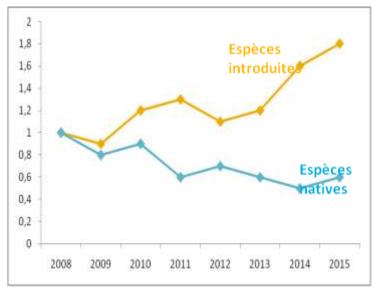


Figure 2 : Evolution de l'indice d'abondance des oiseaux terrestres d'Europe en fonction de la spécificité d'habitat (source : PECBMS)

Il est enfin envisageable de regrouper les espèces selon d'autres critères qui pourront paraître pertinents afin notamment d'analyser les causes des changements observés. En Nouvelle-Calédonie, la problématique liée aux espèces introduites est très importante à prendre en considération (Figure 3). La question étant : quelle est l'évolution des espèces d'oiseaux qui ont été introduites par l'homme par rapport à l'évolution des espèces natives ?

Bien sûr, d'autres types d'indicateurs pourront être produits selon les besoins et les évolutions observées. L'analyse des résultats des suivis passe par une exploration continue des jeux de données afin d'en tirer le maximum d'informations.

Figure 3 : Evolution des espèces introduites par rapport aux espèces natives (courbe fictive)



L'indicateur 2010 a été calculé à partir des données issues de comptages réalisés en 2009 et en 2010. Les principaux résultats sont exposés dans un rapport synthétique (Baby, 2011) disponible en Annexe 5.

6. Perspectives

a. Balance points forts/points faibles

Points forts	Points faibles				
Indicateur qui a fait ses preuves ailleurs	Pérennité dans le temps non assurée à l'heure actuelle				
Basé sur l'abondance d'un pool d'espèces communes donc réponse plus rapide aux changements	Réseau de sites suivis insuffisant				
Favorise l'implication d'un réseau de	Peu de personnes ayant la connaissance				
bénévoles : donc permet aussi la sensibilisation du grand public	pour compter les oiseaux : nécessité de mettre en place des formations				

b. Optimisation

L'optimisation pour la production de l'indicateur passera surtout par sa pérennisation et l'augmentation du nombre de sites suivis. Pour cela, il est indispensable de mettre en place un réseau de bénévoles comme décrit plus haut. Ce sera un objectif majeur pour l'année 2011 et un bilan devra être fait à l'issue de cette année afin d'estimer l'effort que cela représente d'un point de vue financier et humain.

La réflexion sur l'analyse des données doit également être poursuivie, en lien avec l'acquisition des compétences localement. En effet, nous pouvons compter sur le soutien du MNHN mais il reste important que les données soient analysées localement par des personnes ayant une connaissance approfondie du terrain et des espèces suivies. En parallèle à cela, la définition d'une typologie d'habitats claire et compréhensible par tous devra également être améliorée d'ici la fin de l'année 2011.

Par ailleurs, bien que les programmes de suivi tels que le STOT-NC soient prévus pour se poursuivre pour toujours, cela ne signifie pas pour autant qu'ils doivent utiliser la même méthode à vie. En effet, la méthode choisie au départ dans un contexte particulier doit être révisée régulièrement afin de s'assurer qu'elle reste appropriée et que les évolutions dans la technologie ou dans les ressources ne l'ont pas rendu désuète. Cependant, toute adaptation ou modification du protocole doit être faite avec beaucoup de précautions car il n'est pas question de tout changer et de rendre inutilisables les données issues de X années de comptages.

Evolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres	Etat et évolution des composantes de la	Thn°1 – n°2 (N° thématique – n° liste brute)			
	biodiversité				
Etat et évolution des composantes de la biodiversité					

Présentation de l'indicateur

Туре	Etat d'avancement	Fiabilité
Etat	code couleur: vert (indicateur finalisé), orange (méthodologie définie, données partiellement ou totalement indisponibles), rouge (méthodologie incomplète, données partiellement ou totalement indisponibles)	L'indicateur est considéré comme fiable lorsque la méthodologie d'acquisition des données est 1) assurée à long terme, 2) pour l'ensemble des sources de données identifiées; et lorsque 3) les données de qualité permettent de répondre à l'objectif initialement affiché. code couleur: vert (remplit toutes les conditions, orange (remplit 2 conditions sur 3), rouge (ne remplit qu'une ou aucune des conditions)

	L'indicateur est un indice agrégé qui reflète les variations d'abondance d'un							
	ensemble d'espèces présentes de façon courante sur le territoire.							
	L'abondance de ces espèces est mesurée de manière relative chaque année							
Définition	à travers un indice d'abondance. En Nouvelle-Calédonie, on dénombre 104							
Deminition	espèces terrestres nicheuses dont 65 sont considérées comme communes.							
	L'agrégation des espèces en fonction de facteurs spécifiques peut permettre							
	une analyse plus fine des tendances observées et l'indicateur peut donc être							
	décliné en plusieurs indicateurs.							
	Les oiseaux étant souvent au sommet des chaînes trophiques, les variations							
	d'abondance de leurs populations peuvent nous renseigner sur l'évolution							
Phénomène	des espèces et des milieux auxquels ils sont associés, notamment lorsqu'on							
évalué	considère les espèces communes.							
	Les variations d'abondance des oiseaux sont évaluées à partir de suivis							
	annuels utilisant des protocoles standardisés.							
Echelle de	Espèce							
biodiversité								

Acquisition de l'information

Données sources

- Données suivi Goro (Vale-NC)
- Données suivi ZICO (SCO)
- Données suivi ZAC et DSM (Secal)
- Données suivi Mont Panié / La Guen (CI)
- Données réseau de bénévoles STOT-NC (SCO)

Cette liste n'est pas figée. L'objectif est d'augmenter d'année en année le réseau de points suivis afin d'obtenir une image la meilleure possible de l'évolution de l'avifaune. Cette liste correspond donc aux données actuellement disponibles, mais pourra être modifiée, soit parce que tel ou tel suivi n'a plus lieu, soit parce que de nouveaux suivis ont été initiés.

La création d'un réseau de bénévoles est la seule façon d'assurer la réalisation d'un grand nombre de points à long terme ; elle a été initiée en 2010.

Modèle de données

Types et formats des données brutes recueillis avant traitement

POINT	Х	Y POINT	ALT	ОВ	HEURE	DATE	METEO	HABITAT	ESP	ESP	ESP	ESP	ESP	ES
	POINT			S					1	2	3	4	5	P6
MIA02	599962	7611668	670	EB	06:45	27/11 /08	Variabl e	Forêt primaire de basse ou moyenne altitude	0	0	0	0	0	0
MIA03	599529	7611344	790	EB	07:41	27/11 /08	Bonne	Forêt primaire de basse ou moyenne altitude	0	2	6	1	1	2
MIA04	599895	7611023	762	EB	08:19	27/11 /08	Bonne	Maquis minier arborescent	1	0	0	1	0	0
MIA05	599610	7610475	749	EB	09:09	27/11 /08	Bonne	Prairie	1	0	0	0	0	0
MIA06	600060	7610188	684	EB	09:37	27/11 /08	Bonne	Forêt primaire de basse ou moyenne altitude	0	1	7	0	0	0
MIA07	600346	7609739	594	EB	15:00	27/11 /08	Bonne	Forêt primaire de basse ou moyenne altitude	0	0	0	0	0	0
MIA08	600703	7609390	627	EB	15:25	27/11 /08	Bonne	Forêt primaire de basse ou moyenne altitude	2	0	4	0	3	0

Ce tableau est un exemple de fichier utilisé par la SCO pour le traitement des données de suivis. Les fournisseurs potentiels de données, extérieurs à la SCO, seront donc encouragés à nous transmettre les données sous ce format, même si quelques adaptations sont néanmoins possibles sans qu'elles ne fassent appel à une réorganisation des données trop importante.

Localisation de l'information

• Vale-NC:

Vale Nouvelle-Calédonie réalise depuis déjà deux ans un suivi environnemental sur la zone d'emprise du projet de construction de l'usine du Sud. L'avifaune fait partie des compartiments suivis et Vale-NC a donc accepté de fournir ses données pour alimenter l'indicateur.

• La SECAL :

Depuis 2008, la SECAL réalise un suivi environnemental des ZAC Dumbéa-sur-mer et Panda qui sont en cours d'aménagement. Les données issues du suivi de l'avifaune sont intéressantes à prendre en considération car elles concernent une zone urbanisée généralement sous représentée dans les suivis.

 <u>Dayu Biik</u>: cette_association locale œuvrant pour la gestion de la réserve du Mont Panié a mis en place un suivi de l'avifaune sur le site de la Guen, en lien avec un travail de contrôle des espèces envahissantes.

• La SCO

A travers les différents projets qu'elle mène, la SCO réalise des suivis de l'avifaune :

- Projet ZICO terrestres : des suivis de l'avifaune sont réalisés chaque année au sein des deux ZICO terrestres pilotes. Cela représente environ 200 points d'écoute répartis dans une zone peu accessible qu'est la chaîne centrale.
- Réseau de bénévoles : depuis 2010, la création d'un réseau de bénévoles prenant en charge chacun 10 points de suivi a été initiée. Ce réseau est la meilleure manière d'assurer la pérennité des suivis et donc de l'indicateur mais nécessite un effort important, de recrutement, de formation et d'animation.

Aucune de ces bases de données ne sont en libre accès ; des conventions pour leur mise à disposition par les partenaires cités ci-dessus ont été signées.

Modalité d'acquisition de l'information

Méthodologie employée pour obtenir les données brutes

protocole de terrain

La standardisation des protocoles utilisés pour le suivi des oiseaux terrestres en NC est l'élément de base pour assurer la qualité de l'indicateur produit.

Les suivis doivent être réalisés suivant la méthodologie des points d'écoute. Pendant chaque point d'écoute, dont la durée est de 5 minutes, l'observateur doit noter tous les oiseaux qu'il voit et qu'il entend. Il ne s'agit pas de noter uniquement les espèces contactées mais aussi de noter combien d'individus de chaque espèce ont été contactés. Un certain nombre de variables complémentaires devront être notées dans le but d'améliorer les analyses et de prendre en compte un certain nombre de biais existants (données météorologiques, données d'habitat, date,

heure, observateur et bien sûr la localisation de chaque point). Une session de suivi doit avoir lieu chaque année entre Octobre et fin Décembre, ce qui correspond à la période la plus propice pour les comptages de l'avifaune. plan d'échantillonnage L'échantillonnage aléatoire est la seule manière permettant d'obtenir un échantillonnage non biaisé et donc le plus représentatif de la réalité. Cependant pour différentes raisons il est difficile d'atteindre cet objectif. Pour résoudre en partie ce problème, une solution est de s'assurer que le nombre de points d'écoute dans chaque habitat est proportionnel à la part réelle de cet habitat à l'échelle de la NC. Des réajustements pourront être faits au fur et à mesure de l'ajout de nouveaux points à partir de la couche d'occupation du sol produite par la DTSI. regroupement des données issues de différents suivis Il sera demandé aux différents pourvoyeurs de données (partenaires et bénévoles) de faire parvenir leurs données au plus tard le 31 janvier de chaque année, c'est-à-dire 1 mois après la fin de la période propice aux suivis de l'avifaune. Fréquence de mise à annuelle iour Accessibilité <u>Localisation</u>: Est évalué ici l'effort de prospection et donc le temps nécessaire à localiser l'information. L'évaluation se base sur le nombre de sources d'informations valides identifiées. Vert (information localisée auprès d'une à quatre sources), Orange (information localisée auprès de cinq à dix sources), Rouge (information localisée auprès de plus de 10 sources), Noir (Information inexistante ou non localisée). <u>Délais d'acquisition</u>: Les délais d'acquisition sont évalués en fonction de la capacité des détenteurs de l'information à mobiliser l'information. Vert (données en libre accès ou acquisition quasi immédiate), Orange (délais de production de l'information à prendre en considération), Rouge (délais de production de l'information très important), Noir (Aucun échange envisageable auprès des détenteurs de l'information ou donnée inexistante).

Production de l'indicateur

Modèle de	•	Méthode d'organisation
-----------	---	------------------------

construction

Il s'agira d'intégrer les différentes bases de données recueillies chaque année à une base de données globales qui permettra le traitement des données.

Traitement des données

La production de l'indicateur nécessite le calcul d'un indice annuel d'abondance pour chaque espèce. Ce calcul est possible à partir d'une modélisation qui permet de remplacer des données manquantes (comptage non réalisé telle année sur tel point) par des données estimées, à partir de la structuration des données et d'un certain nombre de co-variables. Bien que des programmes spécifiques (TRIM) aient été développés pour ce type d'analyse, nous conseillons d'utiliser dans un premier temps le logiciel libre de droit « R » qui permet une meilleure plasticité.

L'indice proprement dit est ensuite calculé pour chaque espèce en reportant l'indice de chaque année sur la valeur de l'année de référence.

Afin de construire des indicateurs multi-espèces, la moyenne géométrique des indices de chaque espèce à intégrer sera calculée pour chaque année.

Unité

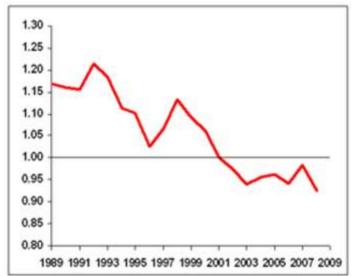
Indices d'abondance des espèces

Type de représentation

L'indicateur peut être représenté de plusieurs manières qui permettront des niveaux d'analyse plus ou moins poussés.

Indices annuels et évolution espèce par espèce :

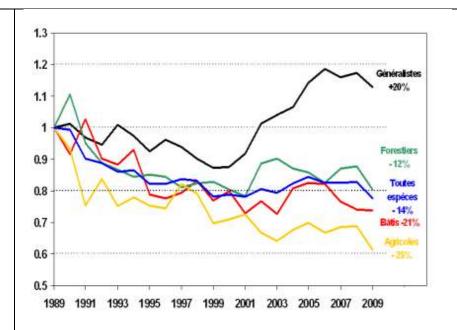
La représentation basique consiste à mettre en évidence l'évolution de chaque espèce d'année en année.



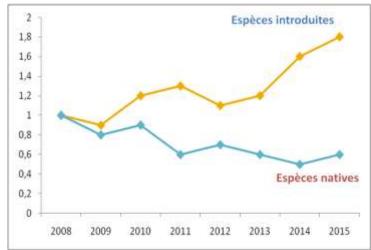
Indices agrégés :

<u>Indicateur toutes espèces</u>: l'agrégation des indices annuels de toutes les espèces communes par une moyenne géométrique permet d'obtenir un indice annuel de l'ensemble de la communauté des oiseaux terrestres communs et peut être représentée ainsi par une courbe unique.

<u>Indicateur par spécificité d'habitat</u> : l'agrégation des espèces peut se faire par spécificité d'habitat. Ainsi on distinguera les espèces spécialistes de tel ou tel habitat des espèces généralistes.



<u>Indicateur par statut de répartition</u> : il est également possible de distinguer l'évolution de l'abondance des espèces endémiques, natives et introduites.



Ces deux derniers indicateurs doivent permettre une analyse plus fine des tendances observées et ainsi donner également une indication des causes probables des changements potentiellement observés.

Effort de production

<u>Organisation des données</u>: On évalue ici l'effort nécessaire à l'organisation des données acquises au préalable de leur traitement. Vert (Les données peuvent être traitées immédiatement après réception sans effort d'organisation au préalable), Orange (Une organisation des données est nécessaire pour faciliter leur traitement ou de rapides vérifications sont à prévoir), Rouge (Un effort important d'organisation des données et de vérifications doit être fourni avant de pouvoir exploiter les données).

<u>Traitement des données</u>: Vert (les données sont directement utilisables sans traitement préalable), Orange (l'indicateur nécessite le traitement d'un jeu de

données unique), Rouge (l'indicateur nécessite le traitement de plusieurs jeux de données).

<u>Interprétation – Utilisation</u>

Une fois les indices annuels calculés et leur évolution représentée, une question reste entière : quel degré de diminution (ou d'augmentation) est acceptable, c'est-à-dire à partir de quel niveau de variation doit on considérer que la situation est alarmante? Une façon de répondre à cette question réside également dans l'analyse Aide à statistique. En effet, outre le calcul de l'indice annuel, le modèle décrit dans la l'interprétation partie « modèle de construction » permet d'estimer si les évolutions observées sont significatives ou non. La prise en compte des co-variables est donc très importante car elle permet de gommer un certains nombre de biais et de déterminer si les variations interannuelles sont le résultat de perturbations anthropiques ou non. Lien évident avec les autres indicateurs qui concernent les oiseaux : Evolution de l'abondance des oiseaux communs marins Evolution de l'abondance des oiseaux protégés (menacés) Mais aussi avec l'indicateur de la surface occupée par les principaux types Lien avec d'occupation naturelle du sol qui sera à croiser avec l'évolution des oiseaux en d'autres fonction de différents types d'habitat. indicateurs Certains indicateurs de pression peuvent permettre d'analyser les éventuelles causes des changements qui seront potentiellement observés : Evolution de l'artificialisation du territoire

Installation de nouvelles espèces

Avantages

Cet indicateur a fait largement ses preuves en France, plus largement en Europe et aux Etats-Unis et connait actuellement un développement important en Afrique par exemple.

Le fait qu'il soit basé sur l'évolution de l'abondance des espèces et non sur l'évolution du nombre d'espèces permet d'obtenir une réponse beaucoup plus rapide aux changements de l'environnement.

Par ailleurs, l'implication d'un réseau de bénévoles peut être considérée comme un objectif à part entière de la mise en œuvre de cet indicateur. Le développement des sciences citoyennes ou participatives est en effet un moyen de plus en plus utilisé à travers le monde pour favoriser l'appropriation par le grand public des questions liées à la biodiversité et à sa

Limites actuelles

La qualité de l'indicateur dépend avant tout du nombre points de suivis et de leur répartition à travers le territoire, c'est-à-dire donc de la représentativité de l'indicateur.

A l'heure actuelle le réseau de points n'assure pas une représentativité optimale et par ailleurs la pérennité des suivis en cours n'est pas assurée au-delà de 4 ou 5 ans. La mise en place du réseau de bénévoles devrait résoudre ces deux problèmes mais elle demande un investissement important, compte tenu du faible nombre d'ornithologues amateurs présents sur le territoire et en mesure de prendre en charge les suivis. En effet, contrairement à d'autres pays où ce système est bien établi, la culture ornithologue est très peu développée en Nouvelle-Calédonie.

protection. En Nouvelle-Calédonie, aucu	une
opération de ce type n'existe à l'heure actuelle	e et
pourtant la sensibilisation de la population re	ste
un enjeu majeur.	

Perspectives

Optimisation	La mise en place du réseau demandera donc un effort important de							
	recrutement puis de formation, en plus du travail d'animation lui-même.							
	La création du réseau de bénévoles est déjà en cours. Cette première année							
	doit permettre de tester le protocole et son application par un petit groupe							
	de bénévoles déjà expérimenté. Un travail de communication pour le							
	recrutement de nouveaux bénévoles débutera dès le début de l'année 2011.							
	La réflexion pour l'amélioration de l'analyse des données doit être poursuivie,							
	notamment en ce qui concerne la spécificité d'habitat. La typologie d'habitat							
	demande notamment à être testée et améliorée.							
Références	BIBBY C. J., BURGESS N. D., HILL D. A., MUSTOE S., 2000. Birds census techniques,							
bibliographiques	2nd edn. London: Academic Press.							

Partie II : Indicateur de l'évolution de l'abondance des oiseaux communs marins

1. CONTEXTE

Dans la définition première des indicateurs proposés pour l'outre-mer par le MEEDDAT, le distinguo oiseaux marins/oiseaux terrestres n'était pas établi. Il était proposé de regrouper toutes les espèces d'oiseaux communs sous un même indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux communs (Annexe 2). Cependant, la pertinence de regrouper ces oiseaux à l'écologie si différente sous un même indicateur est vraiment discutable. En effet, l'objectif d'un indicateur est de mesurer l'évolution d'un pool d'oiseaux communs afin de mesurer indirectement l'évolution de l'état de la biodiversité qui y est associée et que les oiseaux sont censés refléter. Cela sous entend également que les indicateurs doivent nous permettre d'identifier les causes sous-jacentes aux changements observés. Les oiseaux marins et les oiseaux terrestres ne fréquentant par définition pas du tout les mêmes milieux, le regroupement de ces deux groupes pourrait troubler la lisibilité d'un tel indicateur. C'est pour cette principale raison que nous avons proposé de scinder l'indicateur oiseaux communs en deux sous indicateurs: oiseaux communs terrestres et oiseaux communs marins.

Cependant, ce n'est pas l'unique raison. En effet, le travail et plus précisément le suivi des espèces à considérer ne se fait pas du tout de la même façon si on étudie les oiseaux terrestres ou les oiseaux marins, cela empêchant toute réflexion commune à la mise en place d'un suivi et donc d'un indicateur.

Par ailleurs, autant il est possible de trouver une documentation importante sur la construction d'indicateurs de suivi des oiseaux communs terrestres, autant a priori la réflexion sur le même type d'indicateur en milieu marin est beaucoup plus restreinte et neuve.

En métropole par exemple, des inventaires réguliers des oiseaux marins nicheurs sont réalisés depuis de nombreuses années et pourtant la production d'indicateurs n'en est qu'à l'état d'étude en 2010 (Cadiou et al, 2011). En 2008, le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (ICES en anglais) a réuni un groupe d'experts européens pour réfléchir à la construction d'un indicateur écologique basé sur les oiseaux marins à l'échelle de l'Europe. Le préalable de cette réflexion est de considérer que les tendances d'évolution des populations d'oiseaux marins peuvent être utilisées comme un indice de la santé des communautés d'oiseaux marins. Le rapport de synthèse de cet atelier de travail fait un état

assez complet des questions à se poser et des problèmes rencontrés pour la construction d'un tel indicateur (ICES, 2008).

En Nouvelle-Calédonie, depuis le classement du lagon calédonien au patrimoine mondial de l'UNESCO, tous les regards sont tournés vers ce milieu marin, si riche à bien des égards. Dans ce contexte, la construction d'indicateurs de suivis est donc pleinement justifiée et devrait constituer un objectif majeur. Cependant, cette dynamique est neuve et beaucoup de choses sont en train de se mettre en place. Mais du coup il a parfois été difficile d'avoir le recul suffisant pour mener une réflexion complète sur la construction de l'indicateur d'évolution des oiseaux marins.

La réflexion, aujourd'hui, n'est donc pas achevée. Toutes les pistes n'ont pu être explorées en raison de manque de temps, de manque de répondant des personnes sollicitées ou d'un manque de compréhension de la démarche « indicateurs de biodiversité ».

Nous allons donc tenter d'expliquer au mieux quels sont les points forts et les points faibles de cet indicateur, quels sont les obstacles auxquels nous sommes confrontés et surtout quelles sont les questions auxquelles il faudra répondre pour assurer la construction de cet indicateur.

2. **DEFINITION**

L'indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux communs marins est un indice agrégé qui reflète les variations d'abondance d'un ensemble d'espèces marines présentes de façon courante sur le territoire. L'indicateur peut être basé sur une mesure d'abondance des individus reproducteurs ou bien sur des mesures plus fines comme le succès reproducteur ou la productivité en jeunes. La qualité de l'indicateur dépend avant tout de la qualité des données de comptages et de leur précision. Un indicateur se basant sur le succès reproducteur des oiseaux sera plus pertinent qu'un indicateur se basant sur des mesures d'abondances des couples reproducteurs. Cependant, encore une fois il faut composer avec l'investissement nécessaire à la réalisation de tel ou tel type de comptage, sachant que plus on veut quelque chose de précis plus il faut passer du temps sur le terrain.

En Nouvelle-Calédonie, parmi les 25 espèces marines nicheuses, 11 peuvent être considérées comme communes (Tableau 8).

Tableau 8 : liste des espèces marines considérées comme communes

Nom français	Nom latin	Endémisme
Puffin fouquet	Puffinus pacificus chlororhynchus	LR
Fou brun	Sula leucogaster plotus	LR
Fou à pieds rouges	Sula sula rubripes	LR
Noddi noir	Anous minutus	LR
Noddi brun	Anous stolidus pileatus	LR
Mouette argentée	Larus novaehollandiae forsteri	SSE
Sterne bridée	Sterna anaethetus	LR
Sterne huppée	Sterna bergii cristata	LR
Sterne de Dougall	Sterna dougallii bangsi	LR
Sterne fuligineuse	Sterna fuscata serrata	LR
Sterne diamant	Sterna sumatrana	LR

L'agrégation des espèces en fonction de facteurs spécifiques peut permettre une analyse plus fine des tendances observées et l'indicateur peut donc être décliné en plusieurs indicateurs.

Les analyses comparant les évolutions temporelles et spatiales du nombre des oiseaux avec les changements des variables environnementales, comme l'habitat, la présence d'espèces envahissantes sur les colonies ou la fréquentation humaine de celles-ci, peuvent fournir des indications précoces sur les causes sous-jacentes aux changements observés.

3. ACQUISITION DE L'INFORMATION

a. Identification des données existantes

De la même façon que pour les oiseaux terrestres, nous avons dans un premier temps cherché, à partir de la bibliographie, à retracer l'historique des principales études qui ont été menées sur les oiseaux marins en Nouvelle-Calédonie.

Le tableau en Annexe 6 dresse donc le bilan des inventaires réalisés depuis les années 1970, en détaillant quels îlots ont fait l'objet de visites, quelles années et par qui.

La seconde question à se poser est donc : est ce que les données issues de ces études sont intégrables à un indicateur ? Et si oui, dans quelle mesure sont-elles disponibles ?

La réponse à la première de ces deux questions doit être recherchée dans l'analyse du type de données issues de ces différentes études : données de présence/absence, données de comptages de l'abondance des oiseaux, de leur succès reproducteur, etc. En résumé, dans quelle mesure les données sont comparables et intégrables à un indicateur global ? Cette question fondamentale découle directement du type de protocole utilisé qui est lui-même un sujet très complexe qui sera abordé ci-après.

C'est en gros à partir des années 1990 qu'on voit apparaître des études plus précises en termes d'estimation des populations d'oiseaux marins. Avant cela, les ornithologues se contentaient (ce qui est déjà une information importante mais non utilisable dans le cadre de notre travail) de citer les espèces présentes sur tel ou tel îlot et d'en estimer parfois le nombre mais sans utiliser de protocoles précis (Rancurel, 1976, Condamin 1977, Kusser et Suprin 1990...)

Depuis 1993, les inventaires se sont précisés, ce qui a permis la publication de plusieurs articles d'estimation d'abondances et de tendances des oiseaux marins sur certaines parties du lagon et des îles éloignées de Nouvelle-Calédonie (Pandolfi-Benoït et Bretagnolle, 2002; Borsa et al, 2010). Et depuis 2005, la SCO réalise également régulièrement des inventaires sur plusieurs sites marins (Baudat-Franceschi, 2006; Bachy, 2007; Bachy 2008), pour être à présent quasiment la seule structure travaillant à cette tâche colossale.

Cependant, toutes ces études s'inscrivent plutôt dans une démarche d'inventaire que de suivis. Le raisonnement n'est pas tout à fait le même et cela entraîne donc des questionnements sur la comparabilité des données.

Le seul suivi avéré et fonctionnel concerne la colonie de puffins du pacifique de la presqu'île de Pindaï en Province Nord. En effet depuis 2002, la SCO réalise annuellement le comptage de cette colonie. Cela permet d'estimer pour chaque année, l'abondance des couples reproducteurs de la colonie ainsi que leur évolution au cours du temps (Spaggiari et Barré, 2005; Le Bouteiller, à paraître). D'autres suivis de cette espèce ont été lancés plus récemment sur d'autres sites comme à Ouvéa ou sur l'îlot Ténia.

b. La problématique des protocoles de suivi des oiseaux marins

Comme nous l'avons détaillé à propos de l'indicateur oiseaux terrestres, un élément essentiel pour analyser les tendances d'évolution des espèces est de se baser sur des protocoles standardisés. Il existe en effet un certain nombre de biais inévitables lorsque l'on cherche à estimer l'abondance des populations d'oiseaux. L'objectif, dans le cadre d'un suivi, est de limiter au maximum ces biais afin que les données puissent être comparables d'année en année. L'utilisation d'un protocole fixe et clairement déterminé est donc essentielle, si on veut aller dans ce sens. Or, les contraintes imposées par le milieu de vie des oiseaux marins, c'est-à-dire très souvent des îles et îlots plus ou moins éloignés des côtes, rendent la standardisation beaucoup plus compliquée.

La quasi-totalité des oiseaux marins nichent en colonie. C'est cet aspect de leur biologie qui est utilisé pour estimer leurs populations. Le principe est donc à minima de compter le nombre d'oiseaux reproducteurs par colonie et au mieux d'estimer leur succès reproducteur ainsi que d'autres composantes biologiques. Or, les modes de reproduction (ainsi que les périodes de reproduction) varient d'une espèce à l'autre. Cet aspect rend l'approche pour la construction d'un indicateur multi-espèces très différente de l'approche utilisée pour les

oiseaux terrestres. Il ne s'agit pas de proposer un protocole unique qui permettra de suivre un pool d'espèces de façon simultanée mais d'établir des protocoles adaptés à chaque espèce et à chaque contexte géographique. La standardisation est donc beaucoup plus difficile à atteindre.

Pour chaque type d'espèces, différents types de protocoles peuvent donc être utilisés. Nous n'en ferons pas le détail ici (Annexe 7). Les différentes méthodologies sont bien connues et décrites par plusieurs auteurs (Gibbons & al (2002), Bibby & al (2000), Burger et Lawrence (2003) pour les oiseaux marins tropicaux).

Par ailleurs, une autre difficulté est d'établir la proportion d'individus réellement en reproduction sur une colonie. En général, les mesures d'abondances des populations d'oiseaux marins se basent sur un dénombrement des individus reproducteurs. Or, sur une colonie, il existe une part non négligeable d'oiseaux non reproducteurs. Et surtout, il n'est pas toujours aisé de distinguer les uns des autres. On va donc utiliser différentes unités de comptages qui correspondent à différents niveaux de précision dans le dénombrement des individus reproducteurs. On va distinguer les cas de nidification possible (par exemple oiseaux vus en période de nidification dans un milieu favorable), de nidification probable (couples en période de reproduction, parades nuptiales, sites de nids fréquentés, présence de plaques incubatrices...), et de nidification certaine (construction ou aménagement d'un nid ou d'une cavité, découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs, nids fréquentés, nids garnis, juvéniles non volants...). Il est évidemment préférable de se baser sur une unité de comptage la plus précise possible (au minimum nidification probable et si possible certaine).

Enfin, il est important de savoir si le dénombrement est effectué à une période où le nombre de reproducteurs présents sur la colonie est représentatif à l'échelle de la population. En effet, les effectifs des individus reproducteurs au sein d'une colonie varient au cours d'un cycle annuel avec en général un pic de reproduction encadré par des périodes d'augmentation puis de baisse du nombre de reproducteurs présents sur le site. Par ailleurs, les connaissances sur la phénologie des espèces locales (le calendrier de leur reproduction) étant encore incomplètes, la garantie de la représentativité des comptages est limitée. En outre, d'une année sur l'autre, le pic de reproduction est susceptible d'être modifié dans le temps en raison de contraintes d'origines diverses. Le fait de refaire systématiquement le comptage à la même époque (voire même date) chaque année ne garantit pas non plus la comparabilité des résultats d'année en année. La seule solution pour palier à cela est d'effectuer plusieurs visites sur un même site au cours de chaque saison de reproduction afin de déterminer le détail du cycle reproducteur de l'espèce sur le site considéré et de positionner les comptages en fonction. Cela demande en conséquence un investissement très important.

Par manque de temps nous n'avons pu réunir les différents acteurs identifiés plus haut pour mener une réflexion commune sur cet aspect des protocoles. Il nous semble pourtant essentiel aujourd'hui de produire un document de recommandations techniques pour **le suivi** de chaque espèce. Ce document devra décrire précisément pour chaque espèce le protocole utilisé, l'unité de comptage recommandée (nicheurs possibles, probables ou certains) et la période de suivi recommandée à partir des études antérieures.

Ce n'est qu'à partir de ce document que nous pourrons espérer pouvoir construire un indicateur sur des bases robustes.

c. Plan d'échantillonnage

La question du plan d'échantillonnage se pose à deux niveaux :

- parmi l'ensemble des colonies d'oiseaux marins, lesquelles va-t-on suivre : quelles proportions, quelle répartition ?
- au sein de chaque colonie (et pour chaque espèce) quelle proportion d'oiseaux va-ton compter et comment : est-il possible de réaliser un comptage exhaustif ? Et si non, par quelle méthode pourrons-nous estimer la taille de la population sur la colonie ?

En ce qui concerne la première question, le plus simple semble être de « choisir », aléatoirement ou non, un pool de colonies qui soient représentatives de l'ensemble des colonies du territoire. Concrètement, ce qui est souvent fait c'est d'essayer de suivre un maximum de colonies le plus régulièrement possible.

Encore une fois, l'aspect aléatoire recommandé par tous les auteurs est très difficilement réalisable. L'accès à telle ou telle colonie est très variable, et il est peut être plus judicieux de suivre en priorité les grosses colonies qui concentrent un maximum d'espèces.

Comme nous l'avons déjà précisé, jusqu'à présent les études menées s'inscrivent plus dans une démarche d'inventaire que de suivi. Le choix des îlots à suivre devra être fait par les spécialistes sur la base des études antérieures et en cours qui permettront certainement de déterminer un certain nombre de **colonies prioritaires en termes de suivis.**

Pour répondre à la deuxième question, il faut dans un premier temps rappeler que contrairement aux oiseaux terrestres lorsqu'on compte les oiseaux marins sur leurs colonies on a potentiellement accès à tous les oiseaux. En conséquence, dans certains cas, notamment lorsque la colonie d'une espèce est petite, il va être possible de réaliser un comptage exhaustif du nombre de couples reproducteurs. Par exemple, en comptant le nombre d'œufs de sterne sur une plage, on obtient le nombre certain de couples reproducteurs. Cependant, la plupart du temps, lorsque la colonie est importante, on choisit de compter seulement une partie des oiseaux de la colonie. Il s'agit donc de déterminer pour chaque espèce une superficie de référence sur laquelle on effectue les comptages, dont on reporte ensuite les résultats sur la superficie totale de la colonie considérée. Cette superficie totale doit néanmoins être déterminée avec beaucoup de soin et de précision.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour mesurer cette superficie (photo interprétation, relevés GPS haute précision...).

4. GESTION DE LA DONNEE

Pour le moment, la réflexion sur tous les aspects de gestion des données n'a pas été abordée puisqu'aucune donnée n'a été centralisée. De manière générale, les aspects théoriques développés dans la partie oiseaux terrestres s'appliquent à la gestion des données oiseaux marins.

Le format de la base de données sera certainement différent néanmoins. Il devra comprendre les champs suivants :

- → Nom de la colonie
- → Espèce suivie
- → Année
- → Date du comptage (ou période)
- → Type de comptage : exhaustif ou non
- → Superficie comptée
- → Superficie totale de la colonie
- → Unité de comptage utilisée : Np, NP, NC ?
- → Nombre de couples reproducteurs comptabilisés

Ces informations sont le minimum requis pour interpréter et analyser les données. Il est important de connaître et de consigner le nombre de couples comptés et pas uniquement le nombre estimé. En effet, c'est cette donnée (associée aux surfaces comptées et totales) qui correspond à la donnée brute et il est donc indispensable de pouvoir y revenir, si de nouveaux éléments permettant d'améliorer l'estimation apparaissent par la suite.

5. PRODUCTION DE L'INDICATEUR

a. Organisation des données

Le premier objectif est d'obtenir pour chaque colonie et pour chaque espèce une estimation du nombre de couples reproducteurs (possibles, probables ou certains). Soit le comptage de la colonie a été exhaustif et donc aucune extrapolation n'est nécessaire. Soit seulement une partie de la colonie a été dénombrée et il faut donc extrapoler le résultat obtenu sur la superficie échantillonnée sur la superficie totale de la colonie. Si les données sont consignées dans une base de données du type de celle détaillée ci-dessous, ce calcul peut se faire automatiquement à travers une requête pour être intégré à une nouvelle table du type de celle-ci-dessous (Tableau 9).

Cependant, le passage par ce calcul n'est pas obligatoire. Il est possible d'estimer le nombre de couples reproducteurs d'une colonie à travers des modèles plus complexes (Parson et al 2006).

Tableau 9 : format schématique des données avant traitement statistique (en rouge les données manquantes)

	Nombre de couples estimés							
Colonie	Année 1	née 1 Année 2 Année 3 Année 4 Année 5						
C1	8245	7600	7934	8002	8134			
C2	789			987	823			
C3	2234	3045	3679	3900	4000			

b. Traitement des données : analyses statistiques

Ensuite, il s'agit d'estimer le nombre de couples reproducteurs par colonie chaque année et d'en faire la somme pour obtenir un indice annuel. La problématique des données manquantes reste la question principale à résoudre.

C'est exactement le même problème que pour les oiseaux terrestres. Une colonie X de telle espèce va être suivie 2 années de suite puis, après plusieurs années d'interruption, va de nouveau faire l'objet d'un suivi.

Il est donc possible, comme décrit pour les oiseaux terrestres, de remplacer les données manquantes (en rouge dans le tableau 9) par des données calculées à partir de ce qui est observé sur les autres sites, en construisant un modèle utilisant une régression de Poisson. Néanmoins, Parson et al (2006) recommandent l'utilisation d'une approche bayesienne pour décrire les tendances d'évolution de chaque espèce dans chaque colonie. Nous ne détaillerons pas ici cette méthodologie assez complexe.

Par manque de données en notre possession, nous n'avons pu travailler plus amplement à résoudre cette question difficile de l'analyse des données. Les quelques sources citées peuvent nous donner des pistes de travail. Mais une fois qu'un jeu de données de qualité sera réuni, il sera nécessaire d'approfondir cette réflexion avec l'appui de spécialistes des statistiques.

c. Modes de représentation de l'indicateur

Comme pour les espèces terrestres, le niveau de représentation le plus basique est une courbe qui donne l'évolution de l'indice d'abondance de l'espèce au cours du temps, ainsi qu'une courbe d'évolution de l'ensemble des espèces marines communes. Le calcul de l'indice annuel multi-espèces sera fait grâce à la moyenne géométrique des indices de chaque espèce. Cependant, le regroupement des espèces en fonction de caractéristiques écologiques communes permet une meilleure interprétation des tendances observées. Par

exemple, Parson et al (2008) ont établi des regroupements selon les comportements de nourrissage ou de nidification (Figure 4).

Nous avons donc essayé de constituer différents groupes à partir des caractéristiques écologiques des 11 espèces d'oiseaux marins communs en Nouvelle-Calédonie. Pour cela, nous avons cherché, grâce aux informations récoltées dans la bibliographie, à décrire un certains nombre de paramètres écologiques pour chacune de ces espèces. Cependant, précisons que très peu des publications sur lesquelles nous nous sommes basées traitent spécifiquement des comportements des espèces en Nouvelle-Calédonie. La plupart des

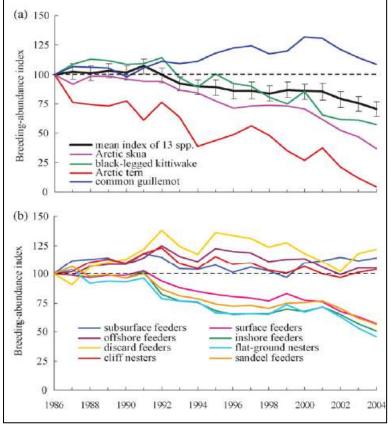


Figure 4 : Courbes représentant l'évolution des populations

d'oiseaux marins en Grande Bretagne (source : Parson et al 2008)

oiseaux marins ayant des aires de répartition assez larges, les données récoltées peuvent aussi bien venir de l'océan Pacifique que de l'océan Indien ou même Atlantique.

Nous avons donc différencié les comportements en saison de reproduction et hors saison de reproduction. Et nous avons essayé de trouver informations concernant rayon de nourrissage (distance parcourue à partir de la colonie pour trouver de la nourriture), le type de nourriture utilisée, la profondeur de pêche, l'association des avec

prédateurs marins (thons, mammifères...), et enfin le

comportement hors saison de reproduction (oiseaux sédentaires, migrateurs ou effectuant simplement une dispersion océanique). Le tableau 10 fait le bilan de ces différentes informations pour les 11 espèces considérées comme communes ainsi que 6 espèces considérées comme peu communes. On peut constater qu'il reste de nombreux blancs et interrogations, ce qui démontre un manque de connaissance de la biologie de ces espèces, d'autant plus en Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, ces informations pourront être utilisées dans un premier temps pour effectuer un certain nombre de regroupements.

Tableau 10 : Synthèses des données biologiques et écologiques concernant 17 espèces marines communes et peu communes

			saison de reproduction					hors saison reproduction	
Nom scientifique	Nom français	Statut	distance	type de nourriture	profondeur de pêche	association prédateurs	sédentaire	dispersion océanique	migration
Pterodroma nigripennis	Pétrel à ailes noires	PC	?	calmars principalement	surface				
Puffinus pacificus chlororhynchus	Puffin fouquet	С	eaux pélagiques proches des colonies	Mullidae Ommastrephidae	surface (plongeur)	oui		x	
Fregata ariel ariel	Frégate ariel	PC		Calmars et poissons volants	surface				
Fregata minor palmerstoni	Frégate du Pacifique	PC	<80km	poissons volants	surface	oui			
Phaethon lepturus dorotheae	Phaéton à bec jaune	PC		Poissons et calmars	surface (plongeon)			Х	
Phaethon rubricauda	Phaéton à brins rouges	PC	jusqu'à 100km	calmars et poissons volants	plongeons profonds				
Sula leucogaster plotus	Fou brun	С		calmars et petits poissons	plongeur nourriture de surface				
Sula sula rubripes	Fou à pieds rouges	С		petits poissons et calmars	plongeur				
Anous minutus	Noddi noir	С	jusqu'à 80 km	poissons (+calmars)	surface		х	x??	
Anous stolidus pileatus	Noddi brun	С		Poissons (+ autres)	surface			modérée (430km max)	
Gygis alba candida	Gygis blanche	PC							
Larus novaehollandiae forsteri	Mouette argentée	С	5 à 6 km en moyenne (jusqu'à 40 km possible)	opportuniste	surface		х		
Sterna anaethetus	Sterne bridée	С	<15km (jusqu'à 50)	poissons (+ autres)	surface (plongeon sans immersion)	oui		adulte 280 km, immature 1600 km	??
Thalasseus bergii	Sterne huppée	С	< 15km (en moyenne 3km)	poissons principalement (+autres)	surface			rayon de 400km	
Sterna dougalli bangsi	Sterne de Dougall	С	< 8km	petits poissons (Ammodytes)	surface	oui		??	
Sterna fuscata serrata	Sterne fuligineuse	С	jusqu'à 100km	calmars (nuit)	surface		pas de cycle annuel		
Onychoprion fuscata	Sterne diamant	С	< 5km	poissons exclusivement	plongée modérée	oui	plus pélagique?	?	

d. Interprétations

Parson et al (2008) concluent à l'intérêt de produire un indicateur mais celui-ci doit être dans un premier temps considéré comme un « indicateur d'état », c'est-à-dire une mesure des changements de la taille des populations d'oiseaux marins qui sont en eux-mêmes un élément important à connaître.

Comme nous l'avons vu précédemment, il est important de produire des indicateurs spécifiques en regroupant par exemple les résultats par région géographique, ce qui permettrait d'identifier des éventuelles variations régionales dans l'évolution des populations. Mais aussi en regroupant des espèces qui partagent des traits écologiques (comportement de nourrissage, de nidification ou de dispersion...), ce qui doit permettre d'identifier des forces motrices dans les changements observés et de définir l'état de santé de l'environnement marin. Cependant, ce type d'indicateur doit être interprété avec beaucoup de précautions, étant données les variations éventuelles entre les tendances d'évolution des espèces constituant le groupe et la complexité des facteurs responsables des évolutions des populations d'oiseaux marins (Parson et al, 2006). Il est donc difficile de parler réellement d'un indicateur de la santé du milieu marin mais les regroupements d'espèces peuvent néanmoins fournir des indicateurs des changements de certains aspects de cet environnement.

Pour illustrer la difficulté de l'interprétation d'un indicateur basé sur les oiseaux marins, nous pouvons prendre l'exemple du puffin du Pacifique (*Puffinus pacificus chlororhynchus*). Cette espèce est certainement la plus commune en Nouvelle-Calédonie donc l'intérêt de l'intégrer à un indicateur oiseaux communs marins est grand. Cependant, c'est une espèce qui effectue une dispersion océanique importante hors saison de reproduction. Nous n'avons que très peu d'informations sur le devenir des puffins nicheurs sur le territoire à cette période : jusqu'où vontils ? Et surtout quelles menaces sont-ils susceptibles de croiser sur leur route? Si on observe un changement dans l'abondance des couples reproducteurs de puffins sur les colonies calédoniennes, il sera très difficile de dire si cela est dû à des menaces rencontrées en Nouvelle-Calédonie ou durant leur dispersion entre deux saisons de reproduction.

Une des solutions pour résoudre ce problème est de baser l'indicateur non pas sur l'évolution de l'abondance des couples reproducteurs mais sur l'évolution de leur succès reproducteur. Cette donnée est beaucoup plus en lien avec les conditions locales du milieu et de plus doit permettre d'observer une réponse plus rapide aux changements de l'environnement. En effet, les oiseaux marins sont des espèces longé-vives. Par conséquent, cela peut prendre plusieurs années pour que les changements affectant leur succès reproducteur aient un effet mesurable sur la population reproductrice. Un indicateur basé sur une mesure de la productivité en jeunes serait donc préférable car cette mesure peut fournir des indices précoces de changements de la population. Cependant, comme nous l'avons déjà précisé, cette mesure demande un investissement de base plus important pour la récolte de la donnée.

6. Perspectives

a. Balance points forts/points faibles

Points forts	Points faibles
Plusieurs inventaires depuis 1993	Accès aux données brutes restreint pour le moment
Dynamique UNESCO	Manque de standardisation des protocoles Pas de vision sur la poursuite des inventaires et des suivis Difficultés dans l'analyse des données non résolues Interprétation délicate

b. Pistes de travail pour assurer la mise en œuvre de l'indicateur à moyen terme

Aujourd'hui, compte tenu des différents éléments détaillés ci-dessus, il n'est pas possible de construire et de calculer l'indicateur oiseaux communs marins. Néanmoins, la présente étude a permis de souligner les principaux obstacles à franchir et nous considérons qu'il est possible de résoudre ces différentes problématiques à court terme (c'est-à-dire dans un délai de 5 ans maximum). Pour cela, il est nécessaire de poursuivre le travail de réflexion en ciblant notamment les points suivants :

- → S'assurer de la mise en place de suivis réguliers de l'abondance des couples reproducteurs sur au moins un certain nombre de colonies identifiées (à partir des différents inventaires) comme prioritaires sur tout le territoire;
- → Réaliser un document de référence pour le suivi des oiseaux marins, décrivant pour chaque espèce les techniques à utiliser ;
- → Poursuivre la réflexion sur l'analyse des données : mais avant cela la priorité est de réunir les données existantes ;
- → Evaluer la possibilité de mettre en place des suivis plus fins (succès reproducteurs) sur un certain nombre de colonies et d'espèces.
- → Evaluer la possibilité d'impliquer des réseaux de bénévoles pour faciliter la mise en œuvre des suivis ainsi que leur pérennité.

Evolution de l'abondance des oiseaux communs marins Etat et évolution des composantes de la biodiversité Etat et évolution des (N° thématique – n° liste brute) Etat et évolution des composantes de la biodiversité

Présentation de l'indicateur

Туре	Etat d'avancement	Fiabilité
Etat	code couleur: vert (indicateur finalisé), orange (méthodologie définie, données partiellement ou totalement indisponibles), rouge (méthodologie incomplète, données partiellement ou totalement indisponibles)	L'indicateur est considéré comme fiable lorsque la méthodologie d'acquisition des données est 1) assurée à long terme, 2) pour l'ensemble des sources de données identifiées; et lorsque 3) les données de qualité permettent de répondre à l'objectif initialement affiché. code couleur: vert (remplit toute les conditions, orange (remplit 2 conditions sur 3), rouge (ne remplit qu'une ou aucune des conditions)

	L'indicateur est un indice agrégé qui reflète les variations d'abondance d'un				
	ensemble d'espèces présentes de façon courante sur le territoire.				
	L'indicateur peut être basé sur une mesure d'abondance des individus				
	reproducteurs ou bien sur des mesures plus fines comme le succès				
Définition	reproducteur ou la productivité en jeunes.				
Définition	En Nouvelle-Calédonie, parmi les 25 espèces marines nicheuses, 11 peuvent				
	être considérées comme communes.				
	L'agrégation des espèces en fonction de facteurs spécifiques peut permettre				
	une analyse plus fine des tendances observées et l'indicateur peut donc être				
	décliné en plusieurs indicateurs.				
	es oiseaux étant souvent au sommet des chaînes trophiques, les variations				
	d'abondance de leurs populations peuvent nous renseigner sur l'évolution				
Phénomène	des espèces et des milieux auxquels ils sont associés, notamment lorsqu'on				
évalué	considère les espèces communes.				
	Les variations d'abondance des oiseaux sont évaluées à partir de suivis				
	annuels utilisant des protocoles standardisés.				
Echelle de	Espèce				
biodiversité					

Acquisition de l'information

Données sources

Les données de suffisamment bonne qualité pour contribuer au renseignement de l'indicateur concernant les oiseaux marins ne sont, à l'heure actuelle, pas disponibles car pas encore compilées dans une base de données.

Modèle de données

Types et formats des données brutes recueillis avant traitement

colonie	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1	Х	Х	Х	Х	pas de suivi
2	Х	pas de suivi	Х	Х	Х
3	pas de suivi	Х	Х	Х	Х
4	Х	Х	Х	Х	Х
5	Х	Х	Х	Х	Х
6	Х	Х	Х	Х	Х
7	Х	Х	Х	pas de suivi	Х
8	pas de suivi	Х	Х	Х	Х
9	Х	Х	Х	Х	Х
10	Х	pas de suivi	pas de suivi	Х	pas de suivi
11	Х	Х	Х	Х	Х
12	Х	Х	Х	pas de suivi	Х

Pour chaque espèce suivie, un certain nombre de colonies seront échantillonnées chaque année. La base de données devra comprendre pour chaque espèce à minima le nombre de couples reproducteurs ou le succès reproducteur (selon l'unité choisie), pour chaque année et chaque colonie de suivi.

Localisation de l'information

• La SCO:

Cette association a réalisé depuis plusieurs années des inventaires sur différentes îles et îlots du territoire et devrait poursuivre dans les années à venir, à travers la mise en place de suivis. A l'heure actuelle, la quasi-totalité du travail régulier réalisé sur les oiseaux marins est menée par cette association.

La DENV/PS

Institution en charge de la gestion des zones classées UNESCO et des réserves marines, elle a commandé ou mené plusieurs inventaires depuis les années 1990.

Modalité d'acquisition de l'information

Méthodologie employée pour obtenir les données brutes

protocole de terrain

La standardisation des protocoles utilisés pour le suivi des oiseaux marins en NC est l'élément de base pour assurer la qualité de l'indicateur produit.

<u>Abondance d'individus reproducteurs</u>: les protocoles de terrain utilisés pour échantillonner les oiseaux marins sont différents selon les espèces considérées. La méthode la plus courante consiste à compter, le long de transects positionnés dans la colonie d'étude, tous les individus reproducteurs, de

manière directe ou indirecte. Pour certaines espèces qui nichent dans les arbres (Noddi noir, Fou), il est recommandé de réaliser un comptage de tous les individus nicheurs à l'intérieur d'un cercle d'un rayon prédéterminé. Par la suite, le nombre d'individus compté est multiplié par la surface totale de la colonie afin d'obtenir une estimation du nombre total d'individus par colonie et par espèce.

Pour certaines espèces présentes en effectifs plus faibles, il est possible de réaliser un comptage exhaustif.

<u>Succès reproducteur ou productivité en jeunes :</u> L'estimation de ces paramètres demande un investissement plus important en temps car cela nécessite plusieurs passages sur chaque colonie, afin de suivre la totalité de la reproduction. Après avoir estimé le nombre d'adultes reproducteurs, un ou plusieurs passages doivent être réalisés pour compter le nombre d'œufs pondus, le nombre d'œufs éclos et au final le nombre de jeunes à l'envol.

• plan d'échantillonnage

L'idéal serait de suivre l'ensemble des colonies d'oiseaux marins sur l'ensemble du territoire et à travers les 3 unités géographiques suivantes : le lagon de la Grande Terre, les iles Loyauté et les sites éloignés.

Le Lagon Sud de la Grande Terre fait l'objet d'un inventaire détaillé depuis 2010, les îlots de la Province Nord ont été inventoriés en 2006 et quelques autres îlots ont fait l'objet d'inventaires plus ou moins ponctuels. Au niveau des sites éloignés, Entrecasteaux est celui qui a fait l'objet d'un suivi le plus régulier ces dernières années. Et au niveau des Loyauté, rien n'a, pour le moment été réalisé.

Actuellement, aucune affirmation sur les suivis prévus dans le futur ne peut être avancée.

Fréquence de mise à jour

L'idéal est d'avoir une fréquence de mise à jour annuelle, afin d'optimiser la réactivité de l'indicateur. Néanmoins, compte tenu des difficultés d'échantillonner un grand nombre de colonies chaque année (sites éloignés, contraintes logistiques importantes, faible nombre d'observateurs potentiels...), il serait plus réaliste de tabler sur une mise à jour tous les 2 ans au mieux.

Accessibilité

<u>Localisation</u>: Est évalué ici l'effort de prospection et donc le temps nécessaire à localiser l'information. L'évaluation se base sur le nombre de sources d'informations valides identifiées. Vert (information localisée auprès d'une à quatre sources), Orange (information localisée auprès de cinq à dix sources), Rouge (information localisée auprès de plus de 10 sources), Noir (information inexistante ou non localisée).

<u>Délais d'acquisition</u>: Les délais d'acquisition sont évalués en fonction de la capacité des détenteurs de l'information à mobiliser l'information. Vert (données en libre accès ou acquisition quasi immédiate), Orange (délais de production de l'information à prendre en considération), Rouge (délais de

production de l'information très important), Noir (aucun échange envisageable auprès des détenteurs de l'information ou donnée inexistante).

Production de l'indicateur

Modèle de	Méthode d'organisation
construction	Il s'agira d'intégrer les différentes bases de données recueillies chaque année à
	une base de données globales qui permettra le traitement des données. Cette
	opération sera d'autant plus facilitée que les différentes bases de données
	seront homogènes.
	Traitement des données
	Réflexion non achevée
Unité	Indice d'abondance des individus reproducteurs de chaque espèce.
	Dans l'idéal, indice du succès reproducteur annuel de chaque espèce.
Type de	W. Co.
représentation	(a) 150 125 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 100 101 10
	L'indicateur est représenté par des courbes qui donnent l'évolution de l'abondance des espèces (ou de leur succès reproducteur) au cours du temps. Ces courbes peuvent représenter l'évolution de chaque espèce prise indépendamment mais aussi être construites à partir de l'agrégation des indices d'abondances de la totalité des espèces ou d'un groupe d'espèces qui sont rassemblées en fonction du partage de caractéristiques écologiques (comportement de nourrissage, de nidification). L'avantage de ce dernier type de représentation est qu'il permet un niveau d'analyse plus fin et propose donc des pistes quant à la recherches des causes à l'origine des changements observés.
Effort de	
<u> </u>	<u>Organisation des données :</u> On évalue ici l'effort nécessaire à l'organisation des
production	Organisation des données : On évalue ici l'effort nécessaire à l'organisation des données acquises au préalable de leur traitement. Vert (Les données peuvent

préalable), Orange (Une organisation des données est nécessaire pour faciliter leur traitement ou de rapides vérifications sont à prévoir), Rouge (Un effort important d'organisation des données et de vérifications doit être fourni avant de pouvoir exploiter les données).

<u>Traitement des données</u>: Vert (les données sont directement utilisables sans traitement préalable), Orange (l'indicateur nécessite le traitement d'un jeu de données unique), Rouge (l'indicateur nécessite le traitement de plusieurs jeux de données).

<u>Interprétation – Utilisation</u>

Une fois les indices annuels calculés et leur évolution représentée, une question reste entière : quel degré de diminution (ou d'augmentation) est acceptable, c'est-à-dire à partir de quel niveau de variation doit on considérer Aide à que la situation est alarmante? l'interprétation Il est possible de répondre à cette question à travers les analyses statistiques mais il est également courant de déterminer un seuil à ne pas franchir ; par exemple 10% de variation sur 5 ans. Ce seuil reste difficile à positionner dans l'état des connaissances actuel et demande donc de poursuivre la réflexion. Lien évident avec les autres indicateurs qui concernent les oiseaux : Evolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres Evolution de l'abondance des oiseaux protégés (menacés) Mais aussi avec d'autres indicateurs d'état qui concernent le milieu marin et qui peuvent donc s'avérer complémentaires : Evolution de l'abondance des tortues marines Lien avec d'autres Evolution de l'abondance des cétacés indicateurs Certains indicateurs de pression peuvent permettre d'analyser les éventuelles causes des changements qui seront potentiellement observés Pression de pêche Impacts du changement climatique (hauteur de mer, température des eaux côtières) Installation de nouvelles espèces

Avantages

Avec le classement du lagon calédonien au patrimoine mondial de l'UNESCO, le milieu marin est au centre de toutes les préoccupations. Nous sommes donc actuellement dans une dynamique de mise en place de nombreux suivis, qui devrait se poursuivre dans le futur. Cela pourra compenser le manque de données actuellement disponibles.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, la majorité du travail réalisé sur les oiseaux marins est l'œuvre

Limites actuelles

Les données de suivis réalisés dans le passé sont parcellaires, d'une qualité pas toujours optimale et surtout assez peu comparables. De plus, les données existantes sont assez difficiles d'accès ou tout simplement pas encore compilées dans une base de données! Cela rend difficile la réflexion autour du traitement des données pour la production de l'indicateur. La finalisation de cet indicateur nécessite donc certainement quelques années de recul et de

d'une seule structure, voire une seule personne, ce qui assure une bonne uniformité des données récoltées; cependant, à long terme, cela ne représente pas forcément un avantage car cela entrave la pérennité des suivis. réflexion supplémentaires; le temps en fait pour que les suivis en chantier actuellement soient mis en place de manière plus effective, que des bases de données soient créées.

<u>Perspectives</u>

Optimisation	La création d'une base de données « oiseaux marins » est l'élément essentiel pour pouvoir poursuivre la réflexion. En parallèle, un document de référence sur les techniques de suivi des oiseaux marins devrait être rédigé et validé par l'ensemble des personnes et institutions susceptibles de réaliser des suivis dans les années à venir. Il est absolument nécessaire également d'encourager
	la poursuite et la réalisation de nouveaux suivis afin de couvrir le plus de colonies possibles, condition indispensable pour assurer la qualité de
	l'indicateur.
Références	Dearborn Donald C., Anders Angela D., Flint Elizabeth N., 2001. Trends in
bibliographiques	reproductive success of Hawaiian seabirds: is guild membership a good
	criterion for choosing indicator species? - Biological Conservation 101.
	ICES. 2008. Report of the Workshop on Seabird Ecological Quality Indicator,
	8-9 March 2008, Lisbon, Portugal. ICES CM 2008/LRC: 06. 60 pp.
	Parsons, M., Mitchell, I., Butler, A., Ratcliffe, N., Frederiksen, M., Foster, S., and Reid, J. B. 2008. Seabirds as indicators of the marine environment. – ICES Journal of Marine Science, 65: 1520–1526.

Partie III : Indicateur de l'évolution de l'abondance des oiseaux menacés

1. CONTEXTE

La Nouvelle-Calédonie fait partie des « hot spot » de biodiversité (Myers et al, 2000). Cela signifie à la fois qu'elle renferme une grande richesse biologique mais aussi que celle-ci est particulièrement menacée. Cela est également le cas pour les oiseaux. La Nouvelle-Calédonie possède en effet 24 espèces endémiques auxquelles on peut ajouter 37 sous-espèces endémiques. Mais on dénombre surtout 18 espèces qui sont inscrites sur la liste rouge de l'UICN en tant qu'espèces menacées (VU, EN et CR) ou quasiment menacées (NT) (Tableau 11).

Tableau 11 : liste des espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN (source UICN, 2010)

Pseudobulweria rostrata	Pétrel de Tahiti	MaNi	GT/NC	SSE	NT	PC
trouessarti	retier de Taillu	iviaivi	GI/NC	33L	INI	PC
Pterodroma leucoptera	Pétrel calédonien	MaNi	GT/NC	SSE	VU	PC
caledonica						
Nesofregetta fuliginosa	Océanite à gorge blanche	MaNi?	GT/NC	LR	VU	R
Botaurus poiciloptilus	Butor d'Australie	TeNi	GT	LR	EN	Ε
Accipiter haplochrous	Autour à ventre blanc	TeNi	GT	EEnd	NT	С
Gallirallus lafresnayanus	Râle de Lafresnaye	TeNi	GT	EEnd	CR	Е
Rhynochetos jubatus	Cagou	TeNi	GT	FEnd	EN	R
Esacus magnirostris	Oedicnème des récifs	TeNi	GT	LR	NT	R
Sterna nereis exsul	Sterne néréis	MaNi	NC	SSE	VU	PC
Drepanoptila holosericea	Ptilope vlouvlou	TeNi	GT	GEnd	NT	С
Ducula goliath	Carpophage géant	TeNi	GT	EEnd	NT	С
Charmosyna diadema	Lori à diadème	TeNi	GT	EEnd	CR	Е
Cyanoramphus saisseti	Perruche calédonienne	TeNi	GT	EEnd	VU	PC
Eunymphicus cornutus	Perruche cornue	TeNi	GT	EE/GE	VU	PC
Eunymphicus uvaeensis	Perruche d'Ouvéa	TeNi	Ouv	EE/GE	EN	PC
Aegotheles savesi	Egothèle calédonien	TeNi	GT	EEnd	CR	Е
Gymnomyza aubryana	Méliphage toulou	TeNi	GT	EEnd	CR	R
Coracina analis	Echenilleur de montagne	TeNi	GT	EEnd	NT	PC

Il faut également rappeler qu'en Nouvelle-Calédonie tous les oiseaux sont protégés par les codes de l'environnement des Provinces Nord et Sud. C'est d'ailleurs ce qui nous a amené à renommer

l'indicateur initialement appelé « évolution de l'abondance des oiseaux protégés » : « évolution de l'abondance des oiseaux menacés ».

Les espèces menacées, qui plus est lorsqu'elles sont endémiques, concentrent des enjeux de conservation importants. Elles ont donc une valeur emblématique et même parfois patrimoniale non négligeable. En théorie, ces espèces devraient être au centre de l'attention et, compte tenu des enjeux, faire l'objet à minima de suivis et logiquement de mesures de conservation. Nous verrons plus tard que ce n'est pas forcément le cas.

2. **DEFINITION**

L'indicateur d'évolution de l'abondance des oiseaux protégés doit permettre de suivre l'évolution des effectifs des espèces rares et menacées. Parmi les 18 espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN, nous proposons de retenir 12 espèces sur lesquelles l'indicateur devra se baser. En effet, plusieurs espèces présentées dans le tableau 11 sont trop rares (parfois supposées éteintes) pour que l'on puisse espérer suivre l'évolution de leurs populations sur le territoire calédonien. Il s'agit du râle de Lafresnaye, du Lori à diadème, de l'Egothèle calédonien (trois espèces terrestres nicheuses endémiques supposées éteintes à l'heure actuelle), de l'Océanite à gorge blanche, du butor d'Australie et de l'œdicnème des récifs (trois espèces à large répartition mais très rares en Nouvelle-Calédonie).

Les variations d'abondance de ces 12 espèces d'oiseaux doivent donc être évaluées à partir de suivis réalisés le plus régulièrement possible et utilisant des protocoles spécifiques et adaptés à chaque espèce. L'indicateur pourra donc être représenté sous la forme d'une courbe détaillant l'évolution de l'indice d'abondance de chaque espèce, ce qui permettra a minima d'avoir une idée de l'évolution du statut des ces espèces. Mais un indicateur composite pourra aussi être construit afin de mettre en évidence le pourcentage de ces espèces qui est en augmentation, en diminution ou stable.

3. ACQUISITION DE L'INFORMATION

a. Identification des suivis en cours

Parlons tout d'abord des espèces marines. Il s'agit du pétrel de Gould, du pétrel de Tahiti et de la sterne néréis. Les deux espèces de pétrels nichent principalement dans la chaîne (également sur certains îlots pour le pétrel de Tahiti). Cela rend les prospections sur les colonies particulièrement compliquées et demande des moyens financiers et humains conséquents. Un suivi a été initié sur une colonie de pétrel de Gould par Vincent Bretagnolle, chercheur au CNRS de Chizée, il y a maintenant une dizaine d'années (Bretagnolle, 2001). Aucun suivi régulier n'est mené sur des colonies de pétrel de Tahiti, même si les individus nichant sur les îlots sont comptabilisés autant que possible lors des divers inventaires réalisés dans le lagon.

Enfin, concernant la **sterne néréis**, plusieurs petites colonies ont été identifiées, notamment dans le lagon nord et le suivi de cette espèce constitue un objectif majeur de la SCO. Néanmoins, à l'heure actuelle, aucun réel suivi n'a été initié.

Certaines espèces terrestres peuvent être comptabilisées à travers des suivis qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés. Par exemple, le programme STOT-NC ou les suivis réalisés dans les ZICO peuvent permettre de contacter certaines espèces comme l'autour à ventre blanc, le pigeon vert, le notou, la perruche à front rouge, la perruche de la chaîne et l'échenilleur de montagne. Cependant, ces espèces étant exclusivement forestières et par définition rares, bien souvent ce type de suivi multi-espèces ne suffira pas pour engendrer un jeu de données suffisamment important pour produire une analyse fiable des tendances d'évolution de ces espèces. A la limite, pour le notou et le pigeon vert, ce simple suivi pourrait suffire (mais c'est à vérifier) mais pour les autres espèces qui sont plus rares, un effort d'échantillonnage complémentaire devrait être réalisé.

Le **méliphage toulou** (ou méliphage noir) est listé en danger critique d'extinction (CR) par l'UICN. C'est certainement l'espèce terrestre la plus rare du territoire et sur laquelle les enjeux de conservation sont donc très forts. Cependant, c'est une espèce très discrète et cela ne facilite pas la mise en œuvre de suivis. La fin de l'année 2010 a cependant vu la réalisation d'une étude du statut et de la distribution de l'espèce et un plan d'actions est en cours de rédaction. On peut donc espérer que dans les prochaines années des actions soient initiées pour la protection de cette espèce, y compris un suivi adapté à ses particularités. Mais un tel suivi demandera des moyens humains et financiers très importants.

Le **cagou** et la **perruche d'Ouvéa** sont les deux seules espèces qui font actuellement l'objet d'un plan d'actions (Rouys et al, 2008 et Verfaille, 2003). La réalisation d'un tel document est un élément essentiel et qui favorise souvent la mise en œuvre de suivi spécifique. En ce qui concerne la perruche d'Ouvéa, un suivi a été mis en place depuis plusieurs années et a même déjà fait l'objet de publications scientifiques (Barré et al, 2010). Néanmoins, la poursuite de ces suivis n'est à l'heure actuelle pas assurée de façon régulière et surtout pérenne.

Au début des années 1990, un recensement des cagous a été mené par Gaving Hunt (Hunt, 1992). Mais depuis, seules des études localisées au parc de la Rivière Bleue ont été poursuivies (Létocart et al, 1999). Le cagou, espèce emblématique de la Nouvelle-Calédonie, fait donc l'objet d'un plan d'actions depuis seulement fin 2008. Les deux premières années de mise en œuvre de ce plan ont été principalement dédiées à la réflexion autour d'une méthodologie de suivi des populations de cagous. Cette méthodologie n'est à l'heure actuelle pas finalisée. Cependant, des suivis ont déjà été lancés un peu partout sur le territoire et nous sommes donc dans une dynamique plus que positive concernant cette espèce.

Pour conclure, on peut constater que seulement 2 espèces font l'objet d'une réelle attention, même si les suivis ne sont pas tout à fait opérationnels. Il s'agit de la **perruche d'Ouvéa** et du **cagou.** Concernant les autres espèces, on observe deux cas de figures :

- → Des espèces suivies mais à travers un protocole qui ne leur est pas spécifiquement adapté, ce qui ne favorise pas la récolte de données de qualité
- → Des espèces qui ne font l'objet d'aucun suivi, spécifique ou non.

b. Protocoles

Nous ne détaillerons pas ici avec précision les protocoles à utiliser pour chacune des 12 espèces retenues pour la construction de cet indicateur. Nous avons déjà souligné que la problématique principale est de mettre en place un protocole approprié aux particularités biologiques de chaque espèce et qui tienne compte de la rareté de ces espèces. Ci-dessous, quelques pistes de réflexions sur les protocoles qui semblent les plus appropriés.

Pour le **notou** et le **pigeon vert**, la méthodologie des points d'écoute, utilisée dans le cadre du programme STOT-NC est certainement la meilleure. Cependant, pour ces espèces par définition plus rares, une durée d'écoute de 10 minutes serait préconisée. C'est d'ailleurs la durée utilisée pour les suivis dans les ZICO. Le problème serait donc de multiplier les zones de suivis en forêt pour ces espèces, ce qu'on ne peut pas faire à travers le STOT car cela entrainerait un biais dans l'échantillonnage.

L'utilisation de la méthode des transects linéaires est préconisée pour les 3 espèces de perruches. Cette méthode favorise en effet un nombre de contacts plus important que la méthodologie des points d'écoute. Le nombre d'individus est donc comptabilisé le long de transects dont la distance est fixée. Il est également possible de mesurer la distance entre le transect et la position des individus contactés, ce qui permet des analyses plus fines de densité. Cette méthode, appelée « échantillonnage grâce à la distance » (distance sampling), est utilisée pour le suivi de la perruche d'Ouvéa, ainsi que pour plusieurs suivis sur les perruches à front rouge et perruches de la chaîne qui ont été réalisés ponctuellement au parc provincial de la Rivière Bleue par le groupement de recherche CORE.NC. Cependant, concernant ces deux dernières espèces, il est très difficile d'appliquer la méthode du distance sampling de façon systématique sur d'autres sites. En effet, la mesure des distances dans des forêts au beau milieu de la chaîne centrale n'est pas du tout évidente. Néanmoins, des suivis par transects (sans mesure de distance) seraient donc l'idéal pour ces deux espèces dans le cadre de suivi à large échelle. Il en est de même pour l'autour à ventre blanc et l'échenilleur de montagne.

Pour la **Sterne néréis**, le comptage exhaustif du nombre d'individus reproducteurs sur les colonies est la méthode la plus simple. Mais afin d'améliorer la qualité des données, un suivi plus fin par **baguage** et surtout **analyse du succès reproducteur** serait absolument nécessaire (et est en cours de mise en œuvre).

La méthode utilisée couramment pour suivre le nombre de couples reproducteurs de pétrels est un comptage du nombre de terriers occupés sur plusieurs colonies d'étude. Pour déterminer le taux

d'occupation des terriers, il est recommandé d'utiliser un burrowscope, c'est-à-dire une petite caméra fixée sur un flexible qu'on introduit dans le terrier pour vérifier la présence d'œufs ou de poussins. Comme pour la sterne néréis, il serait cependant préférable de suivre l'évolution du succès reproducteur plutôt que l'abondance en reproducteurs. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué à propos de l'indicateur oiseaux communs marins, la mesure du succès reproducteur permet d'observer une réponse plus rapide aux changements éventuels de l'environnement. Elle demande néanmoins un investissement plus important car plusieurs passages sur chaque colonie d'étude sont nécessaires. On peut cependant estimer que concernant des espèces sur lesquelles les enjeux sont aussi importants que les pétrels de Gould et de Tahiti ou que la sterne néréis, cet investissement a tout son sens.

Le **méliphage noir** quant à lui, doit être suivi de manière très spécifique compte tenu de sa rareté et de sa discrétion. Un protocole a été établi dans le cadre de la réalisation de l'étude du statut de la distribution de l'espèce qui a été menée fin 2010 (Angin et Chartendrault, 2010) et devra donc servir de base pour les suivis futurs.

Enfin, la méthode développée actuellement pour le suivi des populations de **cagous**, est basée sur l'enregistrement automatique des chants par des enregistreurs nommés Song Meter. Depuis le début du PASC en 2009, les Song Meter ont été testés, puis utilisés dans le cadre de premières tentatives de suivis en 2010. Cette année de test semble concluante puisque les premiers résultats suggèrent qu'il sera très probablement possible d'utiliser ces outils pour suivre l'évolution des populations de cagous. Des analyses ont en effet mis en évidence que la longueur totale du chant des cagous est corrélée au nombre d'individus, selon une régression logarithmique. Il sera ainsi très probablement possible d'utiliser un modèle simple pour calculer le nombre de cagous à partir de la longueur de leur chant (Rouys, 2011).

Les Song Meter sont positionnés sur un point fixe et laissés sur place pendant plusieurs nuits de suite. L'enregistrement se déclenche une heure avant le lever du soleil et se poursuit pendant 2h. Ensuite, les enregistrements sont analysés et le nombre de cagous ainsi que la durée des chants sont consignés.

c. Plan d'échantillonnage

Nous ne détaillerons pas non plus les questions relatives au plan d'échantillonnage puisqu'elles sont à résoudre au cas par cas et en fonction de nombreux paramètres liés aux contraintes techniques et financières pour réaliser tel ou tel suivi. Compte tenu de l'état d'avancement dans la mise en place du suivi des espèces considérées, il est bien trop tôt pour tenter de répondre à cette question complexe.

Néanmoins, tous les points développés dans la partie I, dédiée à l'indicateur oiseaux communs terrestres, sont valables ici aussi. Il s'agit de se poser les bonnes questions et trouver un compromis entre l'idéal en termes de fiabilité des données et ce qui est faisable.

La question de la fréquence du suivi peut être aussi délicate. En effet, pour beaucoup de ces espèces, les contraintes techniques demandent un investissement important, qui ne pourra pas être réitéré trop souvent. Il s'agit là aussi de tenter de trouver un juste milieu et de réfléchir à la question pour chacune des espèces.

Cela implique cependant qu'il sera difficile de remettre à jour l'indicateur chaque année. Une mise à jour complète pourrait au mieux être faite **tous les 4 ans**.

4. GESTION DE LA DONNEE

Il sera primordial d'encourager la création d'une base de données spécifique à chaque espèce. La réflexion est déjà en cours en ce qui concerne le suivi des cagous. Mais de manière générale, rien n'est encore formalisé, sans grande surprise puisque les suivis eux-mêmes ne sont pas initiés.

5. PRODUCTION DE L'INDICATEUR

a. Organisation des données

Si pour une espèce, des données de suivi proviennent de différentes sources, il s'agira de regrouper ces données en un seul fichier compatible et homogène.

Dans le cas où les données de suivi d'une espèce proviennent d'une seule source, aucune organisation des données ne sera a priori nécessaire.

b. Traitement statistiques et analyses

Un traitement statistique adapté à chaque espèce devra être réalisé en fonction du protocole et du plan d'échantillonnage choisis. L'objectif étant toujours d'obtenir **un indice annuel d'abondance** pour chacune des espèces.

Pour construire l'indicateur lui-même, on pourra ensuite calculer, sur le pool d'espèces, la variation moyenne d'abondance (en tenant compte du signe de la variation : positif ou négatif) ou les proportions d'espèces en augmentation/diminution/stables entre deux années.

c. Modes de représentation

Un indice annuel d'abondance ayant été calculé pour les 12 espèces considérées, une courbe décrivant l'évolution de cet indice pourra être construite pour chacune des espèces (Figure 1). Les 12 courbes obtenues ne constitueront pas en elles-mêmes l'indicateur mais donneront une vision claire du statut de chaque espèce. Cela est de plus un élément essentiel pour la mise à jour de la liste rouge de l'UICN.

Cependant, le but des indicateurs de biodiversité est de fournir une image fiable et synthétique d'un aspect de la biodiversité, ici, les espèces menacées. L'évolution générale de ces espèces pourra donc être retranscrite à travers un diagramme qui mettrait en évidence le pourcentage des espèces en augmentation, en diminution ou stables (Figure 5).

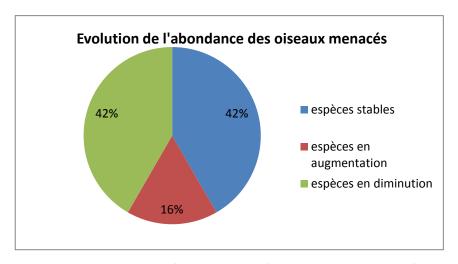


Figure 5 : exemple de représentation pour l'indicateur oiseaux menacés

6. Perspectives

a. Balance points forts/points faibles

Points forts Points faibles

Espèces emblématiques et à enjeux, donc a priori prioritaires

Espèces rares donc plus difficiles à suivre (moyens matériels et humains nécessaires importants)

Peu de suivis effectifs

Interprétation de l'indicateur délicate : estce un indicateur d'état ou de réponse ?

b. Conclusion

Les espèces qui sont considérées comme menacées sont par définition rares, ce qui complique énormément le suivi de leurs populations. De plus, même si ces espèces (comme l'ensemble des espèces d'oiseaux en Nouvelle-Calédonie) font l'objet de mesures réglementaires de protection, cela ne signifie pas qu'elles font l'objet de mesures de conservation. Bien souvent, il faut attendre la rédaction puis la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la sauvegarde de l'espèce pour qu'un réel suivi (reposant sur des bases scientifiques solides) soit mis en place à grande échelle. Or, pour le moment, seules 2 des 12 espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN ont leur plan d'action : la perruche d'Ouvéa et le cagou. Un plan d'actions pour la sauvegarde du méliphage noir est également en cours de rédaction. Cependant, même une fois le plan d'actions adopté, cela ne garantit pas un suivi régulier et poursuivi dans le temps.

Bref, même si en toute logique ce sont ces espèces menacées qui devraient concentrer toutes les attentions, dans les faits ce n'est pas si évident et tout simplement les moyens manquent aujourd'hui pour fournir les efforts que ces espèces méritent. Ce n'est pas un constat nouveau mais

ça ne coûte rien d'insister un peu... Il est donc important dans un premier temps de continuer à encourager et à soutenir la réalisation d'inventaires et de suivis sur ces espèces. Nous n'avons pas développé en détail les protocoles ou tout ce qui concerne l'analyse des données car cela doit être réfléchi de façon très spécifique et il est certainement trop tôt pour cela.

Le suivi régulier de ces espèces permettra avant toute chose de connaître l'évolution de leur statut de manière la plus fiable possible. La construction d'un indicateur à partir de ces données nous semble pour le moment vraiment secondaire. Cet indicateur reposant en effet sur un faible groupe d'espèces rares et menacées, son évolution sera en réalité plus une mesure de l'efficacité des réponses apportées pour protéger ces espèces qu'une mesure de l'état de santé général de la biodiversité. Pour toutes ces raisons, le renseignement de cet indicateur n'est pas envisageable à court terme.

Evolution de l'abondance des oiseaux protégés	Etat et évolution des composantes de la biodiversité	Thn°1 – n°3 (N° thématique – n° liste brute)
Etat et évolution des composantes de la biodiversité		

Présentation de l'indicateur

Туре	Etat d'avancement	Fiabilité
Etat	code couleur: vert (indicateur finalisé), orange (méthodologie définie, données partiellement ou totalement indisponibles), rouge (méthodologie incomplète, données partiellement ou totalement indisponibles)	L'indicateur est considéré comme fiable lorsque la méthodologie d'acquisition des données est 1) assurée à long terme, 2) pour l'ensemble des sources de données identifiées; et lorsque 3) les données de qualité permettent de répondre à l'objectif initialement affiché. code couleur: vert (remplit toute les conditions, orange (remplit 2 conditions sur 3), rouge (ne remplit qu'une ou aucune des conditions)

Echelle de	et adaptés à chaque espèce. Espèce		
	réalisés le plus régulièrement possible et utilisant des protocoles spécifiques		
évalué	Les variations d'abondance des oiseaux sont évaluées à partir de suivis		
Phénomène	remarquables et patrimoniaux.		
	Cet indicateur permet donc de suivre l'évolution d'éléments de biodiversité		
	Les oiseaux les plus menacés ont une valeur emblématique très importante.		
	l'abondance des oiseaux menacés ».		
	dont l'appellation devrait par conséquent devenir : « évolution de		
	EN et CR de l'UICN) et sur lesquelles nous proposons de baser cet indicateur		
	qui sont considérées comme menacées ou quasi menacées (statut NT, VU,		
Définition	UICN est le plus critique. On peut ainsi retenir 12 espèces d'oiseaux nicheurs		
	pertinent de baser cet indicateur uniquement sur les espèces dont le statut		
	d'oiseaux sont protégés par les codes de l'environnement. Il serait donc plus		
	espèces rares et menacées. En Nouvelle-Calédonie, la majorité des espèces		
	Cet indicateur doit permettre de suivre l'évolution des effectifs de certaines		

Acquisition de l'information

Données sources

- Données suivis avifaune ZICO terrestres: (notou, pigeon vert, échenilleur de montagne, autour à ventre blanc, perruche à front rouge, perruche de la chaîne)
- Données PASC : suivi des populations de cagous
- Données Etude méliphage noir (SCO)
- Données perruche d'Ouvéa (SCO, ASPO, PIL)
- Données sterne néréis (SCO)

Modèle de données

Types et formats des données brutes recueillis avant traitement Le format des données varie en fonction des espèces considérées et surtout des protocoles de suivis utilisés.

ASPO (Association de Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa)

Depuis 1993, cette association, en collaboration avec la SCO et la Province des iles Loyauté, réalise un suivi régulier de la population de Perruches d'Ouvéa.

Localisation de l'information

A travers ses différents projets, la SCO réalise le suivi de plusieurs espèces, soit associé au suivi d'autres espèces, soit en réalisant des suivis ou inventaires spécifiques sur des espèces nécessitant une attention et un protocole particuliers (sterne néréis, méliphage noir)

PASC (Plan d'Actions pour la Sauvegarde du Cagou)

Ce plan d'actions a pour objectif majeur la mise en place d'un suivi des populations de cagous a minima sur un certain nombre de zones refuges. La mise en œuvre de ce suivi est toute récente et encore en phase d'expérimentation.

Méthodologie employée pour obtenir les données brutes

protocole de terrain

Les protocoles de terrain varient en fonction des espèces.

d'acquisition de

Modalité

l'information

Certaines espèces peuvent être suivies à travers un suivi par points d'écoute (notou, pigeon vert, échenilleur de montagne, autour à ventre blanc et dans une moindre mesure la perruche à front rouge et la perruche de la chaîne). L'utilisation de la méthode des transects linéaires est souvent utilisée, notamment pour les 3 espèces de perruches car cette méthode favorise un nombre de contacts plus important que la méthodologie des points d'écoute. Pour la sterne néréis, le comptage exhaustif du nombre d'individus reproducteurs sur les colonies est la méthode la plus simple, mais le suivi de cette espèce nécessiterait un suivi plus fin par baguage et analyse du succès reproducteur.

Les deux espèces de pétrels ne font l'objet d'aucun suivi à l'heure actuelle mais l'estimation du nombre d'individus reproducteurs à partir du comptage des terriers occupés sur plusieurs colonies d'étude, associée à du baguage serait l'idéal.

Le méliphage noir, quant à lui, doit être suivi de manière très spécifique en réalisant des points d'écoute et en utilisant la repasse. Un inventaire pour estimer le statut et la répartition de l'espèce est actuellement en cours. C'est le premier du genre et les premiers résultats sont connus depuis fin décembre 2010.

Pour le suivi des populations de cagous, une méthodologie basée sur l'enregistrement automatique des chants est en cours d'expérimentation et est très prometteuse.

Pour les espèces les plus simples à suivre, le suivi peut se faire annuellement. Par contre, il sera difficile, en raison de contraintes de terrain très fortes, de réaliser des suivis tous les ans pour d'autres espèces telles que le méliphage noir ou les deux espèces de pétrels.

• plan d'échantillonnage

Pour les oiseaux coloniaux, il s'agira de localiser et de suivre un maximum de colonies sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce en Nouvelle-Calédonie.

Pour les autres espèces, il est nécessaire de réaliser un maximum de points répartis de façon homogène sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce.

Fréquence de mise à jour

Compte tenu de l'impossibilité de suivre certaines espèces de façon annuelle, il sera difficile de remettre complètement à jour l'indicateur chaque année. Une mise à jour complète pourrait au mieux être faite **tous les 4 ans**.

Accessibilité

<u>Localisation</u>: Est évalué ici l'effort de prospection et donc le temps nécessaire à localiser l'information. L'évaluation se base sur le nombre de sources d'informations valides identifiées. Vert (information localisée auprès d'une à quatre sources), Orange (information localisée auprès de cinq à dix sources), Rouge (information localisée auprès de plus de 10 sources), Noir (Information inexistante ou non localisée).

<u>Délais d'acquisition</u>: Les délais d'acquisition sont évalués en fonction de la capacité des détenteurs de l'information à mobiliser l'information. Vert (données en libre accès ou acquisition quasi immédiate), Orange (délais de production de l'information à prendre en considération), Rouge (délais de production de l'information très important), Noir (Aucun échange envisageable auprès des détenteurs de l'information ou donnée inexistante).

Production de l'indicateur

Modèle de construction

• Méthode d'organisation :

Si, pour une espèce, des données de suivi proviennent de différentes sources, il s'agira de regrouper ces données en un seul fichier compatible et homogène. Dans le cas où les données de suivi d'une espèce proviennent d'une seule source, aucune organisation des données ne sera a priori nécessaire.

Traitement des données :

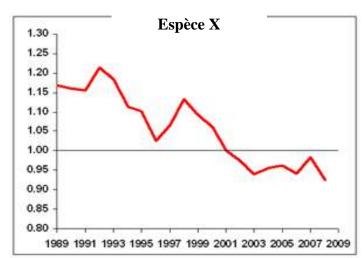
Pour chaque espèce, on rapporte l'abondance observée une année donnée à la

valeur de la première année de suivi (à pression d'observation constante). On obtient ainsi l'amplitude des variations au cours du temps. On détermine ensuite, sur l'ensemble des espèces suivies, la variation moyenne d'abondance ainsi que les proportions d'espèces en augmentation/diminution/stables.

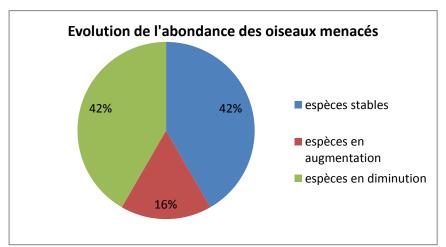
Unité

Indice d'abondance des espèces ou pour certaines le succès reproducteur, ou tout autre paramètre démographique (dans l'idéal)

Type de représentation



Pour chaque espèce une courbe de l'évolution de ses effectifs du type suivant pourra être produite:



Puis, les résultats pour chaque espèce seront compilés pour rendre compte des tendances d'évolution générales des oiseaux menacés, selon la représentation ci-dessous :

Effort de production

Organisation des données: On évalue ici l'effort nécessaire à l'organisation des données acquises au préalable de leur traitement. Vert (Les données peuvent être traitées immédiatement après réception, sans effort d'organisation au préalable), Orange (Une organisation des données est nécessaire pour faciliter leur traitement ou de rapides vérifications sont à prévoir), Rouge (Un effort important d'organisation des données et de vérifications doit être fourni avant

de pouvoir exploiter les données).

<u>Traitement des données</u>: Vert (les données sont directement utilisables sans traitement préalable), Orange (l'indicateur nécessite le traitement d'un jeu de données unique), Rouge (l'indicateur nécessite le traitement de plusieurs jeux de données).

<u>Interprétation – Utilisation</u>

L'indicateur est considéré comme bon lorsque la majorité des espèces (plus de 50%) sont stables ou en augmentation. Par ailleurs, l'évolution du nombre d'espèces en diminution d'année en année est un paramètre important à Aide à prendre en compte ainsi que la moyenne des variations. l'interprétation Une diminution des effectifs d'une espèce sur plus de 2 années consécutives doit être considérée comme dramatique, compte tenu du statut déjà critique de ces espèces et engendrer des actions immédiates. L'indicateur complète celui sur les oiseaux communs, qui porte plutôt sur la biodiversité ordinaire. Il est également à relier aux indicateurs liés aux listes UICN : Evolution du nombre d'espèces inscrites sur la liste rouge mondiale de **l'UICN** Prise en compte des espèces des listes rouges dans les protections d'espèces Lien avec Nombre d'espèces des catégories les plus menacées des listes rouges d'autres faisant l'objet d'un plan de gestion/restauration/conservation indicateurs Les espèces les plus rares faisant par conséquent l'objet de plus de convoitises et de trafic, cet indicateur peut être également relié à l'indicateur de pression : Infractions aux frontières (CITES) Cependant, le trafic n'est pas la principale menace pour ces espèces donc il peut être relié à d'autres indicateurs de pression comme notamment : Installation de nouvelles espèces

Avantages

Les espèces intégrées à cet indicateur sont les plus sensibles en termes de conservation. Il est donc primordial d'avoir une idée de leur évolution plus que pour n'importe quelle autre espèce. Cet indicateur permet également de mesurer le succès des éventuelles mesures de protection mises en œuvre pour telle ou telle espèce.

Limites actuelles

Malheureusement, très peu de suivis spécifiques sont actuellement en cours sur ces espèces. Et lorsqu'il y a suivi, c'est que l'espèce fait en même temps l'objet de mesures de protection (PASC, perruche d'Ouvéa). Les espèces qui peuvent être suivies au travers des suivis toutes espèces sont aussi celles qui sont les moins menacées. Quant aux espèces qui sont les plus fortement menacées, hormis la perruche d'Ouvéa, les suivis sont soit inexistants en raison des contraintes de terrain

très importantes, soit peu satisfaisants ou en cours d'expérimentation.	

Perspectives

Optimisation	Il est important d'encourager les suivis de ces espèces menacées et	
	emblématiques. Mais pour cela, des financements importants sont	
	nécessaires. Sans suivis fiables et réguliers sur toutes ces espèces, pas	
	d'indicateur !	
Références	Barré et al, 2010. Exponential population increase in the endangered Ouvéa	
bibliographiques	Parakeet (Eunymphicus uvaeensis) after community-based protection from nest poaching. J Ornithol- 151:695–701.	
	Rouys, S, V Chartendrault & J Spaggiari. 2008. Plan d'action pour la	
	sauvegarde du cagou 2009-2020. Société Calédonienne d'Ornithologie 50pp	

Bibliographie

- **Angin B. & Chartendrault V.** 2010. Protocole de recherche du Méliphage noir (Gymnomyza aubryana) dans la ZICO « Massif du Grand Sud ». Société Calédonienne d'Ornithologie. 12 pp.
- **Askins R.A., Ewert D.N. -** 1991. Impact of Hurricane Hugo on bird populations in Virgin Islands National park. Biotropica. 23: 481-487.
- **Baby E**. 2010. Programme de Suivi Temporel des Oiseaux Terrestres en Nouvelle-Calédonie. Société Calédonienne d'Ornithologie, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 10 pp.
- **Bachy P.** 2009. Inventaire ornithologique des îles du récif d'Entrecasteaux. Société Calédonienne d'Ornithologie, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 23 pp.
- **Bachy P. et Le Breton J.** 2007. Inventaire ornithologique des îles du récif d'Entrecasteaux. Société Calédonienne d'Ornithologie, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 20 pp.
- Barré N., Hebert O., Aublin R., Spaggiari J., Chartendrault V., Baillon N., Le bouteiller A. 2009. Troisième complément à la liste des oiseaux de Nouvelle-Calédonie. Société d'études Ornithologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, Alauda 77 (4): 287-302.
- Barré N., Theuerkauf J., Verfaille L., Primot P., Saoumoe M. 2010. Exponential population increase in the endangered Ouvéa Parakeet (Eunymphicus uvaeensis) after community-based protection from nest poaching. J Ornithol- 151:695–701.
- **Bas Y., Devistor V. Moussus J-P., Jiguet F. -** 2008. Accounting for weather and time-of-day parameters when analyzing count data from monitoring programs. Biodivers Conserv 17: 3403-3416.
- **Baudat-Franceschi J.** 2006. Oiseaux marins et côtiers nicheurs en province Nord : évaluation des populations, enjeux de conservation. SCO/Province Nord.
- **Bibby C. J., Burgess N. D., Hill D. A., Mustoe S. -** 2000. Birds census techniques, 2nd edn. London: Academic Press.
- **Blake J.G. -** 1992. Temporal variation in point counts of birds in a lowland wet forest in Costa Rica. Condor 94 : 265-275.
- **Borsa P., Pandolfi M., Andréfouët S. et Bretagnolle V. 2010**. Breeding Avifauna of the Chesterfield Islands, Coral Sea: Current Population Sizes, Trends, and Threats. Pacific Science, vol. 64, no. 2:297–314
- **Bretagnolle V.** 2001. Le pétrel de la chaîne *Pterodroma (leucoptera) caledonica* : statut et menaces DRN province Sud (Nouvelle Calédonie). 33 p.
- **Buckland S.T., Anderson D.R., Burnham K.P., Laake J.L. & Borchers D.L.** 2001. Introduction to Distance Sampling: Estimating Abundance of Biological Populations. Oxford University, Press New York.

Burger A.E. & Lawrence A.D. – 2003. Seabird monitoring handbook for Seychelles – Suggested methods for censusing seabirds and monitoring their breeding performance – 2nd edition – Nature Seychelles – 104 p.

Cadiou B. - 2011. Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine 2009-2011 - 1ère synthèse : bilan intermédiaire 2009-2010. 62 pp.

Chartendrault V. et Barré N. – 2006. Etude du statut et de la distribution des oiseaux des forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie. Rapport final – Institut Agronomique néo-calédonien. 108 pages + annexes.

Chartendrault V. et Barré N. – 2005. Etude du statut et de la distribution des oiseaux menacés de la Province Nord de Nouvelle-Calédonie. Rapport final – Institut Agronomique néocalédonien. 374 pp.

Condamin M. - 1977. Compte rendu de mission aux iles Chesterfield du 29/09 au 7/10/77. ORSTOM- Nouwéa, Nouvelle-Calédonie. 8 pp.

Condamin M. - 1978. Compte rendu de mission aux îles Walpole, Hunter et Matthew (6-8 décembre 1977; 4 janvier 1978). ORSTOM, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 8 pp.

Couvet D., Jiguet F., Julliard R. et Lèvre H. In Barbault R. et Chevassus-au-Louis B. - 2005. Biodiversité et changements globaux. Enjeux de société et défis pour la recherche, adpf-Ministère des Affaires Etrangères, 241p.

Dawson DG, Bull PC. - 1975. Counting birds in New Zealand forests. Notornis 22: 101–109.

Dearborn D.C., Anders A.D., Flint E.N. - 2001. Trends in reproductive success of Hawaiian seabirds: is guild membership a good criterion for choosing indicator species? Biological Conservation 101. 97±103.

Ellingson A.R., and Lukacs P.M. -2003. Improving methods for regional landbird monitoring : a reply to Hutto and Young. Wildlife Society Bulletin 31 : 896-902.

Gibbons D.W., Hill D., Sutherland W.J. – 2002. Birds, pp. 227-259, in *Sutherland WJ ed., 2002, Ecological census techniques, a handbook* – Cambridge University Press – 336 p.

Hunt G.R. - 1992. Recensement des cagous (Rhynochetos jubatus) sur l'île principale de la Nouvelle-Calédonie en 1991-1992. Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 9 pp.

Hutto R.L., Young J.S. - 2003. On the design of monitoring programs and the use of population indices: a reply to Ellingson and Lukacs. Wildlife Society Bulletin 31: 903-910.

ICES - 2008. Report of the Workshop on Seabird Ecological Quality Indicator, 8-9 March 2008, Lisbon, Portugal. ICES CM 2008/LRC:06. 60 pp.

Imirizaldu M. - 2010 – Contribution de l'OEIL à la mise en oeuvre d'indicateurs de suivi de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie. Rapport d'étude réalisé par l'OEIL pour le service d'état à l'agriculture, la forêt et l'environnement (DAFE). Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 262 pp.

Jiguet F. - 2010. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. www2.mnhn.fr/vigie-nature.

Kusser J. et Suprin B. - 1990. Rapport de mission aux Chesterfield pp.15. DDER, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Le Bouteiller A. – à paraître. Variabilité 2002/2011 des abondances de terriers de puffin (*Puffinus pacificus chlororhynchus*) de la colonie de la presqu'île de Pindaï- SCO.

Létocart Y. et Lambert C. - 1999. Recensement des cagous dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue en 1999 : comparaison avec les recensements de 1984 et 1991. SPRT – Direction des Ressources Naturelles, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 7 pp.

Lynch J.F. -1995. Effect of point count duration, time-of-day and aural stimuli on detectability of migratory and resident bird species in Quintana Roo, Mexico. USDA Forest Service Gen. Tech. Rep. PSW-GTR-149.

Myers N., Mittermeier R.A., Mittermeier C.G., da Fonseca G.A.B et Kent J. - 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. Nature 403: 853-858.

Pannekoek, J. & van Strien, A.J. - 2001. TRIM 3 Manual. TRends and Indices for Monitoring Data. Research paper No. 0102. Statistics Netherlands, Voorburg, The Netherlands.

Pandolfi-Benoît M. & Bretagnolle V. – 2002. Seabirds of the southern lagoon of new caledonia: distribution, abundance, breeding biology and threats, *Waterbirds*, 25, 202-213

Parsons M., Mitchell P.I., Butler A., Mavor R., Ratcliffe N. & Foster S. - 2006. Natural heritage trends: abundance of breeding seabirds in Scotland. Scottish Natural Heritage Commissioned Report No. 222 (ROAME No. F05NB01).

Parsons M., Mitchell I., Butler A., Ratcliffe N., Frederiksen M., Foster S., and Reid J. B. - 2008. Seabirds as indicators of the marine environment. – ICES Journal of Marine Science, 65: 1520–1526.

Province Nord - 2008. Code de L'Environnement de la province Nord. Koné, Nouvelle-Calédonie.

Province Sud -2010. Code de L'Environnement de la province Sud. Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Ralph , C.J., Sauer J.R. and Droege S. - 1995. Monitoring birds populations by point counts. United States Department of Agriculture Forest service General Technical Report PSW-GTR6149: 1-181.

Rancurel P. - 1976. Liste préliminaire des oiseaux des oiseaux de mer des iles et ilots voisins de la Nouvelle-Calédonie. Cah. O.R.S.T.O.M., sb. Océanogr., vol. XIV, no 2, 1976: 163-168. **Robinson R.A., Sutherland W.J.** - 2002. Post-war changes in arable farming and biodiversity in Great Britain. Journal of Applied Ecology 39: 157–176.

Rosenstock S.S., Anderson D.R., Giesen K.M, Leukering T., Carter M.F - 2002. Landbird counting techniques: current practices and a alternative. *The Auk* 119(1):46–53.

Rouys S., Chartendrault V. & Spaggiari J. - 2008. Plan d'action pour la sauvegarde du cagou 2009-2020. Société Calédonienne d'Ornithologie 50 pp.

Rouys S. – 2011. Rapport final de la convention n° C324-10 de prestation de service pour la Plan d'Action pour la Sauvegarde du Cagou- PASC. 12 pages+annexes.

Spaggiari J., Barré N. – 2005. Dénombrement des Puffins fouquets (*Puffinus pacificus chlororhyncus*)- SCO. 19 pages..

Ter Braak C.J.F., Van Strien A.J., Meijer R. & Verstrael T.J. - 1994. <u>Analysis of monitoring data with many missing values: which method?</u> In: Hagemeijer E.J.M. & Verstrael T.J. (eds.) (1994). Bird Numbers 1992. Distribution, monitoring and ecological aspects. Proceedings of the 12th International Conference of IBCC and EOAC, Noordwijkerhout, The Netherlands. Statistics Netherlands, Voorburg/Heerlen & SOVON, Beek-Ubbergen, pp. 663-673.

UICN - 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.4. <<u>www.iucnredlist.org</u>>. Downloaded on 03 May 2011.

Van Strien A.J., Pannekoek J. & Gibbons D.W. - 2001. <u>Indexing European bird population trends using results of national monitoring schemes: a trial of a new method.</u> *Bird Study* 48: 200-213.

Van Strien A.J., Knol O., van Duuren L., ten Cate B. and Leewis R. - 2004. Natuurcompendium 2004. Natuur in cijfers. Milieu- en Natuurplanbureau en CBS 2004 www.natuurcompendium.nl.

Verfaille L. - 2003. Plan de sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa pp.21. Association pour la Sauvegarde de la Perruche d'Ouvéa, Wé, Nouvelle-Calédonie.

Verner J. - 1988, Optimizing de duration of point counts for monitoring trends in birds populations. United States Departement of Agriculture Forest Service. Research Note PSW-395. **Vorisek P., Klvanova A., Wotton S., Gregory R.D.** - 2008. A best Practice guide for wild bird monitoring schemes. First edition, CSO/RSPB, 150 p.

Wunderle J.M, Jr. - 1994. Census methods for Caribbean land birds. Gen. Tech. Rep. SO-98. New Orleans, LA: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Southern Forest Experiment Station. 26 p.

ANNEXES

ANNEXE 1:

Liste des 27 indicateurs proposés pour l'outre-mer

mesurer, connaissant en outre le peu de données disponibles. Une réflexion plus approfondie va devoir être menée sur ce type d'indicateurs²

Tableau récapitulatif

Indicateur générique	Indicateurs pour l'outre-mer
Thème 1 : Etat e	t évolution des composantes de la biodiversité
Abondance et distribution d'espèces sélectionnées	Nombre d'espèces indigènes décrites Oiseaux communs terrestres et marins Oiseaux protégés Tortues marines Cétacés Plantes vasculaires
Statut d'espèces menacées et/ou protégées	Liste rouge de l'UICN
Surface de biomes, écosystèmes, et habitats sélectionnés	Aire occupée par les principaux types d'occupation du sol Surface (et composition) des régions de forêt Surface des zones humides Mangroves Surface des récifs coralliens
1	Thème 2 : Menaces et pressions
Dépôts d'azote et polluants	Qualité de l'eau
Perte de milieux naturels	Surface naturelle / surface artificielle
Nombre et coûts des invasions biologiques par des allochtones	Nombre de nouvelles espèces établies
Surexploitation	Infractions aux frontières (CITES) Pression de pêche
Impact du changement climatique sur la biodiversité	Hauteur de la mer
	Thème 3 : Réponses
Transferts	Financements dirigés vers la protection de la biodiversité Nombre d'articles publiés
Aires protégées	Surface en aires protégées (globale et par type d'aires protégées) Efficacité des aires protégées
Gestion et protection des espèces	Nombre d'espèces menacées UICN sur nombre d'espèces protégées Nombre d'espèces menacées UICN sur nombre d'espèces concernées par des plans de gestion Plans de gestion des espèces envahissantes déjà introduites Suivi des procès verbaux

Remarques:

2 Cf annexe 1

ANNEXE 2:

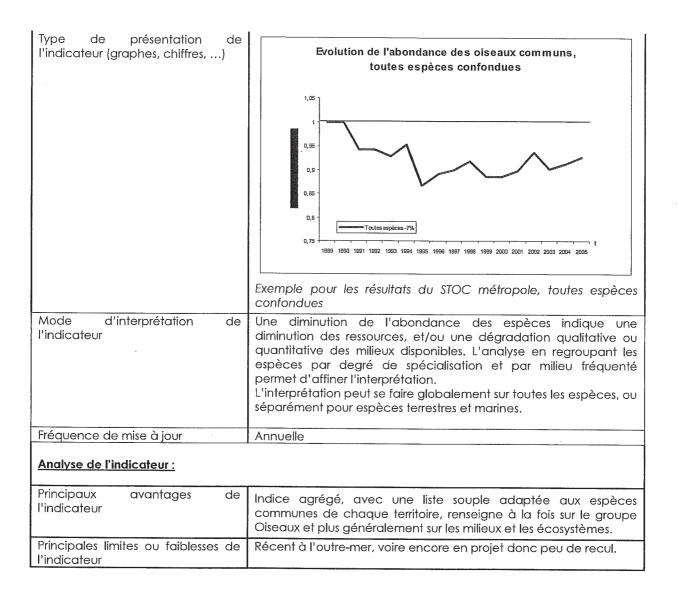
Fiche MEEDDAT

Evolution de l'abondance des
oiseaux communs

Thème 1 : Etat et évolution des composantes de la biodiversité

Evolution de l'abondance des oiseaux communs

	teur :
Thème correspondant	Etat et évolution des composantes de la biodiversité
Sous-thème	Abondance et distribution d'espèces sélectionnées
Nom de l'indicateur	Evolution de l'abondance des oiseaux communs terrestres et marins
Brève définition de l'indicateur	L'indicateur est un indice agrégé qui reflète les variations d'abondance d'un ensemble d'espèces d'oiseaux présents de façon courante sur le territoire.
Indicateur de type Etat/Pression/Réponse?	Etat
Relation de cet indicateur avec le thème renseigné	Les oiseaux étant le plus souvent au sommet des chaînes trophiques, les variations qu'ils connaissent sont une bonne indication de l'évolution globale des espèces et des milieux, en particulier lorsqu'on considère l'évolution de l'abondance des espèces courantes. Au-delà de l'évolution de l'abondance des oiseaux, l'indicateur fournit donc également des éléments sur l'évolution des milieux de vie et des écosystèmes
Relation avec d'autres indicateurs du jeu national	L'indicateur est à relier à l'indicateur sur les surfaces de milieux naturels et à celui sur l'artificialisation, ainsi qu'aux autres indicateurs de pression.
Sources des données et méthodolog	<u>ie :</u>
Sources des données et méthodolog Données utilisées pour construire l'indicateur et localisation	L'indicateur repose sur des données de comptage pour ur ensemble d'espèces sélectionnés, terrestres et marines. Les listes d'espèces considérées sont fixées pour chaque DOM et TOM er fonction des espèces communes (ici celles occupant les milieux naturels) localement.
Données utilisées pour construire	L'indicateur repose sur des données de comptage pour ur ensemble d'espèces sélectionnés, terrestres et marines. Les listes d'espèces considérées sont fixées pour chaque DOM et TOM er fonction des espèces communes (ici celles occupant les milieux



ANNEXE 3:

Fiche MEEDDAT

Evolution de l'abondance des
oiseaux protégés

Thème 1 : Etat et évolution des composantes de la biodiversité

Evolution de l'abondance des oiseaux protégés

Thème correspondant	Etat et évolution des composantes de la biodiversité
Sous-thème	Abondance et distribution d'espèces sélectionnées
Nom de l'indicateur	Evolution de l'abondance des oiseaux protégés terrestres et marins
Brève définition de l'indicateur	L'indicateur permet de suivre l'évolution des effectifs de certaine espèces d'oiseaux bénéficiant d'un statut protégé
Indicateur de type Etat/Pression/Réponse?	Etat
Relation de cet indicateur avec le thème renseigné	Les DOM et TOM sont des lieux de très forte diversité aviaire, avenombre d'espèces endémiques dont beaucoup sont menacée et font l'objet de protections. L'indicateur permet de suivr l'évolution des effectifs de certaines de ces espèces, et par là de suivre l'évolution d'éléments de biodiversité remarquable et patrimoniale
Relation avec d'autres indicateurs du jeu national	L'indicateur complète celui sur les oiseaux communs, qui port plutôt sur la biodiversité ordinaire. Il est à relier aux indicateurs sur le aires protégées et aux autres indicateurs de réponse.
Sources des données et méthodolog	ie :
Données utilisées pour construire l'indicateur et localisation	Les données utilisées sont issues de bagages ou de suiv télémétriques de certaines espèces terrestres et marines. Ce observations permettent de déterminer l'évolution relative de abondances des espèces, voire dans le cas de comptage exhaustifs les abondances absolues.
Méthodologie de construction de l'indicateur	Pour chaque espèce, on rapporte l'abondance observée un année donnée à la valeur de la première année de suivi (pression d'observation constante). On obtient ainsi l'amplitude de variations au cours du temps. On détermine ensuite, sur l'ensemble des espèces suivies, la variation moyenne d'abondance ainsi que les proportions d'espèces en augmentation/diminution/stables. Le calcul se fait séparément en considérant espèces marines d'un part, espèces terrestres d'un côté (si pertinent) puis en faisant total
Mode opératoire pour la construction de l'indicateur	A COMPLETER Effort de collecte : peu important
Présentation et interprétation de l'ind	icateur :
Type de présentation de l'indicateur (graphes, chiffres,)	Variations des abondances par espèce et moyenne : graphes (courbes) Proportion des espèces en augmentation/diminution/stables : camemberts
Mode d'interprétation de l'indicateur	Des effectifs stables ou en augmentation indiquent ur amélioration de la situation des espèces protégées. Les proportion d'espèces en augmentation/diminution/stables permettent ur vision d'ensemble de l'impact des pressions et de l'efficacité de réponses apportées en termes de protection. L'interprétation pe se faire globalement sur toutes les espèces, ou séparément po

	espèces terrestres et marines.
Fréquence de mise à jour	Annuelle
Analyse de l'indicateur :	
Principaux avantages de l'indicateur	L'indicateur permet de suivre des espèces menacées, dont beaucoup sont emblématiques. Il repose sur des suivis réguliers et fiables
Principales limites ou faiblesses de l'indicateur	La proportion des espèces suivies parmi les espèces protégées est variable. Une analyse plus poussée des facteurs d'évolution est nécessaire afin d'approfondir l'interprétation.

ANNEXE 4:

Synthèse bibliographique des rapports d'études ornithologiques

intitulé étude nombrement des puffins du Pacifique (Puffinus	Auteurs	commanditaire(s)	exécutant	convention	propriété données	site(s) concerné(s)	milieu(x) concerné(s)	espèce(s) concernée(s)	période saison de	type d'inventaire	détail protocole	type de données
cificus chlororhunchus) nichant dans la colonie de la									reproduction	dénombrement indirect :	24 transects de 40 à 300 m	
resq'île de Pindaï	Jérôme Spagiarri/ Nicolas Barré	PN	sco	n°215/2002-BPN	SCO(+auteurs?)	Pindaï	bord de mer	Puffin Pacifique	2002/2003	comptage terriers	en lignes	densité en terriers
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,									, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		abondance/diversité
											au total 110 points avec	spécifique/abondances
nventaire ornithologique de l'embouchure du Diahot,								tout espèce (marin,			espacement d'au moins	relatives/ fréquences
rovince Nord	Jérôme Spagiarri/ Nicolas Barré	PN	SCO	n°09/2004	SCO(+auteurs?)	Embouchure du Diahot	zone humide	terrestre, d'eau)	2004-2005	point d'écoute/observation	500m entre deux points	d'occurrence/
								oiseaux d'eau et de rivage				
Nouvelle campagne d'inventaire des oiseaux de l'étang								limicoles (oiseaux				
e Koumac et résultats du suivi ornithologique de la						étang de Koumac/presqu'île		terrestres de façon			parcourt suivi à plusieurs	diversité spécifique/
resqîle de Foué (Koné)	Nicolas Barré	PN	SCO	n°09/2004	SCO(+auteurs?)	de Foué	zone humide	qualitative)	2002/2003; 2004	dénombrement direct	reprises	abondance
es oiseaux terrestres de la baie de Dumbéa Est (pointe												abondance/diversité spécifique/abondances
				lettre de commande							51 points répartis sur 450ha, distant de 300m,	relatives/ fréquences
ayard). Inventaire et fabitats. Zones d'importance cologique à préserver	Lung, Jean Guhring, Jean Michel Lebigre	Bureau d'étude ETEC	sco	du 12 février 2003	2	pointe Fayard Dumbéa Est	savane Niaoulis, FS	toutes espèces	mars/avril 2003	points d'écoute	pdt 10min	d'occurrence/
cologique a preserver	LEDIGIE	bureau u etude ETEC	300	du 12 levilei 2005		pointe l'ayard Dunibea Est	Savane Maouns, 15	toutes especes	111813/8V111 2003	points a ecoate	put Ionnin	abondance/diversité
											113 points répartie sur	spécifique/abondances
nventaire des oiseaux d'Ouvéa. Principales zones		Province des îles									toute l'île, durée d'écoute :	relatives/ fréquences
l'intérêt patrimoniales.	Pascal Villard	Loyautés	IAC	n°193 du 17 mai 2001	IAC/ PIL??	Ouvéa	tous	toutes espèces	oct-0	1 points d'écoute + transects		d'occurrence/
nventaire des oiseaux de l'étang de Koumac et				délibération								
bservation préliminaires sur ceux du Diahot, de Pam et	Nicolas Barré, Pierre Bachy, Ludovic			215/2002-BPN du 5		étang de Koumac/diahot/		tout espèce (marin,				diversité spécifique/
e Balabio	vassaux	PN	SCO	novembre 2002	SCO(+auteurs?)	Pam/Balabio	zone humide	terrestre, d'eau)	2002/2003	dénombrement direct	?	abondance
nventaires complémentaire des sites de nidification du							İ				points d'écouterépartis de	nombres de cris
Pétrel de Tahiti Pseudobulweria rostrata trouessarti sur				lettre de commande						75 points d'écoute+	façon homogène sur le	entendus/nombres de
e massif du Koniambo	Jerôme Spaggiari/Nicolas Barré	Société Falconbridge	IAC/SCO	du 16 janvier 2004	IAC/SCO?	massif du Koniambo	massif minier	pétrel de Tahiti	janvier/février 200	4 recherche de terriers	massif, puis prospections	terriers
							İ				250	-bd/d: '-'
											359 points d'écoute réparti	
							İ				de façon homogène avec	spécifique/abondances
nventaire des oiseaux de Lifou. Principales zones d'intérêt patrimonial	Nicolas Manceau/ Nicolas Barré	DII	IAC	convention n° 63/99 du 19 Aoüt 1999	IAC/ PIL??	Lifou	tous	toutes espèces	1999/2000	points d'écoute + transects	stratification par type de milieux	relatives/ fréquences d'occurrence/
a interet patrinioniai	raicolos ividificedu/ inicolas Barre	FIL	inc	uu 17 MUUL 1999	INC/ FILT	LIIUU	tous	toutes especes	1333/2000	ponits a ecoate + transects	mileux	a occurrence/
								espèces menacées : pétrel				
								de Tahiti, Mégalure				nombres de cris
Diseaux menacés du massif du Koniambo. Etat des								calédonienne, autour à			84 points d'écoute répartis	entendus/nombres de
oppulations, recommandations d'atténuation et de	Nicolas Delelis/Nicolas Barré/Vivien							ventre blanc, perruche à	ianvier à Mars 200	7	sur tout le massif/55	terriers/ IKA pour
	Chartendrault	KNS	IAC/SCO	IAC/KNS/SCO	IAC/SCO?	massif du Koniambo	massif minier	front rouge	pour PETA	points d'écoute nocturnes		mégaleure
•			·		·							abondance/diversité
							İ				306 points répartis sur	spécifique/abondances
nventaire des oiseaux de Maré. Principales zones				convention n°193 du			İ				toutes l'île et dans tous es	relatives/ fréquences
'intérêt patrimonial	Pascal Villard	PIL	IAC	17 mai 2001	IAC?	Maré	tous	toutes espèces	2001/2002	points d'écoute	milieux	d'occurrence/
												abondance/diversité
												spécifique/abondances
ragmentation of New Caledonian dry forests reduces	Nicolas Barré, Dominique Gay, Frédéric			n°21/CP du 2" avril					de juin2002 à			relatives/ fréquences
pird diversity	Desmoulins, Nazha Selmaoui	PCFS	IAC	2007	IAC?	22 patch de forêt sèche	Forêt Sèche	toutes espèces	novembre 2005	points d'écoute	561 points, durée : 10 min	d'occurrence/
			Service des Parcs et									nombre moyen d'individus
			Réserves terrestres ,									par visite aux stations/
			Direction des						2002 (saison			pourcentage de visite ou au
Recencement des oiseaux dans les régions Farino-Col		nc.	ressources naturelles		DC ()	Divides blave at Faste	f04 hid-/i-		chaude et saison	!	tous les 500m, durée : 3 fois 5 min.	moins un individus a été
'Amieu et Parc Provincial de la Rivière Bleue	Jean-Marc Mériot/ Yves Létocart	P5	Province SUD		PS (auteurs)	Rivière bleue et Farino	forêt humide/maquis	toutes espèces	fraiche)	points d'écoute	TOIS 5 min.	vus ou entendu
							İ					nombre moyen d'individus
												nombre moyen d'individus
							İ					par visite aux stations/ pourcentage de visite ou au
itatut des oiseaux de forêt dans la région du col	B.Suprin, Y. Létocart, S. Blancher, Y.										9 stations, durée : tranches	
'amieu	Bruireu. M.Salas	PS	services PS		PS (auteurs)	Col d'amieu	forêt humide	toutes espèces	sent-9	6 points d'écoute	de 5min	vus ou entendu
		-			. = (3000013)	united			зере-з			. 2.5 2.5 Cincinus
							İ				8 stations, durée d'écoute :	nombre moyen d'individus
											5 min, chaque station est	par visite aux stations/
											répétée 6 fois (3 fois le	pourcentage de visite ou au
	Yves Létocart, Gustave Agourou, Serge						İ				matin , 3fois le soir)+	moins un individus a été
tatut des oiseaux de forêt dans le bassin de la Nodela	Blancher	PS	services PS		PS (auteurs)	Bassin de la Nodela	forêt humide	toutes espèces	nov-9	5 points d'écoute	écoute spécifique Cagou	vus ou entendu
												nombre moyen d'individus
							1				1	par visite aux stations/
							İ					pourcentage de visite ou au
Statut des oiseaux dans les forêts du littoral de la région											tranche de 5 min, variables	
le Port Boisé (de la rivière Koué au Cap Ndoua)	Brochot, A. Gilbert	PS	services PS		PS (auteurs)	région de Port Boisé	forêt littorale	toutes espèces	mai-9	7 points d'écoute	selon la station	vus ou entendu
							İ					nombre moyen d'individus
							İ					par visite aux stations/
												pourcentage de visite ou au
Recencement des oiseaux dans deux réserves spéciales			services des parcs et			L		1	mai et décembre		tous les 500m, durée : 3	moins un individus a été
otaniques du sud : Yaté Barrage, Forêt cachée	J.M. Mériot, Y. Létocart	PS	réserves terrestres		PS (auteurs)	Yaté barrage et forêt cachée	forêt humide/maquis	toutes espèces	2003	points d'écoute	fois 5 min.	vus ou entendu
Mission à l'Ile Baaba (province Nord) : inventaire des piseaux des zones dites de forêts sèches et des zones	Niceles Beerf (IAC) Hickory C						İ				durá a maint 10min	fréquence individus/ % des
INPAUX DPS ZONES DITES DE TOPETS SECNES ET DES ZONES	Nicolas Barré (IAC), Hubert Géraux		1		1	1	I .	1	1	points d'écoute+	durée point 10min, sur trois	points avec respeces/
ériphériques	(WWF)	PCFS	IAC+WWF		PCFS?	Ile de Baaba	forêt sèche	toutes espèces		2 observation opportunistes	sites de FS	présence-absence.

			,	,				1	1	1	т	1
											durée point : 10 min,	abondance/diversité
	Niceles Deset Diseas Destru Jene Levis									points d'écoute +	distant au minimum de 150-	specifique/abondances relatives/ fréquences
Etude de l'avifaune de la partie nord de l'ilôt Ste Marie	Nicolas Barré, Pierre Bachy, Jean Louis Ruiz	FTFC	sco		sco	ilôt ste marie		toutes espèces	mars/avril 2001	observations opportunistes		d'occurrence/
Etude de l'avilaurie de la partie flord de l'ilot ste iviarie	Kuiz	ETEC	300		300	not ste mane		toutes especes	IIIais/aviii 2001	observations opportunistes		abondance/diversité
												spécifique/abondances
Inventaire et statut des oiseaux de la zone d'emprise du	Pascal Villard, Nicolas Barré, Jean Louis			lettre de commande		massif du Koniambo,			décembre 2001 à	points d'écoute +	208 points au total, durée	relatives/ fréquences
projet Koniambo (Province Nord, Nouvelle Caledonie)	Ruiz	Falconbridge	IAC/SCO	du 8 avril 2002	IAC/SCO?	presqu'île de Vavouto	forêt humide (maquis)	toutes espèces	mai 2002	observations opportunistes		d'occurrence/
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				convention de	,		(,				P	abondance/diversité
				collaboration						points d'écoute (+	1256 points au total, durée	spécifique/abondances
Etude du statut et de la distribution des oiseaux				n°75/2003 du 8 juillet						observations	d'écoute : 15 min, distance	relatives/ fréquences
menacés de la Province Nord de Nouvelle Calédonie	Chartendrault Vivien	PN	IAC	2003	IAC	chaîne centrale, PN	forêt humide	toutes espèces	2003 à 2005	opportunistes)	entre dux points : 500m	d'occurrence/
				convention						très variés : inventaires		·
Oiseaux marins et cotiers nicheurs en Province Nord :				n°128/2004 du 15		ensemble des îles et ilôts de		espèces marines et	août 2005 à Avril	spécifiques à chaque	74 sites visités au cours de	Abondance/nbr de couples
évaluation des populations, enjeux de conservation	Julien Baudat-Franceschi	PN	SCO	novembre 2004	SCO (PN?)	la PN + sites côtiers	milieux marins	côtières	2006	espèce	l'étude	reproducteurs
Effet de quelques paramètres géographiques sur la												
présence du Notou Ducula goliath et d'autres espèces												1
d'oiseaux d'intérêt patrimonial en Nouvelle Calédonie :											331 relevés sur 262 points,	1
résultats d'inventaires dans le nord (forêt Plate) et le	Pascal Villard, Nicolas Barré? Michel de			convention ECOFOR				Notou (+ autres espèces			durée : 15 min, répartis	fréquence d'occurrence,
Sud de la Grande Terre	Garine Wichatitsly, Camille Ménard	Ministère Ecologie	IAC	juillet 2007	IAC?	Forêt plate/grand sud	forêt humide	de façon opportuniste)	2000 à2002	points d'écoute	tous les 500m	indice d'abondance,
				convention								
Mise en place d'une méthode de suivi d'une population				n°6094/SFBE du 1é							plusieurs protocoles car	1
de Notou à Forêt Plate	Nicolas Barré	DDE PN	IAC	mai 1999	IAC	Forêt Plate	forêt humide	Notou	1999/2000	points d'écoute	tests	
											radio-tracking puis	
Observations par radio-tracking des comportement du						Parc Provincial de la rivière					observation comportement	
notou dans le parc provincial de la rivière bleue	Yves Létocart	PS	PS		PS	bleue	forêt humide	Notou	de 1993 à 1997	radio-tracking	selon un protocole précis	qualitatives
Dénombrement des puffins du Pacifique (Puffinus									saison de		24	
pacificus chlororhunchus) nichant dans la colonie de la						M 1 N 1 "		0.00.00.00	reproduction	dénombrement indirect :	24 transects de 40 à 300 m	
presq'île de Pindaï	Jérôme Spaggiari, Nicolas Barré	PN	SCO	convention n°09/2004	SCO	presqu'île de Pindaï	bord de mer	Puffin Pacifique	2004/2005	comptage terriers	en lignes	densité en terriers
						Région du Mont Mou, Parc Provincial de la Rvière Bleue,				assez hétérogènes :		
Premières données dur l'étude de la fauvette	6					régions des Monts Koghi,						
	Service des par cet réserves terrestres	nc	nc		DC.			Manager 14 days	2001/2002	repasse, observations		
calédonienne 5Megalurulus mariei	rs	rs	P5		P3	région de Farino	savane broussailleuse	Megalure calédonienne	2001/2002	opportunistes	+	présence absence
Premières données sur l'étude du Méliphage noir dans	Service des par cet réserves terrestres					Parc Provincial de la rivière			septembre à		définition de 6 itinéraires,	nbr de couple par
la parx provincial de la rivière bleue	nc	nc	nc		nc	bloug	forêt humide	Méliphage noir	décembre 1999	IKA/ radio tracking	1350ha couverts	itinéraire+ desnité au km
la parx provincial de la riviere biede	rs .	rs	r3		rs	biede	loret numide	ivienpriage non	decembre 1999	IKAJ Taulo tracking	13301la Couverts	itilieralie+ desilite ad kili
											durée d'écoute : 10min,	abondance/diversité
Régénaration naturelle et dynamique de l'écosystème											comparaison d'une zone en	
forêt sclérophylle après mise en défens à Tiéa/ Etude				convention Province					2000/20014			relatives/ fréquences
faunistique	Nicolas Barré	PN	IRD	Nord/IRD n°896/99	7	Tiéa	forêt sèche	toutes espèces	sessions d'écoute	points d'écoute (IPA)		d'occurrence/
Tuuristique	Micolds Barre			Nordy IND II 030/33		1100	Torce seeme	toutes especes	sessions a cedate	points a ccoate (ii ri)	zone iibre(s points)	d decurrence)
											"un inventaire est dressé	1
											après observation des	1
											oiseax en vol ou posés.	1
											l'écoute des chants ou la	
Compte rendu de tournée forestiere sur les îles Talaï et											détermination d'indices	
baaba	S. Sirgouant	PN	IRD		?	îles Talaï et Baaba	Forêt Sèche	toutes espèces	sept-97	observations opportunistes		qualitatives
Deux année d'observations ornithologiques dans le sud											1	qualitatives/ présence -
de la Nouvelle caledonie	J. Guhring				J Guhring	plusieurs sites assez divers	divers	toutes espèces	1997-99			
										observations opportunistes		absence
Seabird island restoration new caledonia, eradication of									1557-55	observations opportunistes		absence
rats		Service des pacs et						espèces marines et	1337-33	observations opportunistes		qualitatives/ présence -
	Mike Bell	Service des pacs et réserves terrestres PS	Mike bell		?	ilots PS	ilots	espèces marines et côtières		observations opportunistes		
			Mike bell	convention de	?	ilots PS	ilots					qualitatives/ présence -
Etude du statut et de la distribution des oiseaux des			Mike bell	collabortion n°6024-	?	ilots PS	ilots				973 points au total, durée	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle	Mike Bell			collabortion n°6024- 52-2004 du 4	?			côtières	1998	observations opportunistes	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences
			Mike bell	collabortion n°6024-	? IAC	ilots PS massifs forestiers PS	ilots forêt humide				973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle	Mike Bell			collabortion n°6024- 52-2004 du 4	?			côtières	1998	observations opportunistes	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemt	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle	Mike Bell			collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	?		forêt humide	côtières	1998 2004-2005 2003-2004 (saison	observations opportunistes	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré	réserves terrestres PS	IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	?	massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense	côtières toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré			collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	? IAC		forêt humide	côtières	1998 2004-2005 2003-2004 (saison	observations opportunistes	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré	réserves terrestres PS	IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	? IAC	massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense	côtières toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maguis, points prédéterminés	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré	réserves terrestres PS	IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	? IAC	massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense	côtières toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, ,	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel	IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	P IAC	massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense	côtières toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à espacement points : 100 à	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt	IAC	collabortion n*6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003		massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense humide	côtières toutes espèces toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 13 min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel	IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004	P IAC	massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense	cotières toutes espèces toutes espèces toutes espèces	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 13 min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt	IAC	collabortion n*6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003		massifs forestiers PS	forêt humide maquis minier, forêt dense humide	cotières toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage,	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 13 min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ olseaux aquatiques :
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt	IAC	collabortion n*6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003		massifs forestiers PS plateau de Goro	forêt humide maquis minier, forêt dense humide	côtières toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ obseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sclérophylles	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sêche	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon	1998 2004-2005 2003-2004 (saison seche et saison humide)	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en millieu anthropisé	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ occurrence/ occurrence/ occurrence/ occurrence/ occurrence/ occurrence/ occurrence/ quantitatifs, oiseaux terrestres: qualitatif
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt	IAC	collabortion n*6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003		massifs forestiers PS plateau de Goro	forêt humide maquis minier, forêt dense humide	côtières toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux	1998 2004-2005 2003-2004 (saison seche et saison humide)	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/absence)
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sciérophylles	Nike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sêche	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon	1998 2004-2005 2003-2004 (saison seche et saison humide)	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en millieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ occurrence/ olseaux aquatiques: quantitatifs, oiseaux terrestres: qualitatif (présence/absence) abondance/diversité
forèts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Billan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sciérophylles Avifaune des zones humides de la Province Sud	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring Jean Guhring, Jerôme Spaggiari,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sêche	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon	1998 2004-2005 2003-2004 (saison seche et saison humide)	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement :	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/absence) abondance/diversité spécifique/abondances
forèts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forèts sclérophylles Avifaune des zones humides de la Province Sud Etude de l'avifaune du plateau de Kaféate en vue de	Nike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC SCO	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC SCO	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces sud	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sèche zones humides	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon qualitative)	1998 2004-2005 2003-2004 (saison soche et saison humide) saison humide 2004	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement : 400m (prédéfinis sur carte), 400m (prédéfinis sur carte),	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/absence) abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
forèts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forèts sclérophylles Avifaune des zones humides de la Province Sud Etude de l'avifaune du plateau de Kaféate en vue de	Mike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring Jean Guhring, Jerôme Spaggiari,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sêche	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon	1998 2004-2005 2003-2004 (saison soche et saison humide) saison humide 2004	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement : 400m (prédéfinis sur carte), durée : 10 min, 24 points sur carte), durée : 10 min, 24 points sur carte), durée : 10 min, 24 points sur carte), durée : 10 min, 24 points que su carte, que su carte durée : 10 min, 24 points que su carte durée : 10 min, 24 points que su carte durée : 10	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ réquences docurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sciérophylles	Nike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC SCO	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC SCO	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces sud	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sèche zones humides	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon qualitative)	1998 2004-2005 2003-2004 (saison soche et saison humide) saison humide 2004	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 13 min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement : 400m (prédéfinis sur carte), durée : 10min	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sclérophylles Avifaune des zones humides de la Province Sud Etude de l'avifaune du plateau de Kaféate en vue de l'implantation d'une centrale éolienne	Nike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC SCO	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC SCO	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces sud	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sèche zones humides	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon qualitative)	1998 2004-2005 2003-2004 (saison soche et saison humide) saison humide 2004	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en millieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement : 400m (prédéfinis sur carte), durée : 10min	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/absence) abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances
forêts humides de la Province Sud de Nouvelle Calédonie Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro Bilan du programme d'inventaire de l'avifaune des forêts sclérophylles Avifaune des zones humides de la Province Sud Etude de l'avifaune du plateau de Kaféate en vue de	Nike Bell Vivien Chartendrault, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Frédéric Desmoulins, Nicolas Barré Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins, Pierre Bachy, Jean Guhring,	réserves terrestres PS PS Goro Nickel Programme forêt sèche	IAC IAC SCO	collabortion n°6024- 52-2004 du 4 novembre 2004 convention du 26 septembre 2003	IAC SCO	massifs forestiers PS plateau de Goro zones humides de provinces sud	forêt humide maquis minier, forêt dense humide plusieurs sites de forêt sèche zones humides	toutes espèces toutes espèces toutes espèces toutes espèces oiseaux d'eau et de rivage, limicoles (oiseaux terrestres de façon qualitative)	1998 2004-2005 2003-2004 (saison sèche et saison humide) saison humide 2004 oct-03	observations opportunistes points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA) points d'écoute (IPA)	973 points au total, durée d'écoute : 15 min, distance entre deux points : 500m durée : 1à min, espacemnt 300m en forêt et 500m en maquis, points prédéterminés 356 points, durée 10 min, , espacement points : 100 à 200m en forêt et 200 à 300m en milieu anthropisé Durée : 10 min, 144 points au total 54 points, espacement : 400m (prédéfinis sur carte), durée : 10 min durée : 10 min	qualitatives/ présence - absence abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ oiseaux aquatiques : quantitatifs, oiseaux terrestres : qualitatif (présence/absence) abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/ abondance/diversité spécifique/abondances

Inventaire et ecologie de l'avifaune des massifs de Nékoro et Mouataoua (Province Nord)	Nicolas Barré, Camille Ménard	Programme forêt	IAC	convention programme forêt sèche/IAC 2002, Fiche Volet I (connaissance)		Nékoro. Mouataoua	forêt sèche	toutes espèces	Octobre-Novembre	points d'écoute (IPA)	total de 58 points, durée 10 min, espacement : 200 à 300m (positionnement préalable)	abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences d'occurrence/
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Programme forêt		Avenant n°1 du 12 mai 2005 à la convention n°40 du		Païta, Moindou, Tina/Vallée		,			durée : 10min, espacement	abondance/diversité spécifique/abondances
Avifaune des forêts sèches, études complémentaires	Nicolas Barré, Frédéric Desmoulins	sèche	IAC	10 mars 2004	IAC	MATE, Roche Perçée	forêt sèche	toutes espèces	2004-2005	points d'écoute (IPA)	: 200m	d'occurrence/
Suivi ornithologique de la zac de dumbéa sur mer et de							forêt sèche, mangrove,				durée : 20min, 18 points	abondance/diversité spécifique/abondances relatives/ fréquences
la zac panda, point zéro	Julien Le Breton	Soproner	sco		?	Zacdumbéa sur mer et panda		toutes espèces	2008	points d'écoute (IPA)		d'occurrence/
Le pétrel de la chaîne Pterodroma (leucoptera?) caledonica. Synthèse des connaissances acquises entre						Dzumacs, Humboldt, haute				points d'écoute plus		effectifs reproducteurs,
1994 et 2007/ Rapport Final	Vincent Bretagnolle et Pascal Villard	PS	CNRS de Chizé		CNRS?	Tamoa		pétrel de Gould	de 1994 à 2007	prospection de nuit		répartition des nids

ANNEXE 5:

Suivi temporel des oiseaux terrestres en Nouvelle Calédonie : premiers résultats 2009/2010.





SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX TERRESTRES EN NOUVELLE CALEDONIE : PREMIERS RESULTATS 2009/2010

Le programme STOT-NC, lancé en 2010 a pour objectif de mesurer l'évolution sur le long terme de l'abondance des populations d'oiseaux terrestres en Nouvelle-Calédonie. Chaque année un bilan sera produit sous la forme d'un indicateur annuel reflétant les évolutions observées pour un ensemble d'espèces les plus communes.

Grâce aux données récoltées en 2010 par quelques bénévoles de la SCO, ajoutées aux données issues de plusieurs suivis menés par la SCO et par d'autres organismes, tels que la SECAL et Vale NC qui ont accepté de fournir gracieusement leurs données, nous pouvons aujourd'hui exposer les premiers résultats de l'indicateur oiseaux communs terrestres.

Cependant la production d'un indicateur complètement fonctionnel nécessite encore quelques années de patience et de suivis qui permettront d'améliorer la couverture du territoire et surtout de procéder à des analyses statistiques plus complètes.

Néanmoins plus que jamais, les premiers résultats que nous allons décrire ci-dessous mettent en évidence l'intérêt de suivre de manière standardisée les populations d'oiseaux.

LES DONNÉES COLLECTÉES

Des données de comptages ont pu être collectées pour 2009 et 2010. En 2009, 125 points d'écoute de 5 minutes ont été réalisés à travers différents suivis (Vale NC, SECAL, SCO). En 2010 grâce à l'implication d'une dizaine de bénévoles de la SCO, le nombre de points d'écoute a atteint 221 (106 points étant communs à 2009 et à 2010). Ces 221 points sont pour la grande majorité localisés en Province Sud. Les analyses statistiques utilisées permettent de comparer ces deux années de suivis, même si le nombre de points réalisés n'est pas le même d'une année sur l'autre et ont abouties aux conclusions exposées ci-après.

PREMIERS RÉSULTATS

QUELLES SONT LES ESPECES LES PLUS COMMUNES¹?

Les comptages ont permis de contacter 47 espèces en 2009 et 47 également en 2010 (50 espèces au total). Les figures 1 et 2 donnent le rang de ces espèces de la plus commune à la moins commune respectivement pour 2009 et 2010. Notons que nous avons ici regroupés les deux espèces de Zostérops (à dos vert et à dos gris) ainsi que les deux espèces de salanganes (soyeuse et à croupions blancs), sous les dénominations suivantes : respectivement Zosp et SALsp.

¹ Espèces les plus fréquemment contactées grâce au protocole des points d'écoute

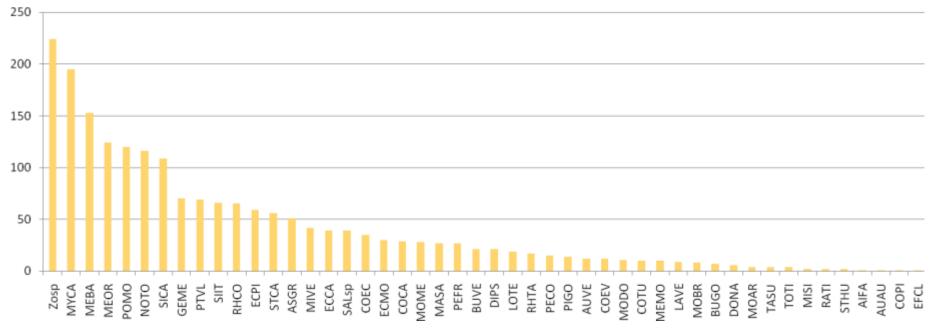


Figure 2 : Abondance des espèces contactées en 2009 (cf. tableau 2 pour la signification des codes)

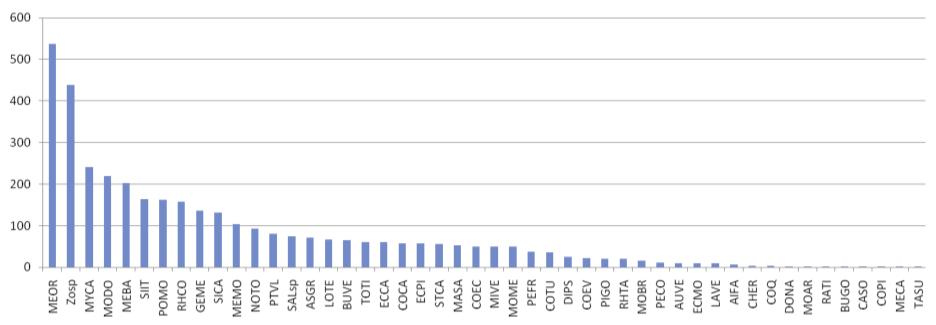


Figure 1 : Abondance des espèces contactée en 2010 (cf. tableau 2 pour la signification des codes)

Pour 2009, les 10 espèces les plus communes sont donc par ordre d'abondance : les Zostérops (dos verts et dos gris confondus), le myzomèle calédonien, le méliphage barré, le méliphage à oreillons gris, le polochion moine, le notou, le siffleur calédonien, la gérygone mélanésienne, le pigeon vert et le siffleur itchong.

Pour 2010, le « top 10 » des espèces les plus communes est constitué du méliphage à oreillons gris, des zostérops, du myzomèle calédonien, du moineau domestique, du méliphage barré, du siffleur itchong, du polochion moine, du rhipidure à collier, de la gérygone mélanésienne et du siffleur calédonien.

La différence dans la composition de ce « top 10 » entre les deux années, provient de l'augmentation du nombre de points qui ont pour la plupart été réalisés en milieux anthropisés.

DES RENSEIGNEMENTS PRECIEUX SUR LA BIOLOGIE DES ESPECES :

Avant toute chose, les données issues des suivis standardisés permettent des analyses exploratoires qui nous apportent des éléments précieux concernant certains aspects de la biologie et de la phénologie des espèces, qui sont relativement peu connues, même pour les espèces les plus communes. Nous pouvons par exemple mettre en évidence pour certaines espèces une distribution altitudinale bien nette, ou une variation marquée de l'activité de chant au cours de la journée. La cohérence de certains résultats obtenus ici avec les connaissances empiriques (comme par exemple la répartition altitudinale du méliphage à oreillons gris) souligne la performance du protocole et la qualité des données récoltées. Par ailleurs, ces observations sont des informations précieuses qui outre leur aspect fondamental, nous permettront d'améliorer ou d'adapter les protocoles de suivi, ou de construire des indicateurs plus précis.

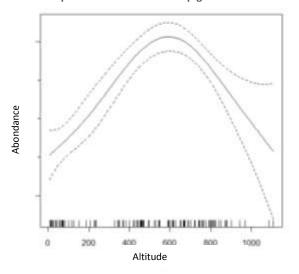
Quelques exemples des résultats obtenus, sont donnés ci-après. Ces différentes courbes montrent qu'il sera possible de regrouper les espèces en fonction de profils particuliers: par exemple, espèces d'altitudes, espèces de plaines, espèces intermédiaires... Par ailleurs l'évolution de ces courbes sur un pas de temps important pourra éventuellement être utilisée comme un indicateur complémentaire des modifications globales de l'environnement.

UN PREMIER INDICATEUR DE L'EVOLUTION DES OISEAUX COMMUNS TERRESTRES :

Des analyses statistiques ont été menées sur le jeu de données afin de mettre en évidence l'évolution des espèces les plus fréquemment détectées. Nous sommes parvenus à construire un modèle correct pour 20 espèces (soit pour plus de 40% des espèces contactées). Les résultats sont synthétisés dans le tableau 1, dans lequel est indiqué le sens de la variation observée pour chaque espèce ainsi que le résultat du test statistique (significatif ou non).

La représentation graphique de l'indicateur ne sera pas retranscrite ici, puisqu'elle est assez peu pertinente lorsqu'on ne considère que deux années de suivi.

répartition altitudinale des pigeons verts



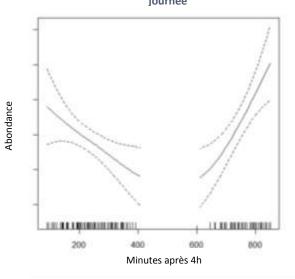
Abondance

répartition altitudinale du mIro

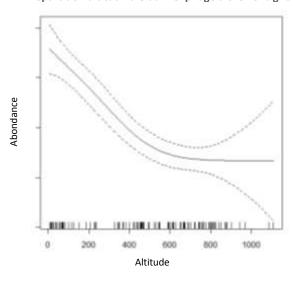
variation de l'activité de chant du notou au cours de la journée

Altitude

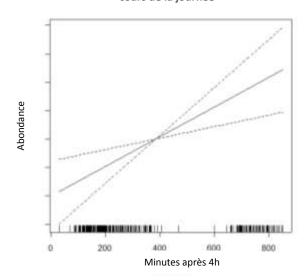
1000



répartition altitudinale du méliphage à oreillons gris



variation de l'activité de chant du stourne calédonien au cours de la journée



variation de l'activité de chant du siffleur calédonien au cours de la journée

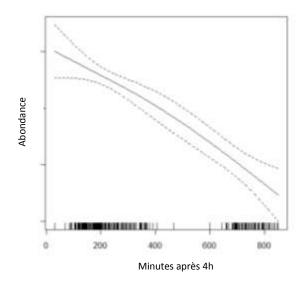


Tableau 1 : Synthèse des résultats obtenus pour les 20 espèces les plus communes

espèces	variation	significativité
Zostérops	1	S
Méliphage à oreillons gris	1	NS
Myzomèle calédonien	•	NS
Méliphage barré	•	NS
Polochion moine	•	NS
Siffleur calédonien	•	NS
Notou	•	PS
Siffleur itchong	4	NS
Rhipidure à collier	4	NS
Gérygone mélanésienne	•	NS
Echenilleur pie	•	NS
Salanganes	•	NS
Stourne calédonien	•	NS
Echenilleur calédonien	•	NS
Miro	•	NS
Corbeau calédonien	•	NS
Loriquet	•	NS
Coucou cuivré	•	NS
Martin chasseur	•	NS
Monarque mélanésien	1	NS

Explication sur la significativité des tests statistiques :

 $S: test\ significatif$

PS: test presque significatif NS: test non significatif

Lorsque le test statistique n'est pas significatif cela signifie que la variation observée ne peut être considérée comme significative. C'est pour le moment le cas pour la majorité des espèces. En effet, faute de série temporelle, il ne nous est pour l'instant pas possible de différencier les variations qui reflètent une fluctuation annuelle « normale » de celles qui sont le témoin d'un déclin ou un accroissement de populations. Ce problème devrait être résolu avec l'augmentation du nombre d'années de suivis.

EN CONCLUSION

Au bout de seulement deux années, il est difficile de produire un indicateur fiable et directement interprétable. Néanmoins grâce aux données déjà récoltées, nous avons pu mettre en évidence un certain nombre d'informations qui, certes demandent à être précisées, mais peuvent déjà être considérées comme de très bonne qualité. Il est donc indispensable de continuer les efforts pour augmenter la fiabilité de l'indicateur en augmentant le nombre de points suivis et en améliorant en parallèle la couverture de ce réseau de points. La formation de futurs bénévoles a été entreprise dans ce but depuis le début de l'année 2011.

<u>Remerciements</u>: Nous tenons à remercier les tout premiers bénévoles qui ont pris part au programme STOT; leur participation et leurs retours ont été des éléments précieux pour le lancement du programme: Thierry Sanchez, Nicole Lamarche, Grégory Trastour, Pierre Bachy, Thomas Duval, Aubert Le Bouteiller et Chantal Lung. Nous remercions également la société Vale NC et la SECAL pour avoir accepté de contribuer à la construction de cet indicateur en nous fournissant les données issues de suivis qu'elles mènent indépendamment.





Tableau 2 : Liste et codes des espèces contactées en 2009 et 2010

CODE	Nom français	Nom scientifique
AIFA	Aigrette à face blanche	Egretta novaehollandiae
ASGR	Astrild ondulé	Estrilda astrild
AUAU	Autour australien	Accipiter fasciatus vigilax
AUVE	Autour à ventre blanc	Accipiter haplochrous
BUGO	Busard de Gould	Circus approximans
BUVE	Bulbul à ventre rouge	Pycnonotus cafer
CASO	Canard à sourcils	Anas superciliosa pelewensis
COCA	Corbeau calédonien	Corvus moneduloides
COEC	Coucou éclatant	Chrysococcyx lucidus layardi
COEV	Coucou à éventail	Cacomantis flabelliformis pyrrhophanus
COPI	Cormoran pie	Phalacrocorax m. melanoleucos
COTU	Colombine du Pacifique	Chalcophaps indica chrysochlora
DIPS	Diamant psittaculaire	Erythrura psittacea
DONA	Capucin donacole	Lonchura castaneothorax
ECCA	Echenilleur calédonien	Coracina caledonica caledonica
ECMO	Echenilleur de montagne	Coracina analis
ECPI	Echenilleur pie	Lalage leucopyga montrosieri
EFCL	Effraie des clochers	Tyto alba delicatula
GEME	Gérygone mélanésienne	Gerygone f. flavolateralis
LAVE	Langrayen à ventre blanc	Artamus leucorynchus melaleucus
LOTE	Loriquet à tête bleue	Trichoglossus haematodus deplanchii
MASA	Martin-chasseur sacré	Todiramphus sanctus canacorum
MEBA	Méliphage barré	Glycifohia undulata
MECA	Mégalure calédonienne	Megalurulus mariei
MEMO	Martin triste	Acridotheres tristis
MEOR	Méliphage à oreillons gris	Lichmera incana incana
MISI	Milan siffleur	Haliastur sphenurus
MIVE	Miro à ventre jaune	Eopsaltria flaviventris
MOBR	Monarque brun	Clytorhynchus p. pachycephaloides
MODO	Moineau domestique	Passer domesticus
MOME	Monarque mélanésien	Myiagra caledonica caledonica
MYCA	Myzomèle calédonien	Myzomela caledonica
NOTO	Notou	Ducula goliath
PECO	Perruche cornue	Eunymphicus cornutus
PEFR	Perruche calédonienne	Cyanoramphus saisseti
PIGO	Pigeon à gorge blanche	Columba vitiensis hypoenochroa
РОМО	Polochion moine	Philemon diemenensis
PTVL	Ptilope vlouvlou	Drepanoptila holosericea
RATI	Râle tiklin	Gallirallus philippensis swindellsi
RHCO	Rhipidure à collier	Rhipidura albiscapa bulgeri
RHTA	Rhipidure tacheté	Rhipidura verreauxi verreauxi
SACR	Salangane à croupion blanc	Aerodramus spodiopygius leucopygius
SASO	Salangane soyeuse	Collocalia esculenta albidior
SICA	Siffleur calédonien	Pachycephala caledonica caledonica
SIIT	Siffleur itchong	Pachycephala rufiventris xanthetraea
STCA	Stourne calédonien	Aplonis striata striata
TASU	Talève sultane	Porphyrio porphyrio samoensis
TOTI	Tourterelle tigrine	Streptopelia chinensis tigrina
ZODV	Zostérops à dos vert	Zosterops xanthochrous
ZOGR	Zostérops à dos gris	Zosterops lateralis griseonata
2001	Losterops a dos gris	203terops luteruns griseonutu

ANNEXE 6:

Historique des inventaires et suivis concernant les oiseaux marins

		I	1973	1974	1977	1986	1987	1989	1993	1994 à 1999	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
				1974		1986	Costa/thevenon		1993	1994 a 1999	2002		2005	2006		2008	2009	
		ile Longue	Rancurel (juin)		Condamin (oct)		(juil)	Kusser (dec)				Gay (nov)			Borsa (juin)			JBF? (Aout)
		ilot Loop	Rancurel (juin)		Condamin (oct)	Kusser (juin)		Kusser (dec)				Gay (nov)				Borsa (oct)	Borsa (janv)	JBF? (Aout)
	Chesterfield	ile Bampton					Costa/thevenon (juil)	Kusser (dec)										
		ile Reynard					Costa/thevenon (juil)	Kusser (dec)										
		ile du passage					(juli)					Gay (nov)						
		ilots du Mouillages	Rancurel (juin)		Condamin (oct)			Kusser (dec)				Gay (nov)					Borsa	JBF? (Aout)
		Surprise		Rancurel (janv)							WWF (oct)				Pierre Bachy -	Pierre Bachy -	Pierre Bachy -	
		Surprise		nanearer ganvy							(σει)				SCO (dec)	SCO (dec)	SCO (dec)	
															a: a !	Pierre Bachy -		
îles éloignée		Huon									WWF (oct)				Pierre Bachy - SCO (dec)	SCO (dec)	Pierre Bachy -	
	Entrecasteaux															Spaggiari-Cl (janv)	SCO (dec)	
		Fabre									WWF (oct)				Pierre Bachy - SCO (dec)	Pierre Bachy - SCO (dec)	Pierre Bachy - SCO (dec)	
		Le Leizour									WWF (oct)				Pierre Bachy -	Pierre Bachy -	Pierre Bachy -	
											, ,				SCO (dec)	SCO (dec)	SCO (dec)	
1												Borsa (dec)						
	Matthew/Hunter	Matthew	Rancurel	Baritt (juin)	Condamin (dec)				Pandolfi (juill)			Borsa (Aout)				JBF/Borsa (avr)		
	Matthew/Hunter	Hunter	Rancurel	Baritt (juin)	Condamin (dec)							Borsa (dec)						
			Rancurel (dec)						Pandolfi (juil)									
	Walpole				Condamin (dec, janv)				SCO (nov-dec)									
		GLS			junty					Pandolfi/bretag nolle (divers)								JBF-SCO (janvier)
	lagon sud	IDP																JBF-SCO (sept)
lagon GT	lagon ouest																	
		Bélep														JBF -SCO (d	lec à mars	
	lagon nord	tout??											JBF -SCO (a	out à avril)				
	lagon est	Némou																JBF -SCO (sept)
	Ouvéa																	
îles Loyauté	Maré																	
iics Loyaute	Tiga																	
	Lifou																	

ANNEXE 7:

Eléments méthodologiques pour le dénombrement des oiseaux marins

Espèces	Méthodes de prospection	Méthodes de dénombrement / évaluation des effectifs reproducteurs sur site de reproduction	nt / évaluation s sur site de	Données	ıées
Espèces nocturnes coloniales	Recherche des colonies de reproduction	Méthode de comptage	Unité de comptage	Nature des données	Meilleur indice de reproduction possible
	recherche de terrier	comptage direct, transect diurne	terrier occupé	P / A *; N couples reproducteurs	N
	écoutes nocturnes avec déplacement (lune noire)	point d'écoute	individu vocalisant	P / A*; N couples reproducteurs	<u>a</u>
Pétrel de Tahiti	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A* ; Abondance	o Z
	récolte de cadavres	recherche opportuniste	individu mort	P / A*; N couples reproducteurs	NC (si poussin)
	témoignages	enquête	/	P/A*	Np
	observations crépusculaires	transect marin, prospections opportunistes en mer et sur îlots	individu en vol	P / A* ; Abondance	ď.
Pétrel à ailes	recherche de terrier	comptage direct, transect diurne	terrier occupé	P / A*; N couples reproducteurs	N
noires	écoutes nocturnes avec déplacement (lune noire)	point d'écoute	individu vocalisant	P / A*; N couples reproducteurs	ď
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A ; Abondance	a Z
	recherche de terrier	comptage direct, transect diurne et nocturne	terrier occupé	P / A*; N couples reproducteurs	NC
Puffin Fouquet	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes	individu en vol	P / A*; Abondance	ď
	témoignages	enquête	/	P / A*	Νρ

Espèces	Méthodes de prospection	Méthodes de dénombrement / évaluation des effectifs sur site de reproduction	évaluation des oduction	Don	Données
Espèces diurnes coloniales	Recherche des colonies de reproduction	Méthode de comptage	Unité de comptage	Nature des données	Meilleur indice de reproduction possible
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A*; Abondance	dN
Fou à pieds rouges	recherche de nids	comptage direct, pt circulaire diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	NC
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	Np
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A*; Abondance	Np
Sterne huppée	recherche de nids	comptage direct, transect diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	NC
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	Np
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A*; Abondance	ďN
Sterne de Dougall	recherche de nids	comptage direct, transect diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	NO
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	dN
	rachaerha da concantration d'Endividus an mar	transect marin , prospections opportunistes en		0.4 *A \ 0	2
Sterne diamant	recherche de nids	mer, seawatching comptage direct, transect diurne	nid garni, adulte	N couples reproducteurs	. OZ
	comptage au reposoir	comptage direct	couveur individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	ďN
)	-		
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A*; Abondance	ď
Sterne néreis	recherche de nids	comptage direct, transect diume	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	ON
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	Np
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en	individu en vol	P / A*; Abondance	ďN
Sterne bridée	recherche de nids	comptage direct, transect diume	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	OZ
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	dN
	and the second s	transect marin , prospections opportunistes en	: 	- * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	44
	ופנופונים מפ כסוכפון מוומאומני פון וופן	mer, seawatching	nid gami adulta		2.
Sterne fuligineuse	recherche de nids	comptage direct, transect diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	ON
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	ďN
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin , prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A*; Abondance	dN
Noddi noir	recherche de nids	comptage direct, pt circulaire diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	NC
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	ďN

Espèces	Méthodes de prospection	Méthodes de dénombrement / évaluation des effectifs sur site de reproduction	évaluation des oduction	Don	Données
Espèces diurnes coloniales	Recherche des colonies de reproduction	Méthode de comptage	Unité de comptage	Nature des données	Meilleur indice de reproduction possible
	recherche de concentration d'individus en mer	transect marin, prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A* ; Abondance	Np
Noddi brun	recherche de nids	comptage direct, transect diurne	nid garni, adulte couveur	N couples reproducteurs	NC
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	ďN
Espèces diurnes non coloniales					
	recherche de nids	comptage direct	nid garni	N couples reproducteurs	ON
	comptage au reposoir	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	αN
Mouette argentée	recherche de concentration d'individus en mer et/ou sur zone transect marin , prospections opportunistes en d'alimentation d'alimentation	transect marin, prospections opportunistes en mer, seawatching	individu en vol	P / A* ; Abondance	Np
					NC
	recherche d'individus sur zone d'alimentation	comptage direct	individu posé ou en vol	P / A*; Abondance	ů.Z
Balbuzard pêcheur	recherche des aires (nid)	comptage direct	aire pleine ou aire vide fréquentée	N couples reproducteurs	NC (aire pleine), NP (aire vide fréquentée)

* P / A : présence / absence